



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION
Champ de formations
Humanités, Cultures et Sociétés

Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 05/07/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Eric Castagne, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Humanités, cultures et sociétés* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence Philosophie
- Licence professionnelle Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication
- Master Communication publique et politique
- Master Géographie
- Master Histoire
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Lettres
- Master Philosophie

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

PRÉSENTATION

Le champ Humanités, Cultures et Sociétés (HCS) de l'Université de Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) est l'un des champs mettant en œuvre des synergies en termes de formation entre l'UPEC et l'Université de Paris Marne-la-Vallée (UPEM) initiées en 2012 dans le cadre d'un rapprochement entre ces deux établissements, concrétisées en 2013 dans le cadre de la ComUE Université Paris Est (UPE) et poursuivies en 2016 malgré l'abandon du projet de fusion des deux établissements par la nouvelle équipe de direction de l'UPEC. Ce champ regroupe 16 diplômes : 6 licences généralistes (Géographie, Histoire, Langues Étrangères Appliquées (LEA), Lettres, Langues Littéraires et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER), Philosophie), 2 licences professionnelles (Métiers de la communication : chargé de communication (MCCC), Métiers de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (MATU)) et 8 masters (Communication Publique et Politique (CPP), Géographie, Histoire, LEA, Lettres, LLCER, Philosophie, Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF - ce dernier master n'étant pas évalué dans le cadre du présent rapport)). A l'exception du parcours « Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace » de la LP MATU dispensée sur le site de l'UPEM, les formations, dont trois (les deux LP et le Master Géographie) sont co-accréditées par l'UPEM, sont toutes proposées en présentiel, en formation initiale ou continue. La majorité des formations sont dispensées sur le site de Créteil, et pour certaines d'entre elles également sur d'autres sites : le parcours "anglais-espagnol" de la licence LEA sur le site de Sénart, les parcours « Dynarisk », « Espaces Sociétés Territoires » et « Territoires Villes et Santé » du master Géographie sur les sites de Champs-sur-Marne, Nanterre, Noisy-le-Grand et Paris (site Jourdan de l'École Normale Supérieure) et le MEEF sur le site de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Créteil. Le master LEA offre la possibilité aux étudiants de suivre leur formation en alternance en entreprise. Les six licences généralistes visent en priorité la poursuite d'études en master, même si deux d'entre elles, Lettres et LEA, visent également des débouchés professionnels à Bac+3 comme les deux LP. Quant aux masters, ils visent traditionnellement l'insertion professionnelle immédiate ou la poursuite d'études en doctorat.

Le périmètre scientifique qui caractérise le champ multidisciplinaire HCS se situe à la rencontre du domaine Arts, Lettres, Langues (ALL) et d'une partie du domaine Sciences Humaines et Sociales (SHS), à savoir autour des lettres, des langues et des sciences humaines en relation avec les cultures et les sociétés (histoire, géographie, philosophie, communication), d'où la possibilité de proposer des contenus interdisciplinaires. Les futurs diplômés sont susceptibles d'occuper des métiers appartenant au périmètre de l'éducation et de la culture (enseignement, médiation, animation culturelle, tourisme), de la communication (traduction, interprétariat, communication professionnelle multilingue, Journalisme, web rédaction, médias, communication politique, associative en collectivité), du commerce international (import-export, logistique), de l'aménagement du territoire (urbanisme, aménagement, cartographie), du livre (documentation, bibliothèques, archives) et des ressources humaines (nouvelles responsabilités sociales et environnementales (RSE)).

L'environnement recherche du champ HCS est assuré par la présence de cinq laboratoires - Équipes d'Accueil (EA) - labellisés : le Centre de Recherche en Histoire Européenne Comparée (CRHEC EA 4392), le Lab'urba (EA 7374), le CEDITEC (EA 3119), le laboratoire Lettres, Idées, Savoirs (LIS EA 4395), l'institut des Mondes Anglophone, Germanique et Roman (IMAGER EA 3958) de l'UPEC, et le Laboratoire de Géographie Physique de Paris (LGP UMR 8591). A ces laboratoires, il faut ajouter les écoles doctorales « Cultures et Sociétés » et « Villes, Transports, Territoires » qui sont également rattachées au champ HCS et l'École d'Urbanisme de Paris qui participe à la ComUE UPE. Cet environnement scientifique bénéficie principalement aux masters et dans une moindre mesure aux licences (notamment au niveau L3 via des parcours qui préparent aux masters) de toutes les filières, à l'exception de celle de LEA. L'environnement professionnel présente, de manière plus ou moins régulière et plus ou moins formalisée en fonction des diplômes, différents partenariats locaux (dans les secteurs de la culture, de l'édition, de la communication, de la santé, de l'administration), nationaux (institutions, syndicats, associations, Société Française des Traducteurs, Conseillers du commerce extérieur de la France - CCEF) et parfois internationaux (Bureau d'information pour la France du Parlement européen), c'est-à-dire essentiellement des acteurs du secteur public ou parapublic et plus rarement du secteur privé. Les diplômés bénéficient également, de manière plus ou moins régulière, d'un environnement et de partenaires internationaux, notamment au niveau master. Le dossier d'auto-évaluation présente de nombreux partenariats avec l'environnement socio-économique et culturel local, régional et même international (des collectivités locales, des structures culturelles, des entreprises, des associations voire des ONG), mais peu de ces partenariats sont concrètement formalisés par des conventions. Toutefois on

retiendra que certaines formations comme la Licence de Lettres ou le master LEA se distinguent en comptant respectivement des conventions signées avec des théâtres, musées et médiathèques ou un partenariat solide avec les CCEF.

AVIS GLOBAL

L'UPEC propose à un public de nature essentiellement locale et très hétérogène la possibilité de suivre dans le cadre du champ HCS, soumis à un environnement régional très concurrentiel, des formations diversifiées et pertinentes grâce à un savant dosage entre formations classiques - présentes également dans les autres universités franciliennes - et parcours et doubles diplômes originaux, et grâce à un adossement dynamique à des équipes de recherche habilitées et reconnues, locales ou associées, et à deux Écoles Doctorales. Sauf cas rares, les effectifs étudiants sont constants voire croissants. S'ils confirment l'attractivité de l'offre, du moins au niveau local, il serait nécessaire de renforcer celle-ci par des conventions avec les nombreux partenaires annoncés de l'environnement socio-économique afin de consolider le potentiel d'affichage stratégique.

A de rares exceptions près, les équipes ont construit des formations pertinentes et cohérentes à partir d'une réflexion sur les connaissances et les compétences à acquérir en fonction d'objectifs pédagogiques, scientifiques et professionnels réalistes et de débouchés professionnels accessibles. Pourtant la qualité des liens entretenus avec la recherche varie fortement : ils sont étroits et cohérents dans certaines formations mais largement insuffisants dans d'autres, ce qui est particulièrement problématique au niveau master. Il en est de même de la place de l'international, qui peut aller de très satisfaisante dans certaines formations à peu satisfaisante dans d'autres. Présentant une dimension fortement professionnalisante, y compris pour certaines licences dites généralistes - ce qui est remarquable -, les formations se caractérisent par une spécialisation progressive qui amène à une diversification des équipes pédagogiques composées au fur et à mesure davantage d'intervenants professionnels extérieurs. Toutefois, même si dans l'ensemble les fiches répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont claires et complètes, il serait nécessaire de revoir ponctuellement certaines finalités professionnelles qui ne semblent pas toujours atteignables, et plus globalement toutes les variables liées aux stages, notamment au niveau master. Ceci dit, sauf cas particuliers, les formations proposées dans le champ HCS présentent des taux de réussite très satisfaisants sauf en première année de licence, et ce malgré un investissement important des équipes pédagogiques et des dispositifs d'aide à la réussite mis en œuvre.

Le pilotage est assuré par des équipes pédagogiques manifestement très investies dans leurs missions et grandement diversifiées grâce à un apport de professionnels extérieurs très important, mais certaines formations sont parfois sous-encadrées en enseignants-chercheurs. Les dossiers d'auto-évaluation présentent, en fonction des formations, des données insuffisantes voire absentes sur les modalités de recrutement des étudiants, les modalités du contrôle des connaissances, la poursuite d'études des diplômés, le suivi de l'insertion professionnelle, la composition des Conseils de Perfectionnement, la mobilité internationale des étudiants, ce qui empêche les équipes d'analyser finement leurs résultats. L'absence systématique de supplément au diplôme (sauf pour le master Géographie, qui en propose une version lacunaire) est également regrettable. Enfin, il apparaît qu'une réflexion sur la structuration de certaines formations dont les résultats sont peu convaincants devra sans doute être menée en vue de la prochaine offre de formation.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les objectifs scientifiques et professionnels sont respectivement et clairement exposés dans les fiches RNCP de chaque formation. Les objectifs scientifiques sont généralement classiques en ce qui concerne les licences généralistes et les parcours « recherche » des différents masters. L'acquisition d'une excellente maîtrise écrite et orale du français et des autres langues vivantes enseignées apparaît comme un objectif essentiel du champ HCS, sauf pour la LP MCCC qui ne comprend aucun enseignement de langue étrangère évalué et ne respecte pas en cela les exigences relatives à la licence professionnelle. Les objectifs professionnels sont évidemment variables entre les licences généralistes et les licences professionnelles, mais aussi entre les différents masters de l'UPEC, toutefois ils sont généralement en adéquation avec les objectifs des diverses formations.

Les débouchés professionnels et les poursuites d'études ne sont pas explicités de la même manière en fonction des diverses formations. Ainsi, les mentions généralistes sans vocation à une insertion professionnelle directe à l'issue du diplôme, comme la licence d'histoire, la licence de géographie ou la licence LLCER, nécessitent globalement une poursuite d'études avant une entrée sur le marché de l'emploi. Dans le cas des

licences à vocation professionnalisante, les débouchés sont clairement formulés, en adéquation avec la maquette des enseignements et cohérents avec le niveau préparé, à l'exception de quelques rares cas : des métiers de niveau master (directeur commercial) apparemment peu réalistes avec un niveau licence LEA ou au contraire des métiers de techniciens ou d'assistants avec un niveau master (Master LEA). Pour les diplômés des masters de l'UPEC, les secteurs professionnels visés sont majoritairement ceux de l'enseignement, de l'administration, du journalisme, du tourisme, de l'urbanisme et de la communication. Si ces secteurs sont clairement définis, les différents dossiers sont beaucoup plus imprécis sur les divers métiers accessibles dans ces domaines. De manière générale, les cibles professionnelles ne sont pas assez identifiées alors que les étudiants titulaires d'un master ont vocation à entrer sur le marché du travail dans un horizon immédiat. C'est notamment le cas de deux parcours du master d'histoire, « Histoire et médias » et « Histoire publique » qui ne sont pas assez singularisés par rapport au master « Communication publique et politique » qui a un ancrage professionnel et dont le ciblage est très précis. Les diverses orientations en termes de poursuite d'études possibles après une licence sont bien renseignées et elles sont classiques pour ce type de formations : master MEEF dans une ESPE, master à vocation recherche ou master à vocation professionnalisante à l'UPEC ou dans une autre université. Il est même possible d'intégrer un master après une LP, même si ce n'est pas sa vocation (par ex. LP MCCC). En revanche, les poursuites d'études en doctorat à l'issue d'un master, pourtant possibles au sein de l'UPEC, semblent comparativement peu renseignées sauf pour la mention Lettres. Les délocalisations sont rares. Les enseignements en présentiel se déroulent en général sur le site de Créteil et sur le Campus Sénart. Il n'y a guère que la Licence LEA (couple anglais-espagnol) qui soit proposée sur le site de l'IUT Sénart-Fontainebleau, et les parcours « Dynarisk », « Espaces Sociétés Territoires » et « Territoires Villes et Santé » du master Géographie co-habilité avec d'autres établissements franciliens dont certains enseignements sont ainsi délocalisés dans les établissements partenaires (Champs-sur-Marne, Nanterre, Noisy-le-Grand et Paris site Jourdan de l'École Normale Supérieure).

Positionnement des formations dans l'environnement

L'environnement régional (Ile-de-France) des domaines couverts par le champ HCS est très concurrentiel. L'UPEC joue (en particulier pour les licences) le rôle d'un établissement d'enseignement supérieur de proximité dans un bassin de recrutement qui se caractérise par une grande hétérogénéité du public accueilli. Le champ, constitué de nombre de formations assez classiques et présentes dans les autres universités franciliennes, surtout en licence, vise à se singulariser par l'originalité de certains parcours et des doubles diplômes proposés. Au niveau licence, la mention « Géographie et aménagement » est co-accréditée avec l'UPEM. En histoire, on peut souligner l'attractivité des doubles licences créées en 2002, qui associent l'histoire aux langues (anglais, allemand, espagnol), à la géographie, aux lettres et à la philosophie. La licence de philosophie propose également une double licence « Histoire-philosophie », un parcours original en « Philosophie et communication » et une double licence « Médecine-philosophie » qui pour l'instant n'est proposée qu'aux étudiants de la faculté de médecine de l'UPEC. La LP MATU cherche à se différencier d'autres formations équivalentes par des démarches de recherche-action. La LP MCCC, dont la spécificité est moins affirmée, connaît au contraire une baisse d'attractivité. Au niveau Master, on peut souligner le positionnement spécifique du Master CPP, orienté vers la communication institutionnelle, ainsi que l'originalité du parcours mutualisé « Métiers de la rédaction-traduction » proposé au sein des Masters de Lettres et LLCER. Le Master de géographie est co-accrédité (comme la Licence sous-jacente) avec l'UPEM et il est fortement intégré dans l'espace francilien de la recherche en géographie. Enfin, le parcours « Histoire et médias » du Master d'histoire ne subit pas de concurrence à l'échelle régionale et le parcours « Histoire publique » est unique dans l'offre de master à l'échelle nationale.

Les formations sont adossées à la recherche grâce à la collaboration de plusieurs équipes dont certaines sont labellisées : ainsi, la licence et le master de philosophie reposent sur des liens solides noués avec deux équipes : le LIS (EA 4395) et le LISAA (EA 4120). Globalement, le soutien de la recherche aux enseignements semble fort, sauf peut-être pour les diplômes de LEA. L'articulation des formations avec la recherche est présente dès le niveau Licence à partir de la 3^e année grâce à l'adossement à plusieurs laboratoires reconnus de l'UFR, y compris dans la LP MATU, par exemple, qui bénéficie d'un environnement scientifique porteur, grâce au laboratoire d'urbanisme Lab'Urba. Les adossements aux équipes de recherche de l'Université se traduisent parfois par des applications pratiques qui sont à encourager : en master de philosophie par exemple, les étudiants sont impliqués dans une revue scientifique,

Les dossiers d'auto-évaluation des formations du champ font état de nombreux partenariats avec l'environnement socio-économique et culturel. Néanmoins, peu de ces partenariats sont clairement formalisés (notamment par la signature de conventions) et il est difficile, sur la base des informations fournies, d'en évaluer la portée réelle. On peut souligner l'excellente implantation dans le territoire de la Licence de Lettres, grâce à des conventions signées avec des théâtres, musées et médiathèques. Les liens avec l'environnement socio-professionnel de la LP MATU ne sont que peu décrits, alors que les relations avec le monde économique de la LP MCCC sont nombreuses et riches. Dans le Master LEA, on peut souligner

l'existence d'un partenariat solide avec les CCEF, qui participent au conseil de perfectionnement de la formation. La dimension internationale est le point qui nécessite le plus de précisions. La portée réelle des coopérations et échanges internationaux n'est pas très lisible, car les chiffres fournis dans les dossiers des formations concernent essentiellement la mobilité entrante et sortante au niveau de l'UFR. Il en est de même pour l'essentiel des partenariats et conventions qui sont communs à l'UFR, voire à l'université, et non spécifiques aux différentes formations, à quelques exceptions près. Au niveau Master, l'ouverture internationale et le positionnement européen caractérisent en particulier la mention CPP, ainsi que le parcours « Histoire publique » de la mention Histoire. Dans le Master LEA, on peut souligner qu'il existe une possibilité de double diplomation avec l'Université de Fribourg pour les étudiants germanistes. L'attractivité à l'international des deux parcours du Master mention Lettres est doublement avérée par les accords de co-diplomation signés avec des universités européennes et extra-européennes et par le nombre de mobilités entrantes d'étudiants en co-diplomation et hors co-diplomation (entre 3 et 5 étudiants par an entre 2013 et 2018). En revanche, la dimension internationale est inexistante dans les 2 LP, ce qui est surtout préjudiciable pour la LP MCCC.

Organisation pédagogique des formations

Dans l'ensemble, l'offre de formation du champ est riche et pertinente ; la prise en compte de la diversité et de l'hétérogénéité des publics est à souligner. Sauf cas particulier, les passerelles et les réorientations sont bien pensées et permises. Mis à part pour le master histoire, dont les enseignements voire les parcours sont à revoir (décalage entre les enseignements et les finalités visées), on soulignera la bonne organisation pédagogique des formations évaluées : les enseignements se spécialisent progressivement (avec souvent une pluralité de parcours proposés à partir de la deuxième année, en licence comme en master), et les connaissances apportées sont de nature à répondre aux finalités de la formation.

Toutefois, certaines formations choisissent de maintenir ouvert un nombre important de parcours, malgré des effectifs réduits (licence lettres par exemple). Ce choix paraît parfois discutable dans le contexte - décrit dans les dossiers - d'un budget serré, qui oblige à rogner sur des dispositifs d'aide à la réussite d'autant plus nécessaires que le taux de réussite en première année de licence reste globalement faible dans les formations évaluées (constat valable pour toutes les licences du champ).

L'engagement de la plupart des équipes pédagogiques dans les dispositifs de réussite est globalement satisfaisant, voire très satisfaisant : l'hétérogénéité des publics est bien prise en compte, avec des tests de positionnement en entrée de L1 et des enseignements adaptés (licence géographie), des groupes de niveaux dans les cours de méthodologie (licence histoire). Certaines initiatives sont à souligner : le Master LLCER offre une aide à la recherche de stage, le Master Lettres une aide à l'obtention du statut d'autoentrepreneur et le Master Philosophie un suivi individualisé.

D'un point de vue général, tant pour les masters que les LP, le mode de recrutement et les provenances des étudiants sont peu exposés. La LP MATU ne fournit aucun élément sur ce point ; la LP MCCC relève une légère concurrence sans conséquence au profit de la LP équivalente de Paris Descartes et sans effet avec celle de l'UPEM ; et le master CPP a décidé depuis 2018 de n'ouvrir qu'en formation initiale alors qu'un accès en formation continue mais aussi en alternance aurait tout son sens.

Les formations évaluées présentent globalement une dimension fortement professionnalisante, y compris pour certaines licences dites généralistes : présence d'enseignements professionnels, mise en place de projets professionnels dès la première année, possibilité de réaliser des stages optionnels courts en L2 et obligation de faire un stage de 7 semaines minimum au semestre 6 en L3, organisation de rencontres avec des professionnels, participation à des salons ou approche par pédagogie de projet, possibilité de certifications professionnelles TOEIC et/ou Voltaire en LEA. Cependant, dans quelques formations, la dimension professionnalisante, notamment dans les dispositifs de stage, se révèle insuffisante : on relèvera notamment l'absence de stage obligatoire dans certains parcours de master (géographie, histoire, lettres, LLCER) ce qui n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. Du côté des LP, une diversification de la provenance des intervenants professionnels permettrait d'enrichir la formation et d'élargir les débouchés (par exemple une ouverture au monde des bureaux d'étude et autres domaines du privé dans la LP MATU).

Le lien avec la recherche diverge fortement selon les formations : parfois extrêmement étroit et cohérent (en particulier dans les LP, ce qui mérite d'être souligné même si ce n'est pas là la vocation d'une licence professionnelle), il est dans d'autres formations largement insuffisant (licence d'histoire, mais aussi master histoire et master LEA). Bien plus, la formation à la recherche par la recherche ne semble pas toujours suffisante dans certains masters (masters histoire et LEA), ce qui est d'autant plus problématique que ces masters sont supposés préparer l'entrée en doctorat d'un certain nombre d'étudiants.

Les fiches RNCP sont dans l'ensemble claires et complètes ; pour certaines formations cependant, elles nécessitent d'être revues : défaut de lisibilité (licences histoire, LEA et LLCER, master LEA), contenu insuffisamment explicité ou manque d'adéquation avec le dossier (licence histoire), fiche non spécifique à la formation (licence géographie), débouchés présentés trop ambitieux (licences lettres et histoire).

Excepté les initiatives ponctuelles (tels les dispositifs pédagogiques élaborés en partenariat avec les étudiants des deux mentions de philosophie : joutes philosophiques, ciné-philo ; ou, en LP MCCC, le dispositif des ateliers transversaux, c'est-à-dire d'exercices de pratique professionnelle d'une durée d'une semaine ; ou encore dans le master géographie des dispositifs spécifiques d'animation et de relations avec le monde socio-économique comme la plate-forme Géodépistage), les formations ne manifestent que peu d'innovations pédagogiques.

Dans quelques formations, l'enseignement du numérique s'adapte spécifiquement aux besoins de la formation (licences géographie et lettres ; licences professionnelles). Mais dans l'essentiel des formations, l'utilisation du numérique reste assez classique (plateforme numérique EPREL, ENT).

La place de l'international n'est que partiellement satisfaisante. Mis à part la LP MCCC, les formations proposent l'étude obligatoire d'au moins une langue vivante (et parfois deux : licences géographie et histoire). Toutefois, en-dehors du master LEA et du master LLCER, les masters ne proposent pas (ou trop peu) de cours disciplinaires en langue étrangère, ce qui est regrettable à une époque où la recherche s'est mondialisée. D'autre part, s'il convient de souligner l'encouragement actif de l'UFR (voire de l'établissement lui-même) à la mobilité internationale (qui concerne 70 étudiants par an environ pour l'ensemble de l'UFR), on regrette que les chiffres donnés dans les dossiers des formations concernent quasi exclusivement l'échelle de l'UFR. De même, les accords et partenariats sont nombreux, variés et opérationnels, mais relèvent de l'UFR ou de l'établissement ; les chiffres gagneraient à être systématiquement précisés par formation, de même que le rôle de chaque formation dans le soutien à la mobilité.

Pilotage des formations

Les équipes pédagogiques sont globalement solides et diversifiées, malgré un sous-encadrement signalé dans certaines formations du champ (notamment dans les licences *Géographie et aménagement* et *Philosophie*) dont les effectifs sont constamment en augmentation. La recherche de diversité et la place faite dans de nombreuses formations aux intervenants professionnels sont à saluer, particulièrement dans les deux LP où ils assurent largement le minimum réglementaire de 25% du volume horaire global des enseignements. En master, le volume des interventions assurées par les intervenants professionnels est très variable en fonction des finalités et du nombre de parcours (jusqu'à 55% en master *Géographie*).

L'organisation des responsabilités est globalement bien précisée dans les divers dossiers d'autoévaluation, notamment dans les mentions les plus complexes (master *Géographie*). Le fonctionnement pédagogique repose sur le niveau du département, en très fort lien avec le niveau de l'UFR. D'ailleurs, l'implication des étudiants dans le pilotage des formations est essentiellement manifeste à ce niveau général, à travers la commission pédagogie du Conseil d'UFR. Certains masters (CPP, LLCER, *Philosophie*) et la LP MCCC possèdent des conseils de perfectionnement de longue date mais parfois sans que l'on connaisse leur composition (masters *LEA*, *Lettres*). Quant aux autres formations, dans leur grande majorité, elles les ont mis en place en 2017-2018. Il est donc trop tôt pour apprécier leur contribution au fonctionnement de la formation. On peut regretter globalement une présence très réduite des étudiants dans le pilotage.

Les dossiers témoignent d'une procédure d'auto-évaluation de qualité, même si les statistiques fournies auraient pu être plus fines et précises (notamment en ce qui concerne les modalités de recrutement des étudiants et le suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés). Les procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont pas clairement formalisées dans toutes les formations et devraient être renforcées. Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas toujours présentées dans les rapports ou leurs annexes. La répartition des ECTS permet en licence de marquer la spécialisation progressive attendue. En Master, certains écarts importants sont relevés dans la répartition des crédits européens entre les Unités d'enseignement sans que cela ne soit toujours expliqué.

On regrette l'absence systématique de supplément au diplôme, pourtant réglementairement obligatoire depuis 2014. Seul le master *Géographie* en propose un sans que l'on sache réellement comment les modalités du suivi des compétences sont organisées. En licence, l'effort des équipes pédagogiques a surtout porté sur la mise en place d'un portefeuille d'expérience et de compétences mis à la disposition des étudiants et présenté dès la L1. Des efforts sont entrepris pour une meilleure aide à la réussite, pour faciliter des réorientations grâce à des passerelles nombreuses dans les parcours transversaux (sauf en master *Géographie*).

L'aide à la réussite des étudiants se manifeste sous la forme de dispositifs communs à toutes les mentions d'assistance à la prévention du décrochage (projet « Mieux réussir en L1 ») ou via des passerelles de réorientation en première année (portail interdisciplinaire, proposé par l'UFR, qui permet aux étudiants de se familiariser avec d'autres disciplines, voire de valider une partie de leurs enseignements en cas de réorientation). Ces dispositifs, dont la mise en œuvre demande aux équipes pédagogiques un grand investissement, ne parviennent pas à remédier au problème d'échec massif en première année commun à toutes les formations du champ. Dans les LP, où les taux de réussite sont excellents et stables pour la LP MCCC (100%), mais où ils sont variables et non analysés pour la LP MATU (d'excellent en 2016 avec 19 étudiants sur 20 à faible en 2017 avec 6 réussites sur 15), l'effort porte essentiellement sur l'aide à l'insertion avec des résultats inégaux entre les deux LP : le taux d'insertion professionnelle des étudiants de la LP MATU se situe entre 80 et 100% alors que celui de la LP MCCC atteint seulement 53% des étudiants, ce qui est à peine satisfaisant pour une licence professionnelle en alternance, même si, dans les deux cas, les emplois correspondent au niveau de qualification visé. Au niveau master, où les formations sont plus tubulaires et offrent moins de passerelles et de possibilités de réorientations, l'accompagnement paraît moins formalisé et reposer avant toute chose sur le suivi individuel mis en place dans le cadre du mémoire. Le suivi de l'insertion et du devenir des diplômés pourrait être renforcé, notamment pour les parcours à finalités professionnelles.

Résultats

De manière générale, les formations proposées par l'UPEC présentent une bonne attractivité au niveau local (Val de Marne essentiellement) et ce malgré la forte concurrence de formations similaires proposées en Île-de-France, notamment par les universités du centre de Paris. Depuis quelques années, l'UPEC fait face à une croissance conséquente, de 28%, des effectifs étudiants pour l'ensemble du champ HCS même si elle concerne surtout la première année des licences. En effet, on observe une déperdition souvent notable entre la première année (L1) et la deuxième année (L2) de licence et ce malgré la forte implication des équipes pédagogiques dans la mise en place de systèmes de remédiation et de réorientation. En revanche, les taux se stabilisent entre la L2 et la L3 qui présentent des taux de réussite très élevés (de l'ordre de 90% en moyenne). En master, le taux de déperdition est bien moindre, même si on le retrouve entre la première année (M1) et la deuxième année (M2), notamment des formations à finalité « recherche » qui souffrent sans doute de la concurrence des universités du centre de Paris aux écoles doctorales plus visibles. Mais il peut être remarqué que les effectifs du master LLCER sont faibles et semblent révéler une assez faible attractivité, ce qui est d'autant plus inquiétant que le taux d'échec en fin de M1 est assez important (12 admis sur 32 en 2014, 11 sur 25 en 2015, 4 sur 19 en 2016 et 9 sur 32 en 2017, soit un taux de réussite compris entre 21% et 44%), surtout quand on les compare aux taux de réussite globaux (supérieurs à 80%) des autres formations. La ventilation par parcours n'est pas précisée, ce qui est dommage parce qu'elle permettrait vraisemblablement de mieux appréhender la situation de chaque mention et d'observer une tendance en faveur des parcours à vocation professionnalisante. A titre d'exemple, le parcours à vocation recherche du master d'histoire connaît un tassement de ses effectifs au profit des deux autres parcours à vocation professionnalisante (« Histoire et média » et « Histoire publique »). On peut supposer qu'il existe également des bifurcations vers les divers masters MEEF.

Le suivi des diplômés est assuré par un service central de l'UPEC, le service Pilotage et Offre de Formation (SPOF). Malgré des efforts depuis la précédente évaluation, le suivi du devenir des étudiants diplômés reste défaillant, même au niveau master où, pourtant, des effectifs plus resserrés qu'en licence devraient permettre un suivi plus précis. Les seules informations véritablement instruites quant au suivi des diplômés sont celles recueillies par les enseignants eux-mêmes. Ce constat touche l'ensemble des formations du champ.

Les données concernant le taux d'insertion professionnelle des étudiants diplômés de l'UPEC sont lacunaires : quand il y en a, on peut regretter de ne disposer que d'informations parcellaires, de l'ordre de 50 à 65% d'une promotion, concernant le suivi des étudiants. Aucun suivi n'est réalisé pour les étudiants sortant de licences dites "généralistes". Pour les autres diplômés, les éléments fournis dans le dossier ne donnent qu'une vision partielle de la situation. Les taux d'insertion affichés sont généralement bons, même si parfois dans des emplois sous-qualifiés (masters CPP et LEA)

La poursuite d'études est généralisée dans les licences. Pour les LP, la situation semble très contrastée : elle est logiquement relativement faible dans la LP MATU mais trop élevée après la LP MCCC (47 %). Il est cependant difficile d'avoir une vision globale de la poursuite des études aussi bien après les licences qu'après les masters car on ne dispose que de manière très parcellaire d'informations concernant les inscriptions en master (notamment MEEF), en préparation à l'agrégation et en doctorat.

POINTS D'ATTENTION

Dans un contexte de forte concurrence à l'échelle régionale, et malgré une volonté manifeste de professionnalisation des formations, y compris pour certaines licences dites généralistes, qui rencontrent un grand succès auprès des étudiants, le volet professionnel est encore perfectible particulièrement sur le plan des stages : la place qui leur est accordée et leur reconnaissance en termes d'ECTS sont insuffisants et parfois, en master, leur caractère est optionnel au lieu d'être obligatoire. Il conviendra donc de rendre les stages obligatoires dans tous les parcours de master.

Si elle présente des effectifs et des résultats satisfaisants en termes de taux de réussite, la LP MCCC enregistre un taux de poursuite d'études trop important, remettant par là même en question sa pertinence en tant que LP. D'autre part, cette même LP ne comprend pas d'enseignement de langue étrangère alors que c'est une obligation réglementaire. Au-delà de ce point de réglementation, il semble particulièrement anachronique de proposer une LP en communication orientée chargé de communication sans enseignement de langue étrangère évalué. Il pourrait être judicieux de repenser cette formation par exemple en l'intégrant sous la forme de parcours ou de blocs de connaissances et de compétences au sein d'une licence généraliste (comme celle de Lettres) en adéquation avec l'esprit du nouvel arrêté de Licence du 30 juillet 2018.

Malgré des efforts fournis depuis la précédente évaluation, les données concernant le suivi des diplômés et le taux d'insertion professionnelle sont lacunaires, y compris au niveau master. Il est à noter également que, dans certaines formations LP et master, les modalités de recrutement sont opaques. De plus, le pilotage des formations ne semble pas optimal, d'une part parce que les équipes n'accordent pas assez de place aux représentants des étudiants dans le pilotage, et d'autre part parce que la contribution des Conseils de Perfectionnement, dont la composition n'est pas toujours conforme à la réglementation, n'y est pas claire. Enfin on veillera à mettre en place un supplément au diplôme dans toutes les formations.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC

PRESENTATION DE LA FORMATION

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC est une formation généraliste en trois ans, ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master. Proposant trois parcours en troisième année de licence- L3 (*Aménagement-environnement*, *Société-territoire* et *Analyse spatiale et géomarketing*), elle aborde différents champs et méthodes de la Géographie et de l'aménagement, en préférant l'approche thématique à l'approche régionale. Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres langues et sciences humaines (LLSH), elle est ouverte sur les disciplines et formations connexes, notamment à travers des options et des possibilités de parcours combinés. Cette licence est délivrée uniquement en présentiel, proposée en formation initiale et en formation continue avec des possibilités de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP). Elle comprend un minimum de 1500 heures pour chacun des parcours, équilibrées entre cours magistraux et travaux dirigés, en salle sur le Campus de Créteil et sur le terrain notamment en Ile-de-France. Des stages d'observation sont attendus, possibles dès la deuxième année de licence (L2), et des pratiques d'ateliers sont proposées.

ANALYSE

Finalité

Les savoirs et les savoir-faire attendus sont clairement exposés. Les contenus des enseignements, détaillés, sont en phase avec les objectifs énoncés par la formation : proposer une formation généraliste en Géographie et aménagement qui permette à tous les étudiants, avec leur grande hétérogénéité, de choisir leur orientation de spécialisation en master. Les trois parcours proposés en L3 sont articulés avec les parcours proposés en master. On apprécie l'équilibre entre apports disciplinaires fondamentaux et apports méthodologiques disciplinaires, statistiques et informatiques. On apprécie également la réelle ouverture pluridisciplinaire, qui est au cœur de la pensée de l'offre de formation à l'échelle de l'UFR LLSH par le jeu des options et des double-parcours. Cela est en adéquation avec le souhait de permettre à tous les publics de construire un parcours initial avant de choisir une spécialisation en master. Les métiers visés ne relèvent d'ailleurs pas d'un niveau licence, mais d'un niveau master, ce qui est habituel pour les licences généralistes. Le constat des difficultés associées à la Géographie régionale, jugées trop discriminantes, peut en revanche entrer en contradiction avec la volonté de construire un socle géographique généraliste.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Géographie et aménagement* de l'UPEC est l'une des neuf licences de Géographie qui existent en Ile-de-France, dont quatre sont proposées dans la seule Académie de Créteil. Cette formation est d'ailleurs co-accréditée avec l'Université de Paris-Est Marne-la-Valée-UPEM. Elle remplit une fonction d'offre de service public d'enseignement supérieur de proximité fondamentale, qui s'exprime par une grande hétérogénéité du public accueilli. Ses effectifs sont en hausse depuis 2014, notamment en première année de licence (L1). Cette dynamique, qui est analysée dans le dossier d'autoévaluation, fait l'objet d'incertitudes dans l'évolution du système francilien en lien avec la réforme actuelle de l'entrée dans l'enseignement supérieur. Si ce n'est l'absence d'enseignements de Géographie régionale, le contenu de la formation ressemble à la plupart des licences *Géographie et aménagement* en France. A l'échelle de l'établissement, la licence *Géographie et aménagement* vient enrichir une offre généraliste qui fait la singularité de l'UPEC dans son environnement immédiat.

Cette licence est adossée à deux unités de recherche (l'une spécialisée en Géographie physique, l'autre spécialisée en Géographie urbaine et aménagement) dont les spécialités se retrouvent dans les orientations des parcours proposés en L3. L'environnement socio-économique n'est pas réellement décrit. Des relations régulières avec des acteurs franciliens sont énoncées sans plus de précision. Une liste des acteurs contactés à l'occasion des pratiques de terrain ou des stages réalisés par les étudiants aurait pu être jointe. Les coopérations internationales sont, quant à elles, essentiellement gérées au niveau de l'UFR. Six accords spécifiques existent pour la Géographie sans que ceux-ci ne semblent réellement structurants. Un projet de création d'une double licence avec l'Université du Québec à Chicoutimi est toutefois annoncé comme étant en construction.

Organisation pédagogique

La formation, dont l'organisation est très lisible, respecte une spécialisation progressive. La L1 repose sur un portail commun aux mentions de l'UFR LLSH, laissant une place à des enseignements correspondant à la mention d'inscription. La L2 est un tronc commun qui ouvre à trois parcours en L3. La licence *Géographie et aménagement* est articulée avec les autres formations de l'UFR LLSH sous la forme de multiples double-parcours et double-licences, qui permettent de multiples passerelles d'orientation tout au long du cycle. Un souci particulier est d'ailleurs apporté aux dispositifs de réussite étudiante, avec des tests de positionnement en entrée de L1 et des enseignements adaptés.

Si l'enseignement est uniquement proposé en présentiel, le recours à la pratique des contrats pédagogiques permet une prise en compte des situations particulières (étudiants-salariés notamment) sous la forme de dispense d'assiduité ou d'étalement des validations des unités d'enseignement (UE) de l'année sur deux ans. L'engagement étudiant est aussi reconnu.

Les supports pédagogiques sont majoritairement mis en ligne (plateforme espace pédagogique de ressources en ligne- EPREL) pour proposer un accès aux contenus d'enseignement aux publics qui se trouveraient empêchés. Plus largement, une intense réflexion est à l'œuvre autour de l'accessibilité aux contenus d'enseignement en tenant compte de la diversité des publics. Tout cela témoigne d'une bonne connaissance des publics étudiants qui suivent cette formation.

La professionnalisation n'est pas mise en avant, même si la pratique de terrain peut y contribuer. Des dispositifs sont proposés dans ce domaine par l'UFR LLSH (« les L de la nuit », un enseignement en mode projet) ou encore par l'université. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est générique pour l'ensemble des licences *Géographie et aménagement* en France. Elle n'est donc pas directement harmonisée avec ce qui est présenté dans le dossier d'autoévaluation. Les stages sont bien présents, proposés à partir de la L2, suivis et évalués sous la forme d'un rapport écrit. L'ouverture à la recherche n'est pas centrale, s'exprimant essentiellement en L3, conformément à l'orientation généraliste ambitionnée.

L'enseignement du numérique permet d'apporter les savoirs et savoir-faire essentiels à une formation en Géographie et aménagement (système d'information géographique, télédétection, cartographie, statistiques...). L'internationalisation repose sur l'étude obligatoire de deux langues vivantes ainsi que sur l'encouragement actif à la mobilité internationale. Les chiffres de la mobilité sortante sont cependant uniquement fournis à l'échelle de l'UFR : 70 étudiants par an en moyenne.

Pilotage

La présentation de l'équipe pédagogique est claire malgré la complexité engendrée par le portail de L1. On pourrait toutefois mieux préciser et mettre en valeur les qualités des intervenants extérieurs, afin de distinguer les intervenants répondant à un besoin spécifique et ceux répondant au problème du sous-encadrement souligné à plusieurs reprises dans le dossier d'autoévaluation. Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites, avec un portage de la formation relevant de la direction du département de Géographie et des responsabilités d'année et de parcours en L3. Le conseil de perfectionnement, qui doit se réunir annuellement, n'a été mis en place qu'en 2017. Il est donc trop tôt pour apprécier sa contribution au fonctionnement de la formation. Les échanges sur la formation ont essentiellement lieu lors des réunions de département, trois fois par an minimum. Il ne semble pas que les étudiants soient systématiquement associés à ces discussions, mais la composition annoncée du conseil de perfectionnement permettra d'associer durablement étudiants et professionnels. Une concertation avec les étudiants s'effectue au niveau de l'UFR au sein de la commission pédagogique. Plus largement, l'UFR a un grand rôle dans l'opérationnalisation de la formation.

Une démarche d'évaluation des enseignements sur la base de questionnaires anonymes est mise en place à l'échelle de la formation. L'autoévaluation de la formation est fine, avec une analyse des forces et des faiblesses qui est mise en perspective dans le temps long. Le rapport entre volume horaire et nombre de crédits ECTS est équilibré et permet de valoriser la spécialisation progressive. Le sens de l'approche par compétences fait encore l'objet d'un questionnement au sein de l'équipe pédagogique. Elle ne fait pas l'objet d'un suivi particulier. Il n'y a, en outre, pas de supplément au diplôme délivré. L'équipe pédagogique se concentre sur un suivi fin des étudiants, notamment les plus en difficulté. Les dispositifs mis en place sont mis en question par l'accroissement des effectifs qui renforce le sous-encadrement général, dans un contexte de baisse des moyens financiers dénoncée dans le dossier d'autoévaluation. L'UFR organise des temps aidant les étudiants dans leur processus d'orientation, notamment en master (mastérial) ou licence professionnelle.

Résultats constatés

Les effectifs ont connu une forte croissance au cours du dernier contrat (69 % d'étudiants en plus en trois ans). Avec 240 étudiants à l'échelle de la mention en 2017-2018, les effectifs sont très convenables pour une licence *Géographie et aménagement*. Les taux de réussite en L1 sont faibles et en baisse (36,9 % des présents aux examens en 2016-2017), mais très satisfaisants en L2 et L3 (respectivement 93,2 % et 92,7 % des présents aux examens, toujours en 2016-2017). Point positif, le taux de présents aux examens augmente en L1 (91 %), ce qui traduit l'efficacité des dispositifs d'accompagnement mis en place. Cela contribue, d'ailleurs, à expliquer partiellement la baisse du taux de réussite compte tenu, dans le même temps, de l'hétérogénéité croissante des publics constatée qui caractérise la hausse des effectifs. La stabilité de l'équipe pédagogique du département contribue sûrement à l'efficacité des dispositifs engagés. Le devenir des diplômés est connu quand il s'agit de poursuite d'études dans l'établissement et confirme la cohérence de l'offre de formation avec sa finalité principale : la poursuite d'études en master. Il n'existe pas de suivi d'insertion professionnelle des diplômés de licence à l'échelle de l'établissement, ce qui est habituel pour une licence tournée vers la préparation de la poursuite d'études en master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une bonne connaissance des publics étudiants, des démarches pédagogiques adaptées aux problématiques constatées, notamment des dispositifs de réussite étudiante.
- Une offre cohérente et équilibrée.
- Une analyse lucide des forces et des faiblesses.
- Des excellents taux de réussite en L2 et en L3.
- Une bonne ouverture internationale (notamment enseignement de deux langues vivantes).

Principaux points faibles :

- Un taux d'échec important en L1.
- Une place insuffisante donnée aux étudiants dans le pilotage de la formation.
- Une absence de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Géographie et aménagement* de l'UPEC est une formation généraliste de proximité, cohérente, qui accomplit une mission de service public d'enseignement supérieur dans toutes ses dimensions. De nombreux dispositifs sont mis en place dans la durée pour accompagner un public toujours plus diversifié, mais le contexte cumulé d'une augmentation forte des effectifs et de la diminution des budgets met en péril ces dispositifs reposant sur le présentiel, qui ont fait leur preuve. La stabilité de l'équipe du département est un facteur de cette réussite et dans le même temps peut conduire à un essoufflement des énergies dans le contexte décrit. Le projet est centré sur l'étudiant, son orientation et sa réussite, mais il serait possible de lui donner plus de place dans le pilotage. Un regard étudiant permettrait, par exemple, de mieux prioriser les efforts.

La formation gagnerait à renforcer ses ambitions en matière de préprofessionnalisation, à travers une meilleure valorisation des stages et de l'orientation vers des licences professionnelles. Cet axe peut contribuer à alimenter la réflexion sur le sens de l'approche par compétences engagée et qui doit s'exprimer dans le supplément au diplôme. Le contexte francilien étant très spécifique, il est important d'affirmer une identité et un projet qui soient plus lisibles en redonnant une place plus importante au lien avec la recherche, tout en respectant l'équilibre fin entre formation généraliste et coloration de spécialisation locale.

LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC

PRESENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC est une licence généraliste en trois ans. Son objectif principal est la poursuite d'études en master. Monodisciplinaire, cette licence offre plusieurs parcours orientant vers une préprofessionnalisation dès la première année de licence (L1): en L1, *Sciences de l'information et de la communication* (SIC) ; en deuxième année de licence (L2) s'ajoute un autre parcours, *Professeur des écoles* ; puis en troisième année de licence (L3), ceux de *Professeur du second degré* et *Administration, patrimoine*. Les parcours comptent environ 1500 heures de cours magistraux et de travaux dirigés dispensés au sein de l'Unité de formation et recherche (UFR) des Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) sur le site de Campus Centre à Créteil.

ANALYSE

Finalité

La formation expose clairement les objectifs, les connaissances et les compétences attendus dans le domaine permettant de poursuivre ses études en master ou d'occuper des emplois d'un niveau en accord avec la formation. L'éventail des parcours est vaste, auquel s'ajoutent sept doubles licences, qui ne sont pas nommées dans le dossier d'autoévaluation, afin d'offrir une réponse aux besoins d'un public étudiant particulièrement hétérogène.

Les enseignements sont pertinents et cohérents avec les objectifs scientifiques et professionnels de la formation. Les métiers visés et les poursuites d'études à l'issue de la formation sont renseignés et correspondent à la formation, mais en s'appuyant davantage sur des exemples ou des évaluations que sur une analyse précise de cohortes par parcours. Le suivi des étudiants à l'issue de la licence devrait être davantage renseigné et concerner l'ensemble des promotions.

Positionnement dans l'environnement

La formation, créée en 1971, a une forte attraction locale dans l'Est parisien bien qu'il existe des formations similaires dans d'autres établissements proches (Evry, Marne-la-Vallée) et 11 formations en Histoire en Île-de-France. Elle bénéficie de la présence de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) à Créteil. L'existence de doubles licences créées en 2002, associant l'Histoire aux langues (Anglais, Allemand, Espagnol), à la Géographie, aux Lettres et à la Philosophie, est un atout attirant de bons étudiants.

La formation s'appuie sur l'équipe d'accueil du Centre de recherche en Histoire européenne comparée (CRHEC), ce qui favorise une interaction pour des thématiques de cours. Des relations sont tissées avec des partenaires culturels régionaux et nationaux de manière ponctuelle. Elles gagneraient à être renforcées et élargies au domaine économique.

Vingt-et-un accords *Erasmus* existent au niveau du département et favorisent la mobilité des enseignants et des étudiants. Cette dernière, quoiqu'en hausse, reste cependant faible ; la proximité des universités parisiennes captant l'essentiel des échanges internationaux. On ignore combien d'étudiants étrangers sont accueillis par la formation. Le nombre d'étudiants ayant effectué un séjour à l'étranger est en augmentation, passant de 7 à 20 entre 2015 et 2018, mais reste faible comparé aux effectifs de la formation.

Organisation pédagogique

Un portail pluridisciplinaire en L1 permet l'adaptation et la réorientation des étudiants. Des groupes de niveaux sont mis en place en L1 tant en expression française qu'en méthodologie du travail universitaire pour faire face à l'hétérogénéité des publics. On aimerait connaître, de manière concrète, le contenu de ces unités d'enseignement (UE).

Les choix pédagogiques de l'équipe enseignante, notamment centrés sur un contrôle continu renforcé et sur la surveillance stricte de l'assiduité des étudiants, sont particulièrement satisfaisants et répondent aux besoins d'un auditoire étudiant hétérogène. La formation est progressive et bien pensée ; la spécialisation dans la discipline étant renforcée en L2 puis en L3. Si la maquette de la licence montre des UE tout à fait pertinentes pour une licence d'*Histoire*, les enseignements de L2, dits de renforcement, mériteraient d'être repensés afin d'être plus en adéquation avec les problématiques posées par le public étudiant.

Trois parcours offrent une diversification et une pré-orientation vers un secteur professionnel : un parcours en *Science de l'information et de la communication* (SIC) et deux parcours tournés vers les métiers de l'Enseignement (Premier degré et second degré). Sept doubles licences proposent des parcours sélectifs et exigeants destinés à attirer les étudiants venant des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), notamment ceux du lycée Léon-Blum de Créteil. Si l'offre est lisible et la palette diversifiée, il n'est pas sûr que les finalités professionnelles de tous ces parcours soient claires et efficaces, hormis pour les parcours *Professorat des écoles et du Second degré*.

L'enseignement se déroule principalement en présentiel. La formation dispose d'une plateforme numérique qui propose des supports de cours et d'exercices. Les étudiants ont accès à un environnement numérique de travail (ENT), mais il n'existe pas d'enseignement à distance. La formation est accessible par la validation des acquis de l'expérience et des acquis professionnels (VAE, VAP) ou des acquis d'études supérieures (VES). Elle développe des dispositifs d'aide à la réussite. La formation est sensible à la préprofessionnalisation, mais cela reste un vœu pieux en l'état actuel de la maquette des enseignements. Par exemple, un guide des stages, élaboré avec le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), existe, mais le nombre de stages réalisés est faible, témoignant d'un problème d'efficacité du dispositif.

Il n'est proposé aux étudiants qu'un stage optionnel court à effectuer en fin de L3 et seulement avec l'accord du responsable d'année. De fait, les seuls stages effectués le sont dans le monde de l'Enseignement. De manière générale, on trouve peu d'accompagnement au projet professionnel hormis en L1. L'UE Projet professionnel trouverait peut-être plus sa place en L3.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) doit être revue, notamment les rubriques des compétences, dont le classement n'est pas suffisamment en lien avec la formation. Elle manque globalement de lisibilité et doit être resserrée sur les informations essentielles concernant la formation : ainsi, on ne connaît pas la structure de la formation, ni la délivrance des crédits ECTS par unité d'enseignement. Ils témoignent de la relative faiblesse de la préprofessionnalisation dans cette formation.

Le lien avec la recherche est peu visible. Des enseignements transversaux en L1 et L2 permettent la pratique des outils numériques et une plateforme numérique est à disposition des étudiants et des enseignants, mais l'offre dans ce domaine, en L3 comme dans le parcours *SIC*, apparaît peu développée. Un effort notable concerne l'enseignement des langues puisque la licence comporte deux langues obligatoires et que des cours disciplinaires sont réalisés en Anglais.

Pilotage

La licence *Histoire* est gérée par le département d'Histoire. La direction est assurée par le directeur du département qui s'appuie sur les responsables de parcours, d'années et d'enseignements transversaux. Un conseil de perfectionnement existe, mais il est commun à la licence et au master. Seuls sont représentés les étudiants de master en deuxième année (M2), de L3 et de L2. D'après le dossier d'autoévaluation, on ne voit pas de représentants d'étudiants de la L1, de l'administration ou d'extérieurs. C'est d'autant plus surprenant que le dossier d'autoévaluation souligne plusieurs fois des problèmes de comportements disciplinaires en L1 dus à des groupes trop nombreux. Les réunions de coordinations sont régulières, en nombre suffisant.

Les modalités de contrôle des connaissances sont expliquées dans un livret qui donne la structure de la formation et les attributions des crédits ECTS, après avoir été validées par la commission formation et vie universitaire (CFVU). Les compétences attendues sont cernées, mais à reformuler dans la fiche RNCP. Leur suivi est assuré par l'existence d'un portefeuille des compétences auquel les étudiants sont sensibilisés en L1. Des groupes méthodologiques de niveau ont été mis en place et il existe un dispositif particulier, Soutien adapté sectoriel (SAS), tentant de remédier à l'échec en première année. Les premiers résultats semblent mitigés avec un fort pourcentage de décrocheurs. Des efforts sont entrepris pour une meilleure aide à la réussite, pour faciliter des réorientations grâce à des passerelles nombreuses dans les parcours transversaux. Mais ces réponses sont encore insuffisantes pour remédier à l'échec en L1.

Résultats constatés

La formation semble attractive, puisque ses effectifs sont en constante augmentation, passant de 334 à 475 inscrits entre 2013-2014 et 2017-2018. Cette hausse des effectifs est particulièrement marquée en L1 où elle est de l'ordre de 80 %.

Le problème reste l'échec en L1 avec un taux de réussite faible, autour de 35 %, lié en partie à la présence d'un public étudiant difficile peu adapté au suivi d'un cursus universitaire. Les taux de réussite sont en revanche excellents en L2 et L3 (entre 97,5 % et 100%).

Pour le suivi des étudiants, la formation renvoie à un service central de pilotage et d'offre de formation (SPOF). Mais, de fait, ce suivi est très lacunaire. Ainsi, on ignore le nombre d'étudiants par parcours et on ne connaît pas les taux de réussite aux différents concours (enseignement, administration, patrimoine) auxquels les divers parcours de la licence *Histoire* doivent conduire les étudiants. Les poursuites d'études en master à vocation recherche en Histoire sont faibles : entre un tiers et la moitié des effectifs de L3, les diplômés se dirigeant vers, principalement, en direction du master *MEEF Histoire-géographie* ou vers d'autres masters.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une licence *Histoire* de facture classique de très bonne qualité.
- Des doubles licences qui offrent des cursus renforcés.
- Des excellents taux de réussite en L2 et L3.
- Une attention portée aux problèmes d'hétérogénéité du niveau des étudiants.

Principaux points faibles :

- Un conseil de perfectionnement non conforme à la réglementation.
- Un suivi des diplômés insuffisant : données lacunaires et manque d'analyse de ces dernières.
- Une absence de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation devrait poursuivre les efforts entrepris pour faire face à l'hétérogénéité de son public. Il faudrait constituer une équipe représentant tous les acteurs de la formation, en intégrant notamment les étudiants de L1, pour tenter de remédier au fort taux d'échec en L1, en partie lié aux problèmes de discipline et à des groupes de travaux dirigés surchargés. Malgré les efforts déjà entrepris, le caractère pré-professionnalisant des parcours devrait être renforcé ; développer l'accompagnement des projets professionnels et l'enseignement numérique pourrait être une piste à creuser. L'équipe pédagogique pourrait améliorer le suivi de ses cohortes étudiantes. La connaissance du devenir universitaire et professionnel des anciens étudiants est en effet nécessaire pour analyser l'efficacité d'une formation et mieux définir certains parcours en relation avec un secteur d'activité particulier, correspondant aux besoins des étudiants. Il faudrait enfin revoir la composition du conseil de perfectionnement et veiller à délivrer un supplément au diplôme (inexistant actuellement bien que réglementairement obligatoire).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA)

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC

PRESENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) de l'UPEC forme les étudiants, en six semestres, à la maîtrise de deux langues étrangères et à des compétences en Commerce international. Elle offre deux parcours : *Anglais-allemand* et *Anglais-espagnol*. Une troisième langue peut être choisie en option (Allemand, Espagnol, Russe, Italien ou Arabe). Un stage obligatoire de sept semaines minimum, réalisé au sixième semestre, complète la formation. La licence est dispensée sur deux sites : Créteil et Sénart. Sur le site de Sénart, seul le couple *Anglais-espagnol* est proposé, avec l'Allemand comme troisième langue possible.

ANALYSE

Finalité
La finalité professionnelle de la formation est exprimée de manière claire et précise. La licence <i>LEA</i> forme les étudiants à la maîtrise de compétences linguistiques, multiculturelles, managériales et commerciales, qui correspondent parfaitement aux compétences attendues dans le domaine du Commerce international. Les enseignements sont organisés de manière progressive, afin d'atteindre les compétences visées. La préprofessionnalisation, mise en avant dans le dossier d'autoévaluation, se prépare dès la première année de licence (L1) au second semestre. Les objectifs scientifiques de la formation sont exprimés de manière moins visible. Toutefois, les débouchés poursuivis par la licence sont autant l'insertion professionnelle immédiate (mais aucun chiffre n'est communiqué) que la poursuite d'études (moins de 50 % des étudiants diplômés). S'agissant des débouchés professionnels envisagés (attaché commercial, assistant de direction, assistant marketing, assistant bilingue/trilingue), ils sont cohérents avec la formation proposée et le domaine visé. Un seul paraît difficilement atteignable à un niveau licence : celui de directeur commercial.
Positionnement dans l'environnement
L'analyse du positionnement académique de la formation au niveau national et local est peu développée dans le dossier d'autoévaluation de la formation. Étant donné les langues proposées dans la licence, la combinaison linguistique ne semble pas être un critère suffisamment pertinent de différenciation. La démarche de professionnalisation mise en place, en revanche, pourrait l'être, mais elle n'est pas valorisée. L'adossement à la recherche est peu présent. Il n'est fait mention que des rattachements des enseignants-chercheurs à plusieurs

équipes de recherche dont les thématiques sont pertinentes en LEA. S'agissant d'une formation dont la visée professionnelle est largement annoncée, il est regrettable que la licence ne dispose pas (ou peu) de partenariats formalisés avec des entreprises. Toutefois, des relations existent grâce aux stages réalisés par les étudiants au sixième semestre (environ 150 par an). Surtout, un partenariat existe avec les Conseillers du commerce extérieur de France (CCEF), qui aboutit à un projet professionnel mené avec les étudiants de deuxième année de licence (L2), ce qui est un point positif tout à fait considérable pour la formation. La dimension internationale de la formation est présente de différentes façons. L'UFR LLSH bénéficie de près de 130 conventions, mais seules 9 existent spécifiquement avec la licence, permettant à 23 étudiants de partir en semestre d'études chaque année, en L2 et en troisième année de licence (L3). Et parmi elles, 7 sont signées avec des universités espagnoles et 2 se trouvent en République Tchèque. Il est dommage qu'aucune convention ne lie étroitement la licence à des universités au Royaume-Uni et en Allemagne. D'autres mobilités sont cependant possibles grâce au Bureau de coopérations interuniversitaires. La mobilité entrante existe aussi, mais a connu un ralentissement ces dernières années.

Organisation pédagogique

La progression pédagogique de la formation est particulièrement bien pensée. Chaque semestre est organisé autour de trois unités d'enseignements (UE) fondamentales (les deux langues et les enseignements professionnels), dont les contenus évoluent au fur et à mesure des semestres et font en sorte d'atteindre les objectifs annoncés par la formation. L'étudiant peut également acquérir des compétences diversifiées grâce au module Options de parcours, qui lui permet de choisir une troisième langue et une option transversale. Enfin, des compétences additionnelles sont proposées sous la forme d'options, comme par exemple la possibilité de passer le *Test of English for international communication* (TOEIC), certifiant leur niveau en langue anglaise.

Par ailleurs, on note que les recommandations formulées lors de la précédente évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) ont été suivies par l'équipe pédagogique, qui a procédé à des ajustements de la formation.

Les publics spécifiques (sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap, etc.) ont la possibilité de passer un contrat pédagogique qui leur permet de bénéficier d'aménagements. La formation est ouverte aux personnes en formation continue et les démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) sont également accessibles.

La professionnalisation occupe une place réelle et importante pour une licence généraliste. Elle apparaît dans les enseignements professionnels dispensés, mais également dans la mise en place de projets professionnels dès la L1 puis en L2 avec les CCEF, ainsi que la possibilité de réaliser des stages optionnels courts en L2 et l'obligation de faire un stage de sept semaines minimum au sixième semestre, en L3. L'ensemble de ces actions est encadré et le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport.

La réflexion sur le projet professionnel est abordée dès la L1 avec les étudiants. Elle passe aussi par la rencontre de professionnels et la participation à des salons. Il aurait été d'ailleurs intéressant que le dossier d'autoévaluation approfondisse la présentation de ce point.

Les compétences annoncées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont complètes et cohérentes avec la formation, mais elles manquent de lisibilité en raison de leur organisation sous forme de liste désordonnée.

La place de l'international est d'abord présentée à travers les cours dispensés en langues étrangères, ce qui est assez logique pour une licence en LEA. Elle passe également par la mobilité des étudiants, possible pendant leurs études ou à l'occasion du stage. Ainsi, plus d'un tiers des stages s'est déroulé à l'étranger, notamment au Royaume-Uni et en Espagne, ce qui est très satisfaisant.

Concernant la mobilité étudiante, elle fait l'objet d'une vraie politique incitative au niveau de l'université, par exemple grâce aux échanges favorisés avec les étudiants étrangers entrants par le statut de *buddies*, partenaires étudiants. En tout, le dossier d'autoévaluation parle d'environ 70 mobilités sortantes chaque année, mais il s'agit d'un chiffre global pour l'ensemble de l'UFR. De même, la mobilité sortante des enseignants existe aussi au niveau de l'UFR, mais on ne sait pas dans quelle mesure elle concerne les enseignants de la licence LEA.

L'utilisation du numérique dans la formation reste pour l'instant assez classique (usages en Technologies de l'information et de la communication – TICE pour l'enseignement et mise à disposition d'un environnement numérique de travail- ENT, notamment).

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée (présence d'enseignants-chercheurs, maîtres de conférences- MCF, de personnel associé à temps partiel- PAST, de professeur agrégé- PRAG ou professeur certifié- PRCE, de lecteurs et de nombreux chargés de cours). Le pilotage de la mention est réalisé par plusieurs membres de l'équipe pédagogique, qui se répartissent plusieurs rôles clairement identifiés et semblent couvrir ainsi l'ensemble des responsabilités de la licence (directeur du département, responsable de la mention, responsable d'année, responsable par ensemble disciplinaire, responsable des stages, responsable du projet professionnel). Des réunions de l'équipe pédagogique sont organisées trois fois par an. Un conseil de perfectionnement existe et sa composition est conforme aux recommandations en vigueur.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement exposées, notamment dans les livrets pédagogiques. Un portefeuille d'expérience et de compétences est également mis à la disposition de l'étudiant et présenté dès la L1, dans le cadre du projet professionnel. Aucun supplément au diplôme n'a été remis avec le dossier d'autoévaluation, ce qui laisse penser qu'il n'a pas encore été mis en place.

L'aide à la réussite des étudiants prend la forme de renforcements (sur lesquels aucune information n'est communiquée cependant) et de dispositifs d'informations qui sont communs à toutes les mentions de licence. Un projet « Mieux réussir en L1 » est mis en place ; il permet d'accompagner les étudiants en difficulté, sur la base du volontariat, selon une approche transversale à l'ensemble des Sciences humaines et sociales (SHS). C'est une initiative intéressante et il aurait été utile de donner quelques chiffres : nombre d'étudiants suivant le dispositif et part de ceux qui accèdent finalement en L2. Par ailleurs, les réorientations sont possibles et facilitées par l'existence d'un portail interdisciplinaire qui permet aux étudiants de découvrir les autres disciplines pendant la L1.

Résultats constatés

Les effectifs en licence *LEA* sont importants (entre 350 et 505 étudiants en L1 au cours du dernier contrat), ce qui montre la forte attractivité du diplôme. Le taux d'échec en L1 est lui aussi important (autour de 60 %), mais l'équipe en a conscience et essaie d'en analyser les causes afin d'identifier des remédiations possibles. Les 15 % d'étudiants inscrits à l'issue d'un Bac professionnel réussissent très rarement, par exemple. Les résultats sont plus variables pour le quart des étudiants issu de Bacs technologiques. L'orientation vers des filières en Langues et Sciences sociales d'étudiants qui n'y sont pas préparés amènent à des situations d'échec et à une démotivation, constat partagé par les licences similaires des autres universités et qui pose la question des dispositifs de tutorat, renforcement disciplinaire et autres remédiations à mettre en place, voire d'une réorientation à l'issue du premier semestre. Les taux de réussite sont supérieurs à 80 %, voire 90 % en L2 et L3, selon les années.

Aucun chiffre sur l'insertion professionnelle n'est communiqué, celle-ci ne faisant pas l'objet d'enquête au niveau de l'UPEC, ce qui est regrettable pour la licence *LEA*, qui affiche une forte professionnalisation et dont on constate que seule la moitié des étudiants poursuivent leurs études (selon les chiffres communiqués dans le dossier d'autoévaluation), notamment au sein du master *LEA, Management international* trilingue de l'UPEC.

Le dossier fourni par l'établissement permet de penser que l'auto-évaluation a été conduite de manière rigoureuse. Elle est présentée de façon claire et efficace. Ainsi, elle débute par un résumé de deux pages de l'ensemble du dossier d'autoévaluation et se conclut par une présentation rapide des principaux points forts et points faibles de la formation, l'identification de risques et l'esquisse de perspectives d'amélioration.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Progression pédagogique de la licence construite et réfléchie.
- Professionnalisation de la formation réelle (projets dès la L1, stages : optionnel en L2 et obligatoire en L3).
- Pilotage de la mention lisible et bien organisé (répartition des responsabilités entre les membres de l'équipe).
- Auto-évaluation très bien réalisée, offrant une réflexion et des perspectives d'amélioration.
- Très bons taux de réussite en L2 et L3.

Principaux points faibles :

- Manque d'ouverture à l'international (peu de partenariats propres à la licence *LEA*, faible mobilité sortante des étudiants).
- Taux d'échec important en L1.
- Suivi des diplômés insuffisant : données lacunaires et manque d'analyse de celles-ci.
- Absence de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *LEA* présente de nombreux atouts pour former efficacement ses étudiants, tant aux débouchés professionnels annoncés dans le dossier d'autoévaluation qu'à une poursuite d'études en master. La professionnalisation présentée est réelle et la construction pédagogique fort bien pensée. Malgré tout, le taux d'échec important en L1 est un point négatif, auquel les dispositifs d'aide à la réussite en licence devraient pouvoir remédier dans une certaine mesure. Des solutions restent toutefois à inventer, un accompagnement des étudiants dans leurs études ou leur réorientation étant souhaitable pour renforcer l'implication et la motivation de tous les étudiants dans leur formation. Dans le même sens, il conviendrait d'analyser le devenir des diplômés pour mieux mesurer l'efficacité de la préparation de la mention et les évolutions ou ajustements qui pourraient être nécessaires. D'autre part, afin de renforcer la dimension internationale de la formation, il serait utile de développer des partenariats propres à la licence *LEA* avec des universités anglophones et germanophones. Enfin, il conviendrait de corriger l'absence de supplément au diplôme.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER)

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION :

La licence *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC, portée par l'Unité de formation et recherche (UFR) des Lettres, langues et sciences humaines (LLSH), est une formation en trois ans dispensée en présentiel sur le Campus Centre à Créteil, dont la principale finalité est la poursuite d'études en master. Elle se compose de trois parcours correspondant aux trois langues d'étude possibles : *Anglais, Allemand* et *Espagnol*, dès la première année de licence (L1). Un parcours *Sciences de l'information et de la communication* (SIC) est possible pour les trois langues d'étude dès la L1.

ANALYSE

Finalité
<p>La licence <i>LLCER</i> a pour objectif de doter ses étudiants de connaissances et compétences linguistiques, littéraires et civilisationnelles en Anglais, en Allemand ou en Espagnol, en fonction du parcours choisi, ainsi que de compétences transversales, d'ouverture et de professionnalisation.</p> <p>Si cette licence mène classiquement à une poursuite d'études en master destinant aux métiers de la Recherche et de l'Enseignement, certains parcours (<i>Anglais, Espagnol</i>) visent néanmoins une diversification des débouchés professionnels en proposant une spécialisation <i>Traduction</i>.</p> <p>Les objectifs visés sont certes classiques mais bien en cohérence avec les attendus et les ambitions des étudiants qui optent pour ce type d'études généralistes.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement dans l'environnement socio-professionnel est très satisfaisant. Des partenariats fructueux, notamment avec des institutions d'enseignement supérieur, montrent que la formation travaille avec un réseau local (ESPE, conservatoire, cinéma à Créteil et l'Opéra de Paris).</p> <p>Ces partenaires sont au cœur d'une pédagogie de projet, en particulier avec le conservatoire de Créteil et le Cinéma (séances-débats, doublages). Des sorties sont organisées à l'Opéra, pour les anglicistes.</p> <p>Chaque parcours présente une voire plusieurs spécificités qui lui confèrent une certaine pertinence par rapport</p>

aux formations équivalentes au niveau régional, même s'il s'agit d'une licence présente dans toutes les universités, ce qui en fait une offre de proximité. Une valeur ajoutée de l'offre de formation est la possibilité d'opter pour une mineure *Sciences de l'information et de la communication* ou de se lancer dans une double licence *Anglais/allemand, Anglais/histoire, Allemand/histoire* ou *Espagnol/histoire*.

La formation présente un bon rayonnement à l'international et la mobilité des étudiants est facilitée par de nombreux accords avec des universités à l'étranger et programmes d'échanges (*Erasmus* et *hors Erasmus*). Toutefois, les flux de mobilité indiqués concernent essentiellement l'UFR.

Les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique, du Laboratoire Institut des mondes anglophone, germanique et roman (IMAGER, EA 3958), intègrent leurs recherches à leurs enseignements. Les étudiants sont conviés aux manifestations scientifiques et informés des poursuites d'études en master à l'UPEC pendant les masteriales (une journée spéciale de présentation des masters). Des événements d'envergure sont organisés telle la semaine internationale *Whitman* qui associe recherche et pédagogie, mêlant enseignants-chercheurs et étudiants venus de plusieurs continents.

D'autres projets innovants se tiennent au niveau national, comme le lien avec le Festival du cinéma de Biarritz et des rencontres avec des réalisateurs.

La licence est donc bien intégrée à son environnement. Elle en tire un grand dynamisme. Elle tisse des liens au niveau local, national et international.

Organisation pédagogique

La spécialisation et la complexification de la formation sont pensées de manière progressive sur les trois années.

L'organisation commune aux trois parcours en L1 facilite les passerelles et réorientations.

Des lignes directrices sont décidées au niveau de la mention pour une organisation similaire dans chacun des parcours. Cependant, les déclinaisons sont possibles et les ajustements par département, par langue sont nombreux. Chaque parcours a ses spécificités et ses spécialisations. Pour le parcours *Anglais*, en troisième année de licence (L3), l'étudiant peut choisir entre une spécialisation *Métiers de l'enseignement* ou *Métiers de la traduction*. Pour le parcours *Allemand*, on propose en L3 un stage optionnel.

On note la mise en œuvre pertinente d'une différenciation (aide à la réussite et pédagogie innovante). Différents parcours transversaux sont proposés pour répondre à l'hétérogénéité des profils.

Un cycle classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) avec le Lycée Léon Blum de Créteil avait été mis en place mais a été fermé en 2016 par le rectorat contre l'avis des universitaires.

Parmi les possibilités de suivre un cursus plus exigeant, les étudiants ont le choix entre sept doubles licences, un parcours *Sciences de l'information et de la communication*, des spécialisations *Enseignement premier degré / Enseignements second degré*. La spécialisation en L3 est combinée à une ouverture linguistique et disciplinaire tout au long de la formation.

La préprofessionnalisation est mise en place de manière ponctuelle : en L1, une unité d'enseignement (UE) Projet professionnel et un portefeuille de compétences, et en L3, les masteriales. La formation n'impose pas de stage mais donne la possibilité de faire un stage volontaire, sous convention, évalué par un rapport de stage. L'engagement étudiant est aussi reconnu. Les étudiants sont bien informés par une multitude d'outils d'information : livret pédagogique et guide des stages, offres de stages publiées en ligne ainsi qu'un dispositif mis en place par l'UPEC et des outils d'aide à l'insertion professionnelle mis en ligne, mise en œuvre d'ateliers et partenariat avec l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) pour aider à trouver un premier emploi.

Le numérique est bien intégré dans la formation avec du matériel multimédia, un laboratoire, un espace numérique de travail (ENT) et des logiciels bureautiques traditionnels et spécifiques (en linguistique). Des espaces de travail collaboratif en ligne ont également été mis en place.

La dimension internationale est centrale dans la formation. Accords et partenariats sont nombreux et variés, au niveau de l'UFR, et semblent fonctionner, même si les chiffres gagneraient à être précisés (flux entrants et sortants : environ 70 étudiants sortants par an depuis 2013 au niveau de l'UFR). Au niveau de la formation elle-même, le dossier d'autoévaluation indique un nombre de 28 étudiants en mobilité sortante en 2017-2018. L'apprentissage d'une deuxième langue vivante est obligatoire (choix entre six langues) et l'enseignement se fait en groupes de niveau.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est inutilement chargée et pourrait faire l'objet d'un petit effort de présentation pour améliorer sa lisibilité. Il n'existe pas de supplément au diplôme.

Pilotage

La licence *LLCER* relève de trois départements et sa direction se fait en coresponsabilité. Des réunions de concertation sont organisées régulièrement.

Au sein de cet ensemble, chaque département prépare sa propre maquette d'enseignement, ce qui peut expliquer la perte de lisibilité au niveau de la mention, faute d'architecture commune, mais permet à chaque département de s'organiser en fonction de ses besoins.

Dans chaque département, la formation est pilotée par des responsables de parcours et/ou des responsables d'année (L1, L2, L3), qui encadrent les étudiants et assurent le suivi des enseignements. Les responsabilités sont bien réparties tout au long de la chaîne et les missions sont décrites dans un document de pilotage revu en 2017.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2017, dont la composition est conforme aux attentes, ainsi qu'une commission « Pédagogie », au niveau de l'UFR, qui se réunit plusieurs fois par an pour évoquer les questions propres aux enseignements.

En matière d'aide à la réussite, on note des aménagements pour les publics à besoins particuliers (tiers-temps, aide à la rédaction, accompagnement). La dimension méthodologique est forte en L1. On peut ajouter la possibilité de mise à niveau et de cours en groupes de niveau pour les Langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD), ainsi qu'une réorientation facilitée par l'organisation de la L1 commune à différentes mentions.

L'accès aux parcours par validation des acquis de l'expérience et des acquis professionnels (VAE, VAP) est possible mais rarement sollicité.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont présentées aux étudiants dans le *syllabus* en toute transparence. Les documents nécessaires à l'information des étudiants sont facilement accessibles. Le portefeuille de compétences est disponible sur la plateforme *e-campus*.

La plupart des enseignements sont évalués par les étudiants. Ces évaluations sont aussi faites lors de réunions de département et de réunions dites de secteur pour préparer une nouvelle année universitaire.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont en légère augmentation (de 339 en L1 en 2013-2014 à 371 en 2016-2017, il n'existe pas de chiffres plus récents) et le taux d'abandon est indiqué comme étant en baisse en L1 depuis 2017 (bien qu'aucun chiffre précis ne soit fourni dans le dossier d'autoévaluation). De nombreux dispositifs d'aide à la réussite sont à l'œuvre sans avoir, selon le dossier d'autoévaluation, d'effets vraiment convaincants. Le dossier d'autoévaluation indique le recrutement de nombreux bacheliers issus de filières professionnelles qui sont souvent en situation d'échec en L1 *LLCER*. Malgré les nombreux dispositifs mis en place et l'implication de l'équipe pédagogique, le taux de réussite en L1 (35 % en 2016-2017) est particulièrement faible. En L2 et L3, le taux de réussite est quant à lui très satisfaisant (supérieur à 90 %).

Le suivi des diplômés est inexistant au niveau de l'insertion professionnelle car, selon le dossier d'autoévaluation, ce n'est pas l'objectif premier de la formation et des étudiants. Seul le suivi des diplômés de *LLCER* en poursuite d'études à l'UPEC est assuré. Selon les années, entre 85 et 99 % des diplômés de licence poursuivent leurs études au sein de l'UPEC. Entre 51 et 61 % des poursuites d'études se font en master *LLCER* ou en master *MEEF* (essentiellement *MEEF second degré*, dont certains enseignements sont mutualisés avec le master *LLCER*).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien construite, progressive, cohérente.
- Excellente insertion dans l'environnement local, régional et national.
- Projets pédagogiques variés, une équipe dynamique.

Principaux points faibles :

- Taux d'échec élevé en L1.
- Suivi des diplômés insuffisant : données lacunaires.
- Absence de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence est bien structurée et dynamique.

L'international est au cœur des préoccupations et les dispositifs à l'œuvre sont efficaces.

Le taux d'échec en L1 est élevé malgré les efforts de l'équipe pédagogique. On pourrait suggérer à l'équipe pédagogique de formuler des propositions d'accompagnements pour les « oui si » de Parcoursup, voire des propositions de réorientation dès la prérentrée, grâce à la mise en place d'un test de positionnement mettant en évidence des lacunes linguistiques rédhibitoires pour le suivi des enseignements.

Le suivi des diplômés est à renforcer, notamment par la création d'annuaire ou d'un réseau d'anciens. Une meilleure analyse des données de pilotage pourrait servir à l'équipe pédagogique à améliorer son offre de formation. Enfin, il faut mettre en place un supplément au diplôme.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE LETTRES

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres* de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC est une formation généraliste en trois ans qui offre dès la première année de licence (L1), à côté d'un parcours « monodisciplinaire », un parcours *Histoire-Lettres* et un parcours *Sciences de l'information et de la communication* (SIC). D'autres parcours s'ajoutent : en deuxième année de licence (L2), le parcours *Enseignement premier degré*, et en troisième année de licence (L3), les parcours *Enseignement second degré*, *Rédaction professionnelle et communication multimédia* (RPCM), *Médiation culturelle* (MC). Délivrée uniquement en présentiel sur le campus Centre de Créteil au sein de l'Unité de formation et recherche (UFR) des Lettres, langues et sciences humaines (LLSH), elle comprend un total d'environ 1 500 heures d'enseignement et prévoit plusieurs dispositifs de stage (optionnels courts dès la L2, longs et obligatoires en L3 dans les parcours professionnalisants : *Enseignement premier degré*, *Enseignement second degré*, *RPCM*, *MC*). Elle a un double objectif en fonction des parcours : poursuite d'études en master ou insertion professionnelle à Bac +3.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la licence *Lettres*, cohérents et clairement affichés, varient en fonction du parcours choisi, puisque les parcours dits professionnalisants (*Enseignement premier degré*, *Enseignement second degré*, *RPCM*, *MC*) permettent de façon plutôt inhabituelle une entrée dans la vie active à l'issue du cursus de licence générale, garantie par l'acquisition de compétences techniques appropriées (rédaction web, suivi d'événements, publication assistée par ordinateur, etc.). Une insertion professionnelle directe dans le domaine du Numérique, du Graphisme, de l'Édition, de la Communication, de l'Administration et de la Culture est donc possible, ce qu'a pu confirmer le recrutement de plusieurs diplômés à l'issue de leur stage.

Les poursuites d'études sont également garanties par la présence de plusieurs masters adaptés (*Lettres ; Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ; Rédaction ; Communication ; Management du spectacle vivant*), ainsi que plusieurs masters autour de la Culture et de la Médiation (dont le parcours *Expertise et Médiation culturelle* du master *Arts et Cultures*).

Positionnement dans l'environnement

La structure de la licence *Lettres* obéit à une stratégie qui lui donne une bonne visibilité à l'échelle locale, mais aussi nationale : la diversification des parcours d'une part ; le choix de n'ouvrir certains d'entre eux qu'en L3 afin de favoriser les réorientations tardives, d'autre part. Enfin, l'existence d'un socle fort dans le domaine Littéraire et une bonne implantation dans le tissu institutionnel local distinguent cette formation de celles, analogues, proposées par l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée ou d'autres universités parisiennes, et génèrent une réelle attractivité (70 % à 85 % des étudiants de ces parcours proviennent d'autres universités ou de Brevets de technicien supérieur- BTS). La licence est adossée à deux équipes d'accueil : le Laboratoire Lettres, idées, savoirs (LIS, EA 4395), et le Centre d'études des discours, images, textes, écrits et communications (CEDITEC, EA 3119), qui correspondent aux différentes orientations de la mention. Les enseignements de la L3 reflètent l'état actuel de la recherche et préparent ainsi à une éventuelle poursuite d'études ; cette préparation gagnerait cependant à être actualisée ou complétée par l'initiation à de petits travaux de recherche (élaboration de dossiers, etc.).

L'implantation de la licence *Lettres* dans le territoire est excellente, grâce à de nombreux partenariats institutionnels formalisés par des collaborations régulières et, le plus souvent, des conventions. Ces partenariats se traduisent par l'intervention, ponctuelle ou régulière, de professionnels dans les cours et par des offres de stage. Les principaux partenaires s'inscrivent dans un périmètre géographique de proximité (théâtres, musées, médiathèques ou institutions limitrophes comme la Médiathèque de L'Abbaye-Nelson Mandela ou la Maison des Arts, toutes deux situées à Créteil) ou régional (Salon du Livre et de la Presse Jeunesse de Montreuil ; Théâtre National de Chaillot à Paris). Leur nombre et leur rayonnement sont en expansion (collaborations envisagées avec le Centre Pompidou). Ces partenariats mobilisent ainsi des acteurs relevant aussi bien du domaine de la Culture que des entreprises des secteurs de l'Édition et de la Communication, ou encore des Ecoles.

L'apprentissage de deux langues vivantes obligatoires pour non spécialistes est assuré (avec un choix de six langues). La dynamique internationale de la formation s'appuie sur le nombre important de conventions *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus) ou d'accords bilatéraux signés à l'échelle de l'UFR (130 environ), à quoi s'ajoute une mobilité des enseignants-chercheurs, mais aussi des étudiants (70 par an à l'échelle de l'UFR). Toutefois, aucune donnée précise ne concerne la mention, ce qui aurait pourtant été utile.

Organisation pédagogique

La licence *Lettres* participe d'une structure commune à l'UFR (portail Lettres, langues, philosophie, histoire et géographie). Elle se partage d'abord entre enseignements transversaux (dont un cours d'initiation au monde professionnel), enseignements pluridisciplinaires et enseignements disciplinaires en L1, avec une spécialisation progressive au fil des années et en fonction des parcours. Elle se caractérise par l'existence d'un solide socle d'enseignements en Littératures. La licence « monodisciplinaire » renforce les enseignements littéraires et de linguistique qu'elle explore en diachronie à partir de la L2 ; cet enseignement s'adapte aux objectifs des différents parcours : approche (pré-)professionnelle, méthodologie, principes et écriture propres à la médiation culturelle (pour le parcours *MC*), etc. Elle repose en outre sur une initiation aux nouvelles technologies adaptée aux champs professionnels concernés (outils d'infographie et d'édition web, par exemple, dans les parcours *RPCM* et *MC*). Les stages de trois mois, obligatoires en L3, avec tuteur et retour sur expérience, validés par une soutenance, ainsi qu'une approche par pédagogie de projet (dans l'unité d'enseignement- UE Travaux encadrés) assurent une bonne initiation au monde du travail dans les parcours professionnalisants (*Enseignement premier degré*, *RPCM* et *MC*). Des stages courts avec convention, en lien avec les projets professionnels, peuvent tenir lieu d'option pour tous. Quant aux parcours *Enseignement* (du premier ou du second degré), ils proposent des enseignements complémentaires appropriés.

L'existence d'une matrice d'emploi du temps commune à l'UFR garantit en principe la faisabilité des différents parcours et le choix de langues. L'engagement étudiant peut faire l'objet d'un contrat qui en assure la valorisation. Des mesures dérogatoires diverses et l'existence d'une plateforme assurent une bonne intégration des publics spécifiques et en situation de handicap. Une formation continue avec validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) est prévue. Les dispositifs d'aide à la réussite sont nombreux : traditionnels (pré-rentrée, réorientation facilitée par le portail interdisciplinaire), mais aussi plus volontaristes, puisqu'en L1 toutes les UE sont évaluées en contrôle continu et que le plan « Mieux réussir en L1 », transversal, propose un accompagnement aux étudiants qui n'ont pas acquis toutes les bases requises.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et complète, même si certains débouchés professionnels annoncés (comme journaliste) paraissent peu réalistes à l'issue de la seule licence.

Pilotage

Le secrétariat des L1 est mutualisé (au niveau de l'UFR), mais le département s'appuie sur un secrétariat pédagogique spécifique pour les L2 et les L3.

Le département est dirigé par un ou deux collègues élu(s), qui porte(nt) aussi la mention. Le pilotage de la mention s'appuie essentiellement sur les enseignants-chercheurs responsables d'année, de parcours, ou d'enseignements transversaux, qui sont chargés du suivi des enseignements et des étudiants. L'équipe pédagogique élargie se réunit au moins trois fois par an ; les bilans des responsables d'année ou de parcours y sont exposés. Sauf cas particulier, ces réunions n'accueillent pas de représentants étudiants, ce qui est regrettable car la formation se prive ainsi d'une participation étudiante de proximité. Un conseil de perfectionnement existe depuis 2017. Il est composé des responsables d'année et de parcours, d'étudiants et de membres extérieurs (chargés de cours, enseignants du secondaire), mais l'on regrette qu'aucun professionnel correspondant aux secteurs des autres parcours professionnalisants (*RPCM, MC*), voire des autres parcours-types, ne soit sollicité. La délégation d'un certain nombre de prérogatives au conseil de gestion de l'UFR pour le pilotage de la mention, en particulier pour les décisions relatives à l'organisation voire au contenu de la formation, risque d'entraver la réflexion collective et collégiale, et d'éloigner la formation de son public.

Les jurys sont constitués d'enseignants ou enseignants-chercheurs et de représentants du monde professionnel. Un portefeuille d'expériences et de compétences est mis à la disposition des étudiants sur la plateforme *e-campus*. Le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants a été récemment formalisé mais n'est pas encore opérationnel. Pour l'instant, les enquêtes, individuelles, ne sont pas diffusées, ce qui ne peut servir une réflexion collective pourtant nécessaire au vu des importants taux d'échec, en L1 notamment.

On note l'absence de supplément au diplôme, pourtant obligatoire depuis 2014.

Résultats constatés

La très forte augmentation des effectifs de L1 (de 64 à 138 entrants en trois ans) ne bénéficie pas aux années ultérieures, où les effectifs sont au contraire en baisse (de 58 à 28 en L2, de 58 à 51 en L1), ce qui ne laisse pas de questionner sur la possibilité (et la pertinence) de maintenir tous les parcours (même si 3 – SIC, enseignement premier degré, enseignement second degré – de ces 7 parcours sont mutualisés avec d'autres mentions de licence), surtout dans un contexte budgétaire serré. Si l'équipe a fait le choix de privilégier la richesse de l'offre de formation (et de sacrifier les dispositifs d'enseignants référents et le tutorat), le très faible taux de réussite en L1 (1/4 environ des inscrits ne se présente même pas aux examens) et le taux d'échec croissant (50 à 75 %) semblent inviter à revenir sur ce choix.

Le taux de réussite est en revanche très bon en L3 (85 à 93 %). Les suivis de cohorte ont été abandonnés depuis 2016, et l'observatoire de l'établissement ne fait pas d'enquête d'insertion professionnelle pour les licences générales, ce qui est habituel, mais en l'occurrence dommage eu égard aux parcours-types professionnalisants, dont la fréquentation se maintient. Le devenir des diplômés n'est ainsi connu qu'à la marge : quand il s'agit de poursuite d'études dans l'établissement (la moitié des étudiants ayant obtenu leur licence poursuivent en master, ce qui est peu), ou par un suivi informel pour les quelques étudiants recrutés à la suite de leur stage.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Richesse et variété des parcours et, corollairement, des débouchés possibles.
- Bon potentiel d'employabilité des diplômés des parcours-types professionnalisants.
- Bonne attractivité régionale voire nationale de la licence.

Principaux points faibles :

- Taux d'échec et d'abandon importants en L1.
- Suivi des diplômés insuffisant : données lacunaires et manque d'analyse de celles-ci.
- Absence du supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Lettres* de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne est une formation généraliste au solide socle disciplinaire, qui propose de façon progressive une grande diversité de parcours-types, professionnalisants ou débouchant sur une poursuite d'études adaptée. Les stratégies d'insertion des étudiants et la prise en compte des diverses et éventuelles réorientations sont louables. Pour autant, le taux d'échec en fin de L1 est élevé, tandis que la baisse des effectifs en L2 et L3 invite à renforcer les dispositifs d'aide à la réussite, voire à réfléchir sur la pertinence du maintien du nombre élevé de parcours. Une sollicitation accrue des étudiants dans les réflexions relatives à la formation (certes déjà effective dans le cadre du conseil de perfectionnement, mais peut-être trop discrète dans le quotidien de la formation), et une discussion commune sur l'évaluation des enseignements pourraient en partie y remédier. Il convient également de délivrer un supplément au diplôme.

L'absence de suivi formalisé des diplômés empêche d'évaluer de façon suffisamment précise l'efficacité de la formation – suivi qui permettrait aussi de mieux ajuster la fiche RNCP aux débouchés professionnels réels de la formation.



LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Philosophie* de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC propose une formation aux méthodes et aux différents domaines de la Philosophie (histoire de la philosophie, philosophie morale et politique, philosophie des sciences, philosophie de la connaissance, esthétique). La formation propose trois parcours spécialisés, après une première année commune : une double licence *Histoire-philosophie* (qui donne lieu à la validation de deux diplômes), un parcours *Philosophie-communication* et un parcours *Professorat des écoles*. La licence compte environ 1500 heures d'enseignement quel que soit le parcours. La formation est dispensée en présentiel, sur le Campus Centre de Créteil et elle est hébergée au sein du département de Philosophie de l'Unité de formation et recherche (UFR) des Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) de l'UPEC.

ANALYSE

Finalité
<p>Les finalités de la licence <i>Philosophie</i> et de ses différents parcours sont bien identifiés. La structure de la formation et les contenus des enseignements sont clairement adaptés à ses objectifs. La progressivité de la spécialisation ménage des possibilités de réorientation en première année de licence (L1) et en deuxième année de licence (L2), ainsi qu'un accompagnement relativement individualisé durant l'ensemble du cursus, du fait d'effectifs raisonnables et grâce à un fort investissement de l'équipe pédagogique. L'ensemble des champs de la Philosophie est couvert durant le cursus avec un net accent sur les aspects méthodologiques durant les deux premiers semestres.</p> <p>Les diplômés peuvent poursuivre leurs études au niveau master ou (s'ils souhaitent s'insérer dans le monde du travail) ils peuvent trouver des débouchés dans les domaines de la Presse, de l'Édition, de la Communication en entreprise (pour les étudiants du parcours <i>Philosophie-communication</i>) ou dans l'Administration publique (après la réussite à un concours).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Au niveau régional, la formation se présente comme la seule licence <i>Philosophie</i> proposée dans l'Est francilien et elle vise à se distinguer au niveau local et national par la double licence <i>Histoire-philosophie</i>, la spécificité du parcours <i>Philosophie-communication</i> et de la double licence <i>Médecine-philosophie</i> proposée (à partir de la L2) aux étudiants de la faculté de Médecine de l'UPEC. Il faut cependant signaler qu'une licence <i>Philosophie</i> est proposée également par l'Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis.</p>

De nombreuses coopérations internationales sont signalées (notamment dans le cadre des échanges *Erasmus* et *Erasmus +*) mais le nombre précis d'étudiants en mobilité sortante n'est pas indiqué (le nombre avancé dans le dossier d'autoévaluation correspond à celui de l'UFR dans son ensemble et non à la seule licence *Philosophie*). Il n'est pas fait mention de professeurs invités qui pourraient intervenir dans la formation de licence au titre de l'internationalisation entrante ; cela constituerait pourtant une opportunité pour les étudiants ne pouvant ou ne souhaitant pas s'expatrier immédiatement d'avoir un contact avec d'autres méthodes d'investigation et traditions philosophiques.

Les étudiants sont très tôt, dans leur cursus, invités à assister à des journées d'études, des conférences et des colloques de recherche organisés par le Laboratoire Lettres, idées, savoirs (LIS) de l'UPEC et par le Laboratoire Littérature, savoirs et arts (LISAA) de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée-UPEM, ce qui permet à ceux qui le souhaitent de se faire une idée plus précise de la recherche en Philosophie avant de s'orienter éventuellement vers le master de l'UPEC. Plusieurs partenariats bien installés avec divers acteurs socio-économiques et culturels de Créteil (Centre hospitalier intercommunal de Créteil, Cinéma du palais) permettent aux étudiants d'expérimenter l'impact de la Philosophie sur le tissu social local, et d'envisager des stages, qui ne sont pas obligatoires mais encouragés par le pilotage de la formation. L'ensemble des parcours proposent en effet la possibilité d'un stage court (un ou deux mois) comme option transversale au cours de la troisième année de licence (L3) ou pendant l'été (trois crédits ECTS).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est très lisible et prévoit une spécialisation progressive. Les attendus de l'Histoire de la Philosophie et de la Philosophie générale constituent la colonne vertébrale de la L1 et de la L2. La structure de licence au niveau du portail de l'UFR LLSH de l'UPEC assure l'acquisition progressive à la fois des compétences transversales communes à toutes les études supérieures de LLSH (langues, méthodologie du travail universitaire, expression écrite et orale, projet professionnel et technologies de l'information et de la communication), une culture générale dans le domaine grâce à un bloc d'enseignements pluridisciplinaires mutualisés au niveau de l'université et un bloc d'enseignements disciplinaires exigeants dans les champs principaux de la Philosophie (esthétique, philosophie des sciences et de la connaissance, philosophie morale et politique, métaphysique).

Les parcours offerts aux étudiants de la licence *Philosophie* sont également progressifs (double licence *Communication-philosophie*, *Histoire-philosophie*, *Professorat*) et structurés de manière à permettre aux étudiants qui les choisissent de diversifier leurs choix d'orientation post-licence.

L'utilisation du numérique concerne essentiellement la plateforme espace pédagogique de ressources en ligne (EPREL), utilisée comme un dépôt de documents-ressources utiles d'abord pour les étudiants ayant assisté à tout ou partie des enseignements en présentiel. Les étudiants en situation de handicap peuvent en bénéficier mais ne disposent pas de modules spécifiques en *e-learning*. Les contrats pédagogiques individuels permettent néanmoins d'assurer un suivi relativement proche des étudiants en régime dérogatoire. Il faut souligner la présence de nombreux dispositifs pédagogiques élaborés en partenariat avec les étudiants de la mention (joutes philosophiques, ciné-philo) et l'accent mis par l'équipe sur la reconnaissance de l'engagement étudiant.

Les validations d'acquis de l'expérience (VAE) et validations des acquis professionnels (VAP) permettent d'accueillir dans la licence *Philosophie* des étudiants en formation continue pouvant bénéficier de conditions particulières définies par un contrat pédagogique individuel. Enfin, les enseignements de connaissance du monde professionnel structurés autour d'un portfolio d'expérience et de compétences (qui peut être complété par des stages dès la L2) assurent une orientation post-licence éclairée.

L'équipe pédagogique réalise un effort important en direction des étudiants les plus fragiles par différents dispositifs de remédiation (semaine de pré-rentree, livret pédagogique exhaustif, consultation individuelle des copies, responsable pédagogique d'année, entretiens individualisés, renforcement volontaire en fonction des résultats à des tests de positionnement). La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation est fournie et en adéquation avec les objectifs d'insertion professionnelle de la formation.

La licence *Philosophie* (comme toutes les licences de l'UPEC) propose des dispositifs spécifiques de soutien pour l'accès à l'international. Ainsi, l'étude de deux langues vivantes (ou d'une langue vivante et une langue ancienne) est obligatoire ; certains cours transversaux sont dispensés en Anglais en L1 et trois cours en L2 et L3 portent sur l'analyse de textes philosophiques en langue étrangère.

Pilotage

Les informations données sur ce point dans le dossier d'autoévaluation concernent plus largement l'UFR que le département ou l'équipe pédagogique en charge de la licence *Philosophie*.

L'équipe pédagogique de la licence *Philosophie* est composée de deux professeurs des universités (PU), trois maîtres de conférences (MCF), un doctorant moniteur, et six chargés de cours. Le nombre de ces derniers témoigne d'un relatif sous-encadrement, qui peut constituer une difficulté pour la pérennisation de la licence *Philosophie*.

Le pilotage de la formation est réalisé à deux niveaux : au sein de l'équipe pédagogique de la licence *Philosophie* (en association avec le gestionnaire administratif de la formation) et au sein de l'UFR LLSH à travers son conseil de gestion. Le conseil de perfectionnement est installé depuis 2017, mais il ne semble pas avoir contribué au suivi de la formation jusque-là.

Il existe des dispositifs spécifiques d'aide à la réussite : des semaines de pré-rentrée ont lieu, depuis 2010, pour les étudiants de la L1, ainsi que des réunions pour les étudiants entrants en L2 et L3 ; les enseignements transversaux concourent à une mise à niveau des étudiants (si nécessaire) ; enfin, le dispositif « Mieux réussir en L1 » vise à identifier et aider les étudiants de L1 en difficulté. Des passerelles de réorientation sont proposées en L1 et l'UFR dispose d'un portail interdisciplinaire qui permet aux étudiants de se familiariser avec des disciplines autres que celle d'inscription. Les étudiants disposent (au niveau de l'UFR) d'un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) qui leur est présenté dans le cadre de l'enseignement Projet professionnel en L1. On ne dispose pas d'informations spécifiques sur les modalités de recrutement des étudiants.

L'université s'est engagée dans une procédure généralisée d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants.

Le dossier d'autoévaluation ne fournit pas de supplément au diplôme pour la formation.

Résultats constatés

On constate une nette augmentation des effectifs en L1 sur les cinq dernières années (de 58 étudiants en 2013-2014 à 75 en 2017-2018). Cela témoigne de l'attractivité de la formation. Le travail de communication en direction des lycées de l'académie joue sans doute un rôle dans ce phénomène. Pour autant, les taux de réussite (même corrigés en ne prenant pour base que les étudiants présents aux examens) restent faibles en L1 (11 admis en 2013-2014 et 22 en 2016-2017). Les dispositifs d'aide à la réussite mis en place en L1 exigent un engagement conséquent des membres titulaires de l'équipe pédagogique qu'il faut saluer.

L'UPEC dispose de données relatives à la poursuite d'études des diplômés de L3, mais d'aucun dispositif de suivi de leur éventuelle insertion professionnelle. Le suivi de cohorte montre que la plupart des diplômés poursuivent leurs études au niveau du master *Philosophie* de l'UPEC.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation exigeante, proposant une spécialisation progressive, des parcours et des doubles licences originaux.
- Une équipe pédagogique de qualité et engagée s'investissant dans l'accompagnement individualisé durant toute la licence et assurant un authentique lien entre enseignement de premier cycle et recherche.
- La présence d'enseignements disciplinaires en langue étrangère.
- D'excellents taux de réussite en L2 et L3.

Principaux points faibles :

- Un taux de réussite en L1 faible.
- Un relatif sous-encadrement.
- Un suivi du devenir des diplômés inexistant.
- L'absence de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Philosophie* de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne est une licence de qualité qui a su s'adapter aux modifications introduites par la création des licences à portail. La cohérence des parcours proposés et les efforts notables réalisés en vue de la réussite étudiante rendent la formation attractive et pertinente dans son environnement. Cela ne doit pas masquer le taux de réussite bas en L1, qui impose une action supplémentaire d'information et de communication à l'intention des collègues professeurs de Philosophie en lycée et de leurs élèves. L'équipe pédagogique devrait être renforcée, afin de garantir les efforts de mise à niveau et de suivi individuel des étudiants qui ont été engagés.

La réforme des lycées en cours (notamment la disparition de la filière Littéraire) risque d'introduire des modifications notables dans les vocations philosophiques des néo-bacheliers. Une démarche volontariste de communication auprès des établissements scolaires secondaires du bassin devra sans doute être entreprise pour garantir à la fois un maintien des vocations et une meilleure adéquation des orientations avec les attendus de la formation.

Afin de renforcer la spécificité et l'originalité de la licence, il serait certainement utile d'introduire une offre de cours en Sciences de la vie et de la santé à destination des étudiants de Philosophie (compte tenu de l'existence d'une double licence *Médecine-philosophie* qui ne s'adresse actuellement qu'aux étudiants en Médecine de l'UPEC). Pour conclure, il est essentiel de mettre en place un suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés et de délivrer un supplément au diplôme, conformément à la réglementation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC

PRESENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* est co-accréditée entre l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC et l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée-UPEM. Elle se compose de deux parcours, *Aménagement des territoires urbains* et *Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace*. Seul le premier est proposé par l'UPEC, accueillant entre 15 et 20 étudiants chaque année. Il est hébergé au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres langues et sciences humaines (LLSH) sur le Campus de Créteil. L'objectif principal de la formation est l'insertion professionnelle à niveau Bac +3 sur des emplois de techniciens et d'assistants. Cette LP est ouverte en formation initiale et continue. Elle est en relation avec la licence *Géographie et aménagement* de l'UPEC et offre une poursuite d'études pour des étudiants de deuxième année de cette licence, pour des étudiants inscrits en Brevet de technicien supérieur (BTS) ou en Diplôme universitaire technologique (DUT). La formation comprend des heures présentielles avec une majorité de travaux dirigés, ainsi qu'un stage de quatre à six mois et un projet tutoré.

ANALYSE

Finalité
Les savoirs et savoir-faire attendus sont clairement exposés. Les contenus des enseignements, bien détaillés, sont en cohérence avec l'ambition de former des techniciens et des assistants opérationnels dans les métiers de l'Aménagement et de l'urbanisme. Le rythme de progression des enseignements dans l'année permet de valoriser le projet tutoré et le stage professionnel du second semestre. L'équilibre entre les apports thématiques, méthodologiques et professionnels correspond à l'ambition qui anime cette formation qui cherche avant tout à préparer l'insertion professionnelle des étudiants.
Positionnement dans l'environnement
La LP <i>Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</i> est l'une des six mentions de LP proposées en Ile-de-France qui forment aux métiers de l'Aménagement et de l'urbanisme. Elle bénéficie d'un environnement scientifique porteur avec la présence de l'École d'urbanisme de Paris (EUP) au sein de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Paris-Est et du Laboratoire d'urbanisme (Lab'Urba) auquel sont rattachés les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation et dont les recherches alimentent les

démarches et contenus d'enseignement proposés. Cette formation cherche d'ailleurs à se démarquer par des démarches issues de la recherche-action.

L'environnement socio-professionnel n'est que très peu décrit. Le dossier d'autoévaluation se limite à la mention de partenaires publics (collectivités locales, syndicats mixtes et agences d'urbanisme et d'architecture), sans que ces partenariats ne reposent sur des conventions formalisées. Les relations entre les deux parcours de la mention ne sont pas abordées. Même si le portage n'est pas assuré par la même université, il serait important de pouvoir considérer la complémentarité des deux parcours et leur non redondance ou concurrence. L'absence d'analyse des provenances des étudiants ne permet pas d'apprécier les relations avec les BTS et DUT environnants. Les liens avec la licence *Géographie et aménagement* de l'UPEC sont, quant à eux, encore faibles. Une passerelle existe mais ne semble que peu utilisée car méconnue des étudiants. Là encore, le dossier d'autoévaluation n'apporte pas d'informations supplémentaires alors qu'une analyse de ces liens pourrait être éclairante. La dimension internationale ne constitue pas une orientation au cœur de la formation. Le dossier d'autoévaluation le justifie par la nature des débouchés professionnels ambitionnés qui sont entendus dans le seul cadre français.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible avec un premier semestre marqué par la majorité des enseignements présentiels et un second semestre centré sur le projet tutoré et le stage professionnel de quatre à six mois qui font chacun l'objet d'une unité d'enseignement (UE) spécifique (respectivement 6 et 12 crédits ECTS). Le volume horaire effectif consacré au projet tutoré n'est pas indiqué avec plus de précision que le fait qu'une salle soit réservée deux heures par semaine pour les étudiants. Les informations relatives aux modalités de contrôle des connaissances et à l'organisation de la formation sont clairement mises à disposition des étudiants. Les modalités d'enseignement conjuguent enseignements présentiels, approches de terrain et pédagogie d'atelier, faisant l'objet d'une véritable commande d'une collectivité locale. Le stage est évalué par un rapport et une soutenance en présence des tuteurs professionnels et universitaires. Une adaptation des modalités de contrôle des connaissances est proposée aux étudiants empêchés, notamment salariés. L'équipe pédagogique utilise la plateforme espace pédagogique de ressources en ligne (EPREL) de l'UPEC pour offrir des solutions de suivi des contenus d'enseignement à ce public. Le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas réellement décrit mais la demande ne semble pas exister.

Cette formation, qui n'est pas ouverte aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation, est essentiellement suivie en formation initiale présentielle. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation, explicite, lui est propre et identifie les finalités de la LP en termes de compétences formulées en liens avec les métiers visés. L'enseignement numérique est très présent et correspond à l'acquisition de compétences fondamentales attendues par les employeurs : cartographie, statistiques, systèmes d'information géographique. Il complète utilement les démarches méthodologiques développées. Le projet tutoré intervient non seulement comme une première expérience opérationnelle, mais aussi comme un moyen de synthétiser et d'évaluer l'ensemble des apports de l'année autour de l'exercice de diagnostic territorial. A cette fin, la présence des intervenants professionnels, en leur qualité d'agents des collectivités territoriales et agences d'urbanisme, est justifiée. Les intervenants professionnels assurent environ 150 heures équivalent travaux dirigés (33 % du volume horaire enseignant) correspondant aux enseignements directement en lien avec le cœur des métiers visés. Ce taux laisse tout une place conséquente aux interventions des 11 universitaires qui participent à la formation (66 % du volume horaire enseignant). Une diversification des provenances des intervenants professionnels permettrait d'ouvrir un peu plus la formation au monde des bureaux d'étude et autres débouchés dans le privé.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et cette diversité se retrouve dans la composition du jury du diplôme. Les responsabilités pédagogiques sont clairement présentées, avec une responsable du parcours qui assure un suivi de proximité en lien avec la direction du département de Géographie.

Un conseil de perfectionnement, qui doit se réunir annuellement et dont la composition est présentée, a été établi en 2017-2018. Il n'est pas possible d'apprécier l'apport et le fonctionnement de cette structure aujourd'hui. Des réunions non formalisées de l'équipe pédagogique ont lieu au moins deux fois par an. La place des étudiants dans ces échanges n'est pas précisée. Les réunions de département sont présentées comme un autre temps d'échange sur la formation, ainsi que la commission pédagogique du conseil de gestion de l'UFR. La place des étudiants dans le pilotage de la formation pourrait ainsi être plus importante, ce que devrait permettre le conseil de perfectionnement.

L'évaluation des enseignements est organisée depuis l'année universitaire 2017-2018. Elle repose sur un questionnaire anonyme dont il n'est pas possible d'apprécier la nature. Jusqu'à cette date, l'évaluation ne reposait que sur des échanges oraux. L'autoévaluation de la formation est inégale. De façon pertinente, l'analyse est fine quant aux risques de redondance de certains enseignements et aux besoins apparus depuis la précédente autoévaluation. En revanche, des analyses sur la provenance des étudiants ou sur le taux de pression à l'entrée dans la formation manquent. De même, certaines incohérences sont présentes dans la présentation du nombre de crédits ECTS alloués au stage entre les différentes pièces du dossier d'autoévaluation. La maquette respecte toutefois le rapport de 1 à 3 dans la pondération des UE. Le supplément au diplôme, en cours de rédaction, n'est pas encore délivré. Un effort dans l'accompagnement vers l'insertion professionnelle est apprécié, qui relève avant toute chose des dispositifs mis en place au niveau de l'université.

Résultats constatés

Les effectifs dans le parcours porté par l'UPEC varient de 15 à 20 étudiants par an, sans que cette variation ne fasse l'objet d'analyse dans le dossier d'autoévaluation. Le taux de pression n'est pas non plus connu. Le taux de présence aux examens est de 100 %, mais le taux de réussite est là encore variable et non analysé. Il peut être excellent (19 étudiants sur 20) ou faible (6 étudiants sur 15). Entre 80 et 100 % des étudiants s'insèrent dans le monde du travail et occupent des emplois correspondant au niveau de qualification visé. Seuls deux à trois étudiants poursuivent leur cursus en master à l'issue de cette licence professionnelle, dans le master *Urbanisme et aménagement* porté par l'École d'urbanisme de Paris.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La cohérence de la formation avec les débouchés envisagés.
- Des taux d'insertion élevés.
- Une équipe pédagogique équilibrée et plurielle.
- Un bon adossement à la recherche permettant de renouveler les contenus d'enseignement.

Principaux points faibles :

- Un environnement professionnel et académique insuffisamment exposé, notamment concernant les relations avec le parcours porté par l'UPEM.
- Le manque d'informations et d'analyses concernant l'origine et le recrutement des étudiants, et absence d'analyse des variations des effectifs et du taux de réussite.
- Des incohérences entre les pièces du dossier d'autoévaluation (nombre de crédits ECTS pour le projet tutoré et le stage par exemple).
- L'absence de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* propose une offre de formation qui permet de répondre aux finalités et débouchés professionnels identifiés, avec notamment une place importante donnée aux diagnostics territoriaux, aux champs réglementaire et technique, ainsi qu'aux outils informatiques. La grande place accordée au stage en entreprise et aux projets tutorés est à même de préparer l'insertion professionnelle des étudiants. La forte implication des enseignants-chercheurs dans la formation mérite d'être soulignée et apporte incontestablement une dimension supplémentaire en faisant le lien avec la recherche. Les liens et partenariats avec les acteurs de l'Aménagement mériteraient d'être confortés en s'ouvrant

au monde des bureaux d'étude et autres structures du privé. Il pourrait être pertinent, afin de renforcer le lien avec les acteurs locaux non académiques, d'envisager le recrutement d'un professeur associé à temps partiel (PAST). Une stabilisation des effectifs étudiants, par exemple à travers un renforcement des liens avec la licence *Géographie et aménagement* de l'UPEC, permettrait de conforter cette formation dans le paysage concurrentiel des formations en Aménagement et urbanisme en Ile-de-France. Il serait souhaitable d'impliquer davantage les étudiants dans le pilotage de la formation. Enfin, une analyse plus poussée des fluctuations de la réussite des étudiants et de l'attractivité de la formation permettrait d'optimiser la réflexion sur les évolutions à apporter à la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA COMMUNICATION : CHARGÉ DE COMMUNICATION

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créée en 2005, la licence professionnelle (LP) *Métiers de la communication : chargé de communication* est portée par le département de Communication politique et publique au sein de l'Unité de formation et recherche (UFR) des Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) de l'Université de Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC. Ouverte en formation initiale (en contrat d'apprentissage) et en formation continue, elle comprend un total de 480 heures d'enseignement, un stage et un projet tutoré. Dispensée uniquement en présentiel sur le Campus Pyramide de Créteil, elle repose sur un recrutement sélectif (étude de dossiers, tests et entretiens).

ANALYSE

Finalité

La principale finalité de la LP *Métiers de la communication : chargé de communication* est de préparer les étudiants au métier de chargé de communication, ce que le dispositif en apprentissage facilite. Malgré cet objectif professionnalisant, la licence affiche (voire revendique) la possibilité d'une poursuite d'études (pour un contingent non négligeable d'étudiants) dans le cadre de masters spécialisés, en alternance – ce qui n'est a priori pas le rôle d'une licence professionnelle.

Conformément aux objectifs clairement énoncés sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), la formation participe à la certification professionnelle des Spécialités plurivalentes de l'information et de la communication. Le choix fait d'une approche par compétences est en adéquation avec le débouché professionnel direct escompté. Les compétences visées, qu'elles soient d'ordre technique, organisationnel ou stratégique, permettent effectivement d'envisager une insertion professionnelle directe comme une poursuite d'études (même si, encore une fois, ce ne devrait pas être un objectif pour une licence professionnelle).

Positionnement dans l'environnement

Bien que le dossier d'autoévaluation considère que le positionnement de la LP *Métiers de la communication : chargé de communication* est clairement lisible et singulier, les arguments avancés et le développement constant de formations analogues dans plusieurs universités d'Ile-de-France rendent cette conclusion discutable : l'approche généraliste de la Communication, la possibilité de suivre cette formation en apprentissage et l'ouverture à la recherche (on peut s'interroger sur la pertinence de cette dimension dans une

licence professionnelle) constituent de moins en moins, même cumulés, des critères distinctifs de cette licence ; l'érosion des candidatures confirme peut-être cette baisse d'attractivité.

La collaboration avec l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Sénart-Fontainebleau constitue un atout pour la formation en termes de positionnement et d'attractivité. L'équipe est bien consciente de la concurrence voire de la redondance possible de cette formation avec d'autres LP en *Communication* proposées dans la région (voire avec d'autres formations proposées par des écoles – les informations à ce sujet demeurent trop vagues), a fortiori avec la formation en tout point identique proposée au sein de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) par l'Université Paris-Est Marne la Vallée-UPEM ; pour autant, l'équipe n'envisage à ce stade aucune stratégie susceptible de singulariser davantage sa formation.

Malgré l'objectif professionnalisant de cette licence, on note un lien fort entre enseignement et recherche, qui permet en fait de nourrir la bivalence escomptée des diplômés (maîtrise d'une pratique comme d'une démarche réflexive). Celui-ci tient d'une part au profil des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation (15 sur 36) : ils relèvent de laboratoires et de spécialités distinctes, ce qui garantit une part importante de la pluridisciplinarité de la formation. En outre, plusieurs cours mobilisent les méthodes de la recherche en Science sociales (entretiens semi-directifs, observation ethnographique, analyse de contenu, etc.), à quoi il convient d'ajouter le cours de méthodologie de rédaction du mémoire professionnel.

Conformément à la finalité professionnelle de la formation, les relations avec le monde socio-économique sont nombreuses et riches, quelle que soit l'échelle (départementale, régionale, nationale) : celui-ci pourvoit notamment les contrats d'apprentissage signés par les étudiants, et dispose d'un rôle important, via les maîtres d'apprentissage, dans l'évaluation des étudiants et dans les réflexions relatives à la formation.

Il est regrettable que la formation n'ait engagé aucun partenariat avec des établissements supérieurs étrangers, à une époque où, dans le métier visé, les recruteurs valorisent la connaissance approfondie d'un contexte (académique ou professionnel) étranger.

Organisation pédagogique

La formation est ouverte en formation initiale et en formation continue et s'effectue en alternance (généralement sur le modèle deux jours à l'université, trois jours en entreprise). La formation est bien structurée dans la mesure où elle développe, à côté d'un socle de connaissances générales en Communication, un ensemble de compétences plus spécifiques (maîtrise de stratégies de communication, travail de techniques d'expression), sans oublier la part importante réservée à l'élaboration de projets professionnels.

La finalité professionnelle de la formation s'appuie sur une participation active des professionnels dans l'enseignement comme dans l'encadrement des étudiants (mémoire professionnel, projet tutoré, etc.), sur l'importance des exercices pratiques dans les enseignements et sur la forme des évaluations, qui vérifient l'acquisition de compétences professionnelles.

Outre le rôle clef (car transversal) du maître d'apprentissage et du tuteur pédagogique, des rencontres régulières entre les différents acteurs de la formation (trois minimum durant l'année) rendent la collaboration entre milieu professionnel et milieu académique efficace.

Les modalités de prise en compte des situations spécifiques telles les validations des acquis de l'expérience (VAE), validations des acquis professionnels (VAP), mais aussi engagement étudiant, n'appellent pas de remarque particulière.

Cependant, la formation ne respecte pas les exigences de l'Arrêté national en termes de formation en langue étrangère, puisque celle-ci n'est pas obligatoire et n'y fait l'objet d'aucune évaluation. On regrette aussi que la dimension internationale de la formation se limite à quelques cours ou ateliers partiellement dispensés en Anglais.

Conformément aux objectifs de cette licence professionnelle, les étudiants sont formés à l'utilisation professionnelle de plusieurs outils numériques.

Sur un plan pédagogique, le dispositif des ateliers transversaux (exercices de pratique professionnelle d'une durée d'une semaine, qui favorisent la formation par les pairs) est complété par la participation possible aux « L de la nuit », événement culturel étudiant organisé à l'échelle de l'UFR ; en faisant varier les situations d'enseignement, ces dispositifs innovants concourent aussi à l'acquisition de compétences secondaires chez les étudiants. On note cependant l'absence de supplément au diplôme.

Pilotage

La LP *Métiers de la communication : chargé de communication* est co-pilotée par deux enseignants issus des composantes impliquées dans la formation (IUT et UFR LLSH). Elle dispose d'un secrétariat pédagogique dédié. L'équipe pédagogique de la licence professionnelle reflète bien la finalité professionnelle de la formation : sur les 36 enseignants qu'elle a mobilisés durant le précédent contrat, 15 sont issus du monde universitaire, 21 du milieu professionnel (pour un volume horaire d'enseignements représentant 50 à 70 % de la formation). En outre, le souci de la diversité des profils pour chaque catégorie (enseignants-chercheurs, docteurs et doctorants d'une part ; pluralité de professions de l'autre), permet de cultiver une variété d'approches et une pluridisciplinarité essentielles dans une formation qui se veut généraliste.

Le conseil de perfectionnement est bien présent et structuré. Il se réunit une fois par an seulement en fin d'année, et son rôle est de dresser un bilan de l'année et d'en tirer des conclusions pour préparer l'année suivante, en se fondant notamment sur le questionnaire d'évaluation de la formation et des enseignements rempli par les étudiants. Le pilotage de la formation semble de surcroît peu collégial entre, d'un côté, les nombreuses responsabilités assumées par le duo dirigeant la licence professionnelle, et, de l'autre, la délégation au conseil de gestion de l'UFR des décisions relatives au contenu et aux modalités pédagogiques de la formation. La formation n'a pas formalisé l'évaluation des enseignements par les étudiants, qui reste donc peu efficace à ce stade.

Les modalités de recrutement et de suivi des étudiants diffèrent légèrement suivant le type de formation suivie (initiale ou continue) : les étudiants inscrits dans la formation courte d'une année sont recrutés sur dossier et entretien, les autres sur entretien (spécifique) seul. Le dossier d'autoévaluation manque de précision sur la provenance exacte des étudiants (Diplôme universitaire de technologie- DUT, Brevets de techniciens supérieurs- BTS, deuxième année ou troisième année de licence générale, etc.) et sur la représentativité de chacune de ces filières antérieures dans les promotions. En outre, les étudiants inscrits en formation continue bénéficient d'un suivi renforcé, jusqu'au retour à l'emploi (systématique chez ce type d'étudiant, contrairement à la première catégorie). De ce point de vue, on regrette que la formation s'appuie surtout sur des outils externes pour soutenir la recherche d'emploi des futurs diplômés (logiciel de l'UFR, ateliers proposés par le Service commun universitaire d'information et d'orientation- SCUIO, etc.), qui semblent se révéler insuffisamment efficaces au vu du taux relativement faible d'insertion professionnelle immédiate (moins de 55 %).

Les conditions matérielles d'accueil des étudiants n'ont pas vraiment été satisfaisantes durant le précédent contrat (locaux en mauvais état, matériel informatique dépassé), mais le déménagement sur le Campus Centre devrait résoudre ces difficultés.

Résultats constatés

Le dossier d'autoévaluation fait apparaître une baisse de l'attractivité de la formation depuis 2013, même si le ratio entre dossiers reçus et dossiers retenus est encore significatif (environ 1 pour 4). La diversité du recrutement semble exister mais là encore le dossier d'autoévaluation manque de précision.

Le taux de réussite est excellent (100 %) et confirme sans doute la pertinence du recrutement. La collecte d'informations relatives au devenir des étudiants s'effectue à deux niveaux : celui de l'établissement et celui de la formation (qui bénéficie d'un meilleur taux de réponse). Le taux d'insertion est à peine satisfaisant pour une licence professionnelle en alternance (53 %, essentiellement dans le secteur d'activité visé) et les poursuites d'études trop nombreuses pour une licence professionnelle qui devrait avoir pour finalité une insertion immédiate (47 %, même si celle-ci s'effectue souvent dans le cadre d'une nouvelle formation en apprentissage). Le dossier d'autoévaluation ne témoigne pas d'un engagement actif de l'équipe pour contrer cette tendance.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne structuration de la formation entre connaissances théoriques et expérimentations pratiques.
- Bon encadrement des étudiants durant la formation (collaboration intelligente entre enseignants-chercheurs et professionnels).
- Structuration équilibrée et diversifiée de l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- Taux trop élevé de poursuites d'études, et trop faible insertion professionnelle immédiate.
- Absence d'enseignement de langue étrangère et extrême faiblesse de la dimension internationale de la formation.
- Fragilité du positionnement de la formation, liée au développement de formations analogues, et dont témoigne l'érosion des candidatures à la licence.
- Conditions matérielles d'accueil des étudiants insatisfaisantes.
- Absence de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Bien que cette licence professionnelle réponde à une demande forte émanant du marché du travail, son positionnement et son attractivité demeurent fragiles, à cause, notamment, de la recrudescence des formations proposées dans le domaine de la Communication dans la région. Bien consciente de cette situation, l'équipe gagnerait cependant à réfléchir plus précisément aux synergies, aux complémentarités, mais aussi aux points de spécialisation possibles de cette formation par rapport à ses concurrentes (a fortiori la licence professionnelle cohabilitée à l'UPEM).

Certaines mesures ont déjà été prises (multiplication des partenariats privé/public, effort de diversification de l'équipe pédagogique, y compris universitaire), d'autres sont à venir (déplacement vers des locaux plus adaptés), qui devraient permettre à court et moyen terme de relancer l'attractivité de la licence. Parmi les leviers susceptibles de soutenir cet effort de singularisation de la formation, mais aussi d'accroître sa visibilité, figurent l'internationalisation (même modeste) de la formation, la mise en place d'un supplément au diplôme (réglementairement obligatoire), le développement d'innovations pédagogiques, mais aussi l'amélioration des outils de communication propres à la formation (site internet, référencement du site, etc.).

Pour se mettre en conformité avec les exigences de l'arrêté, la formation devra intégrer un enseignement obligatoire (et évalué) de langue étrangère ; on recommande plus généralement à la formation de renforcer sa dimension internationale (qui pourrait le cas échéant constituer un critère distinctif supplémentaire de cette licence professionnelle), par exemple en organisant au moins un atelier (ou tout autre dispositif professionnalisant) intégralement en langue étrangère.

Enfin, la problématique répartition observée dans la situation des diplômés (presque aussi nombreux à poursuivre leurs études qu'à s'insérer immédiatement dans la vie professionnelle) mérite d'être davantage intégrée aux réflexions de l'équipe relatives à l'évolution de la formation, qui gagnerait aussi à s'appuyer davantage sur le retour d'expérience des diplômés. Le caractère lacunaire ou imprécis de nombre d'informations du dossier d'autoévaluation entrave cependant une analyse plus fine des leviers possibles.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER COMMUNICATION PUBLIQUE ET POLITIQUE

Établissement : Université de Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le master *Communication publique et politique* de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne -UPEC est porté par l'Unité de formation et recherche (UFR) des Lettres, langues et sciences humaines (LLSH). Il se déroule en deux ans et ne comporte pas de parcours. Il est ouvert uniquement en formation initiale (et non plus en formation continue depuis 2018) et dispensé seulement en présentiel, pour l'instant sur le Campus Pyramide.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation sont clairement exposés et permettent aux étudiants de devenir des spécialistes dans l'analyse et la mise en œuvre de la Communication dans les institutions publiques en prenant en compte l'échelon européen.</p> <p>Les étudiants sont bien confrontés aux différentes facettes de la Communication institutionnelle publique et politique. Les compétences visées font appel à des connaissances théoriques et stratégiques renforcées ou complétées par des approches plus professionnelles. A cet égard et conformément à la volonté d'articuler recherche et professionnalisation, le master prend appui sur la mixité de l'équipe pédagogique mais également sur une approche par compétences, y compris transversales.</p> <p>La formation prépare à une insertion professionnelle dans les institutions nationales, les collectivités mais également les agences de communication. De plus, l'apport de la recherche donne bien la possibilité à des étudiants de poursuivre en doctorat. Dans ce cadre, les débouchés sont clairement exposés dans les supports mis à disposition des étudiants et des publics (fiche du répertoire national des certifications professionnelles-RNCP, mais pas encore de supplément au diplôme, alors que la réglementation l'exige depuis 2014).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement spécifique du master orienté vers la Communication institutionnelle publique et politique avec son échelon européen, permet à la formation de se différencier de l'offre foisonnante en Communication en Ile-de-France, aussi bien dispensée par les universités que par d'autres écoles ou instituts et plus spécifiquement Sciences Po Paris.</p> <p>De plus, cette formation profite de l'adossement au Laboratoire Centre d'étude des discours, images, textes écrits, communication (CEDITEC, EA 3119) dont les enseignants-chercheurs sont issus. Les étudiants souhaitant</p>

poursuivre leurs études en doctorat peuvent s'inscrire à l'Ecole doctorale « Culture et sociétés » au sein de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Paris-Est (UPE).

Les relations avec le monde socio-économique se font par l'intermédiaire des stages de la deuxième année de master (M2), d'un atelier évènementiel et des projets tutorés intensifs. Outre l'équipe de professionnels qui intervient, il existe des partenariats aussi bien à l'échelon international (Bureau d'information pour la France du Parlement européen), national (institutions, syndicats, associations) que régional (Conseil départemental, Mairie, Mission locale, etc.).

Concernant plus spécifiquement l'international, la spécificité européenne du master est particulièrement compatible avec les conventionnements *European action scheme for the mobility of university students*- Erasmus (11 conventions au total) avec d'autres établissements de l'enseignement supérieur en Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Italie et Royaume-Uni.

La dynamique internationale est aussi renforcée par une partie de l'équipe de recherche qui accueille régulièrement des enseignants-chercheurs étrangers qui donnent des cours dans le master. Les collaborations sont tout à fait pertinentes.

La formation prévoit enfin trois unités d'enseignement (UE) en Anglais de la communication et professionnel (« travailler en langue anglaise »), qui articulent donc la dimension professionnalisante à la dimension internationale. Cependant, l'attribution des crédits ECTS est inégale : pour le même volume horaire (24 heures de travaux dirigés), les étudiants reçoivent tantôt un, tantôt deux crédits ECTS, ce qui n'est pas justifié dans le dossier d'autoévaluation.

Organisation pédagogique

L'équipe pédagogique titulaire est entièrement inscrite en Sciences de l'information et de la communication (SIC, section 71 du conseil national des universités) mais reflète des parcours très variés : elle est donc plus interdisciplinaire qu'en apparence.

La progression pédagogique du cycle master est cohérente. Dès la première année de master (M1), les étudiants acquièrent les fondamentaux de la Communication institutionnelle mais également des compétences pratiques leur permettant d'appréhender un projet tutoré (obligatoire et en lien direct avec le monde professionnel, qui formule une commande) mais également un stage de M1 non obligatoire mais fortement conseillé (et généralement réalisé). Le stage de M2, obligatoire, dure de quatre à six mois. Il fait l'objet d'une préparation, d'une validation et d'un suivi postérieur.

De plus, le choix de l'équipe pédagogique s'est porté sur une pré-spécialisation du M1 vers le *lobbying* et la Communication électorale, afin de montrer toute l'étendue des métiers et des spécificités offertes par ce parcours.

Le M2 permet la mise en œuvre des compétences, théoriques et pratiques, acquises en M1, et offre surtout des enseignements plus spécialisés sur les contenus, et l'intervention de professionnels assurant la mise en situation par le biais de projet. Les étudiants doivent rédiger un véritable mémoire de recherche distinct de leur rapport de stage (sauf erreur, les modalités de l'évaluation du stage ne sont pas explicitées dans le dossier d'autoévaluation).

L'UPEC permet aux étudiants d'obtenir le statut d'étudiants-entrepreneurs.

Le master s'adapte aux situations/publics particuliers via un contrat pédagogique. Cependant, depuis 2018, la formation est ouverte uniquement en formation initiale (FI) alors qu'une expérience et une expertise existent en formation continue (FC). L'érosion des candidats en FC doit interroger l'équipe sur la pertinence de la spécialisation pour ce public. De même, il convient de s'interroger sur l'inexistence d'une offre en apprentissage.

Concernant l'engagement étudiant, il est reconnu conformément au cadrage de l'université.

A propos du numérique, son utilisation reste assez traditionnelle et fait place à un espace numérique du travail (ENT), des cours en ligne, des blogs et l'usage des réseaux sociaux. Ces usages sont des pratiques courantes actuellement dans les institutions. Il n'est pas évoqué d'innovation pédagogique spécifique ou d'autres modalités pédagogiques qui concourraient à la réussite des étudiants même si le dossier d'autoévaluation mentionne la pédagogie par projet.

Enfin, concernant les validations d'acquis, les procédures sont mises en place, même si les candidatures sont rares. Plus généralement, la formation est cohérente par rapport au cadrage national et son lien formation-recherche est réaliste et pertinent.

Pilote

L'équipe pédagogique est composée de sept enseignants-chercheurs (cinq maîtres de conférences- MCF et deux professeurs des universités- PU), un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) et un professeur associé (PAST) à mi-temps. A cette équipe de permanents s'ajoute un maître de conférences d'une autre université qui intervient dans le cœur de la formation sur le thème « Europe et débats contemporains ».

La présence des intervenants professionnels, à hauteur de 40 % du volume horaire environ, est diffuse sur tout le cycle de master. Elle est pertinente, suffisante, et bien articulée avec les enseignements dits « théoriques ».

Le conseil de perfectionnement existe et sa composition est conforme à la réglementation. Les réunions de ce conseil et, plus globalement, les réunions internes à la mention se font à un rythme régulier, même si le dossier d'autoévaluation exprime des difficultés à réunir régulièrement les instances. Il aurait été intéressant d'avoir en annexe un (ou plusieurs) compte-rendu(s) pour témoigner de la qualité des échanges, de l'évaluation interne (points forts et points faibles) en donnant place aux étudiants pour des propositions concrètes de perfectionnement (introduire des options, thématiques de cours, liens théorie/pratiques professionnelles).

Les modalités du contrôle des connaissances (MCC) sont clairement définies et communiquées (livret pédagogique, web et rappel par les enseignants), tout comme les compétences visées, et il est proposé un portefeuille d'expériences et de compétences via une plateforme *e-campus* proposée par l'UPEC.

L'évaluation des enseignements est trop fragile pour un pilotage efficient. Il en est de même pour le suivi du devenir des diplômés qui doit être plus régulier et étendu au doctorat. Notons cependant que l'équipe se préoccupe de ce devenir en croisant les informations disponibles sur les réseaux sociaux et la page Facebook des *alumni*.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation reste d'un bon niveau (250-300 candidatures pour des promotions de 35 à 50 étudiants par an).

L'équipe pédagogique suggère de limiter son effectif de M1 à une trentaine d'étudiants pour garantir les stages et l'insertion professionnelle. L'effectif du M2 est similaire car il existe peu de redoublements, d'abandons ou de réorientations.

Les enquêtes mises à disposition ne donnent qu'un recul limité sur le devenir des diplômés. Cependant, on constate un taux d'insertion satisfaisant et au-delà de 86 % dans des métiers conformes à la formation et aux secteurs d'activité visés. Point faible, selon le dossier d'autoévaluation, une majorité de candidats diplômés occupent un emploi précaire. On aimerait cependant avoir des exemples précis d'emplois exercés.

Les poursuites d'études sont de l'ordre de 8 à 10 %.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Dynamique collaborative de l'équipe pédagogique.
- Positionnement « européen » spécifique très pertinent.
- Valorisation de la dimension internationale dans l'offre pédagogique.
- Pertinence du lien formation-recherche.

Principaux points faibles :

- Evaluation des enseignements et analyse du devenir des diplômés insuffisantes.
- Suppression de l'offre de formation en formation continue.
- Absence de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation a tout son sens dans le paysage universitaire français, son ancrage avec la recherche en SIC et la spécificité du Laboratoire CEDITEC lui conférant une réelle plus-value. Cependant, dans une démarche d'amélioration continue de la formation et conformément aux pistes évoquées par l'équipe pédagogique, il conviendrait de relancer la formation en alternance en offrant une ouverture à la formation continue et à l'apprentissage, mais aussi de mettre en place des outils de suivi des diplômés plus performants, et de réaliser une évaluation des enseignements plus formalisée. Il est enfin indispensable de délivrer un supplément au diplôme, conformément à la réglementation en vigueur.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER GÉOGRAPHIE

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le master *Géographie* de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres langues et sciences humaines (LLSH) de l'UPEC se compose de quatre parcours très différents, qui s'organisent sur deux années de façon tubulaire : *Dynarisk*, *Espaces sociétés territoires*, *Territoires villes et santé*, *Géomarketing*. Les objectifs de ces parcours sont à la fois l'insertion professionnelle au niveau master et la préparation à la recherche doctorale, à l'exception du parcours *Géomarketing*, ouvert en apprentissage, qui est uniquement orienté vers l'insertion professionnelle hors doctorat. Ces parcours sont articulés à ceux proposés en troisième année de la licence (L3) *Géographie et aménagement* de l'UPEC. Cette mention de master, co-accréditée avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée-UPEM, est ouverte en formation initiale et continue. Chacun des parcours, à l'exception du parcours *Géomarketing*, fait l'objet de co-habilitations spécifiques avec d'autres universités franciliennes, ce qui conduit les enseignements à avoir lieu à la fois à Créteil, mais aussi à Champs-sur-Marne, Nanterre, Noisy-le-Grand et Paris (site Jourdan de l'École normale supérieure).

ANALYSE

Finalité
Le dossier d'autoévaluation fait l'effort de détailler les connaissances et compétences attendues pour chacun des quatre parcours. Chacun de ces parcours spécialisés propose des contenus d'enseignement en cohérence avec les finalités définies. On apprécie tout particulièrement la place donnée aux méthodologies et aux apports théoriques fondamentaux qui permettent de construire un rapport raisonné aux outils. L'importance de l'objectif d'insertion professionnelle à travers l'obtention d'un contrat doctoral pour trois des quatre parcours est à souligner. Si les finalités diffèrent entre les quatre parcours, un même souci d'application des apports de la Géographie au service de la société est partagé entre ceux-ci. Les débouchés professionnels visés sont cohérents avec la formation et réalistes.
Positionnement dans l'environnement
La particularité du master <i>Géographie</i> de l'UPEC est d'être fondamentalement inscrit dans l'environnement universitaire francilien, étant en cela en cohérence avec la forte imbrication des équipes de recherche en Géographie dans cette région. Co-accréditée avec l'UPEM, le jeu de co-habilitation des parcours dessine des formations communes avec cette dernière, l'Université Paris Nanterre, l'Université Paris-Diderot ou encore l'Université Panthéon-Sorbonne. En complément, une convention est en cours d'établissement avec l'École

normale supérieure de Paris, cette structure étant déjà un partenaire du master. Cela traduit la forte intégration des équipes d'enseignants-chercheurs dans l'espace francilien de la recherche en Géographie. Le dossier d'autoévaluation attire l'attention sur le fait que 9 des 16 universités franciliennes proposent des formations en Géographie. La mise en réseau des parcours permet de construire des complémentarités et de limiter des effets de concurrence qui pourraient être stériles. Elle permet d'assurer des débouchés diversifiés aux étudiants issus de la licence *Géographie et aménagement* de l'UPEC. Dans le même temps, cela ne contribue pas à donner une visibilité forte à la mention, faute de spécificité identifiable. Un problème de notoriété et d'attractivité de l'inscription à l'UPEC est d'ailleurs souligné dans le dossier d'autoévaluation. Il ne s'agit pas là d'un manque d'attractivité des parcours selon le dossier d'autoévaluation, mais d'une difficulté à attirer des étudiants issus d'autres universités. Les quatre parcours sont plutôt originaux à l'échelle nationale, et tout particulièrement les parcours *Dynarisk* et *Géomarketing*. Ce dernier n'est pas co-habilité avec d'autres universités, mais il s'inscrit aussi dans la mention *Marketing vente* de l'UPEC. Il n'est pas précisé si les diplômés obtiennent les deux masters.

Les parcours sont adossés à différents laboratoires franciliens, dont les deux unités auxquelles sont rattachés les enseignants-chercheurs en Géographie de l'UPEC : le Laboratoire d'urbanisme- Lab'urba (urbanisme, aménagement et politiques publiques) et le Laboratoire de Géographie de Paris (géographie physique). L'environnement socio-économique est décrit pour chacun des parcours. Des bureaux d'étude, les collectivités territoriales, des agences publiques et parapubliques constituent les partenaires principaux des quatre parcours. Le parcours *Géomarketing* est particulièrement en lien avec des entreprises privées (sociétés de conseil, groupes de distribution...). Les parcours cherchent tous, et selon leur spécialité, à consolider leurs relations avec des universités étrangères. Le master *Géographie* peut bénéficier des accords de l'UPEC signés spécifiquement pour la Géographie, des accords existant au niveau de l'UFR LLSH dont dépend la Géographie, mais aussi des accords et relations des nombreux partenaires du réseau, universités et structures de recherche. Les chiffres de la mobilité internationale étudiante ne sont en revanche pas fournis.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique reflète la coexistence des quatre parcours au sein de la mention *Géographie*. Il est précisé dans le dossier d'autoévaluation qu'un effort a été fait pour renforcer un peu un tronc commun autour de l'enseignement des outils. Pour autant, il n'est pas possible de préciser la part de ce tronc commun qui, à la lecture des maquettes, est à tout le moins faible.

La structure tubulaire des parcours conduit à proposer quatre progressions indépendantes sur quatre semestres. Le poids du mémoire est par exemple différent en nombre de crédits ECTS d'un parcours à l'autre. Il n'est pas précisé si des passerelles sont possibles entre les parcours à la fin du M1. Les pratiques pédagogiques sont très diverses : aux enseignements en présentiel sont adjoints la pratique de terrain, la pédagogie d'ateliers ou projet tutoré, et une large place est faite à la rédaction du mémoire.

La pratique du stage est inégalement présente selon les parcours, non systématiquement obligatoire, et sa prise en compte n'est pas précisément exposée. Elle sert à colorer l'orientation choisie par l'étudiant (professionnelle ou recherche) des parcours *Espaces sociétés territoires*, *Territoires villes et santé* (choix entre stage ou mémoire au deuxième et quatrième semestre). Dans le parcours *Dynarisk*, le stage est obligatoire. Le parcours *Géomarketing* n'est pas concerné étant en alternance, dont l'accompagnement est décrit dans le dossier d'autoévaluation. Le processus de validation des acquis n'est, lui, pas clairement décrit dans le dossier d'autoévaluation.

La professionnalisation est très présente à travers la présence d'intervenants professionnels et les démarches pédagogiques mobilisées, et cherche à ménager de larges débouchés. Le doctorat étant l'une des voies d'insertion visées, les structures de recherche et les laboratoires participent de cette professionnalisation. Des dispositifs spécifiques d'animation et de relations avec le monde socio-économique, comme la plate-forme Géodépistage qui souhaite valoriser et initier une pédagogie innovante par projet, sont des initiatives intéressantes et à valoriser.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est propre à la mention. L'enseignement du numérique a une place variable selon les parcours. La plateforme de dépôt des supports de cours de l'UPEC, l'espace pédagogique de ressources en ligne- EPREL, est utilisée par les enseignants. Le suivi d'un enseignement de ou en langue étrangère, orienté vers le passage d'une certification (le *Test of English for international communication*- TOEIC) et/ou le développement de compétences en lecture et écriture d'articles scientifiques, est obligatoire (un enseignement par année).

Si la mobilité internationale est encouragée, le dossier d'autoévaluation ne fournit pas d'information sur les flux. Il développe plus l'importance de la mobilité enseignante (16 à 21 missions par an).

Pilotage

Le nombre de parcours et leur grande diversité permettent à tous les enseignants-chercheurs du département de Géographie d'intervenir au niveau master. Dans le parcours *Géomarketing*, en alternance, 55 % des enseignements sont assurés par des professionnels. L'organisation tubulaire des quatre parcours se retrouve dans le pilotage. Il n'existe pas réellement de pilotage de la mention, qui est placée sous la responsabilité de la direction du département de Géographie. Le pilotage semble plutôt être réalisé au niveau des parcours, qui possèdent chacun un responsable, bien que le rôle d'un responsable de parcours ne soit pas réellement décrit dans le dossier d'autoévaluation. Plus largement, les interactions entre les responsables de parcours ne sont pas abordées. Un conseil de perfectionnement de la mention a été mis en place en 2017. Il est donc trop tôt pour en apprécier le fonctionnement et les apports. Seul le parcours *Géomarketing* en possède un depuis sa création, impliquant notamment des professionnels, des étudiants et des anciens étudiants, ce qui renforce la logique de réseau professionnel. En l'état, les étudiants sont peu associés formellement aux réflexions sur l'évolution de la mention.

L'évaluation des enseignements demeure essentiellement orale. Le suivi personnalisé des étudiants est plutôt le fait de la pratique pédagogique de l'encadrement du mémoire. La représentation des étudiants se situe essentiellement au niveau de l'UFR et de sa commission pédagogique. L'autoévaluation est franche et considère les remarques formulées lors de la précédente évaluation de l'Agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Les choix de structuration sont exposés et assumés, notamment le caractère tubulaire de la formation. On regrettera le peu d'éléments statistiques joints à ce dossier d'autoévaluation, qui permettraient de se faire une idée plus précise des éléments évoqués, notamment sur l'insertion des diplômés, y compris à travers l'obtention d'un contrat doctoral.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées, même si le dossier d'autoévaluation explique comment les étudiants sont informés. A l'inverse, le fonctionnement des jurys est bien présenté. La pondération des unités d'enseignement en termes de crédits ECTS révèle des rapports de 1 à 6 dans le parcours *Espaces sociétés territoires* et même de 1 à 10 dans le parcours *Géomarketing*, sans que ces différentiels ne soient expliqués au-delà de la volonté de donner une grande importance au mémoire. L'approche par compétences est diversement développée. Un supplément au diplôme est délivré sans que l'on sache réellement comment les modalités du suivi des compétences sont organisées. Les équipes enseignantes s'appuient sur les dispositifs d'insertion professionnelles proposés par l'université. Le parcours *Géomarketing* se singularise encore par son engagement dans la démarche qualité « Qualicert » dans le cadre de son partenariat avec le Centre de formation des apprentis(CFA) Sup 2000.

Résultats constatés

Les effectifs déclarés dans le dossier d'autoévaluation sont en moyenne de 30 à 40 étudiants en M1 et de 25 à 35 étudiants en M2. Ce dossier évoque des effectifs de 15 étudiants par année pour le seul parcours *Géomarketing*, ce qui interroge sur la ventilation des effectifs entre les autres parcours. L'attractivité de la formation ne peut pas être appréciée, aucun élément sur la pression à l'entrée n'étant évoqué dans ce dossier. Les taux de réussite déclarés en M2 sont de plus de 85 %. Il n'existe pour autant pas d'explications sur la différence entre le nombre d'inscrits entre le M1 et le M2, en dépit de la structure tubulaire qui devrait favoriser une continuité des parcours étudiants entre les deux années. Il manque des éléments pour apprécier l'insertion des diplômés. Seul le parcours *Géomarketing* bénéficie d'un suivi fin des insertions, avec un taux de 100 %, très majoritairement en correspondance avec le niveau de qualification.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- De forts liens avec des réseaux régionaux de recherche d'excellence et une bonne insertion dans l'espace régional de la formation en Géographie.
- Un parcours en apprentissage reconnu, qui conduit à une insertion professionnelle pour tous ses diplômés.
- Une offre large en sortie de licence pour les étudiants de l'UPEC.

Principaux points faibles :

- Un manque de suivi des effectifs et de l'insertion professionnelle.
- Une place insuffisante faite aux étudiants dans le pilotage de la formation.
- Une place et une part insuffisante accordée aux stages dans certains parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation reflète une réelle conscience de l'environnement et des enjeux de visibilité des parcours et de la mention. Des solutions aux faiblesses identifiées sont avancées (et certaines ont déjà été mises en œuvre), ce qui est un point positif. Ce faisant, de nombreux points faibles identifiés à travers l'autoévaluation étaient déjà signalés dans l'évaluation précédente de l'AERES. Si des efforts ont été réalisés, ils doivent être poursuivis, notamment en ce qui concerne le suivi des cohortes, qui est aujourd'hui un attendu incontournable pour ce niveau de formation. Des outils d'accompagnement et de suivi de l'insertion professionnelle pourraient être mis en place au niveau de chaque parcours (réseaux et annuaire des anciens, rencontres professionnelles, etc.). Il est nécessaire de généraliser les suppléments au diplôme. Plus largement, il convient de s'interroger sur le sens d'une mention qui n'est qu'un chapeau pour quatre parcours tubulaires, quasiment indépendants les uns des autres. Mais cette réflexion dépasse le seul cadre de l'équipe de Géographie de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne et doit se poser à l'échelle régionale.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER HISTOIRE

Établissement : Université de Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire* hébergé au sein de l'Unité de formation et recherche (UFR) de Lettres langues et sciences humaines (LLSH) de l'UPEC est un master à finalité recherche avec un parcours unique en première année de master (M1) et trois parcours distincts en deuxième année de master (M2) : un parcours à vocation recherche intitulé *Histoire européenne comparée* et deux parcours professionnalisants, l'un *Histoire et médias* existant depuis 2006, l'autre *Histoire publique* créé en 2015. Les enseignements sont dispensés essentiellement en présentiel sur le Campus Centre de Créteil, sous la forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), à l'exception du parcours *Histoire et médias*, dont les enseignements sont dispensés exclusivement sous la forme de CM.

ANALYSE

Finalité
La finalité du parcours <i>Histoire européenne comparée</i> , est peu développée dans le dossier d'autoévaluation et les considérations sont générales. Le parcours <i>Histoire et médias</i> a pour objectif de former des cadres dans les domaines de la Documentation, de la Conservation et de la Valorisation du son et de l'image du secteur audiovisuel public et privé. Pour le parcours <i>Histoire publique</i> , il s'agit de former des historiens aux problématiques des usages de l'Histoire et de sa divulgation en utilisant différents médias. Si les deux finalités de ces parcours professionnalisants sont différentes, tous deux apparaissent dans un domaine proche liant Histoire et Médias. La poursuite d'études vers le doctorat est mentionnée et les métiers susceptibles d'être exercés à l'issue des formations sont renseignés et sont en adéquation avec le type de formation proposée. Les enseignements apparaissent globalement cohérents et pertinents par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels de la formation. Une réflexion sur la mutualisation, la progressivité et la spécialisation est néanmoins à mener pour une meilleure efficacité.
Positionnement dans l'environnement
Le parcours <i>Histoire européenne comparée</i> subit la concurrence des autres formations parisiennes en Histoire. Son recrutement est essentiellement local et s'adresse à des étudiants qui ne souhaitent ou ne peuvent pas suivre ce type de formation dans les universités parisiennes. Le parcours <i>Histoire et médias</i> semble identifié en Île-de-France et ne subit pas de concurrence à l'échelle régionale. Le parcours <i>Histoire publique</i> , de création récente, apparaît unique dans l'offre des masters à l'échelle nationale. L'ensemble des parcours s'appuie sur le Centre de recherche en histoire européenne comparée (CRHEC), qui est une équipe d'accueil (EA 4392), et sur

l'école doctorale « Cultures et Sociétés ». Une porosité existe entre la formation et les axes de recherche du CRHEC, ce qui est positif.

Les parcours professionnalisants sont ouverts vers d'autres institutions universitaires, sur le monde socio-économique et à l'international. Ce fait est davantage marqué pour le parcours *Histoire publique*, que pour le parcours *Histoire et médias*. A l'échelle de l'université, de nombreux accords internationaux existent (près de 130) favorisant la mobilité internationale même si celle-ci demeure, de fait, limitée. Seul le parcours *Histoire publique* bénéficie de conventions spécifiques avec des établissements d'enseignement supérieur étranger (Trieste en Italie et Wroclaw en Pologne). L'initiative d'inscrire ce parcours dans un réseau international doit être poursuivie et développée.

Pour ce qui est du positionnement dans l'environnement socio-économique, il faudrait renforcer les partenariats des deux parcours professionnalisants, notamment en direction des acteurs du secteur privé, afin d'être en adéquation avec les objectifs annoncés en termes d'emplois recherchés. En effet, les partenariats avec des agences de communication ou des entreprises du domaine des Médias devraient être renforcés pour les parcours *Histoire et médias*.

Organisation pédagogique

L'organisation des enseignements ne concorde pas suffisamment avec les objectifs du master. Le M1 apparaît très généraliste. Les sciences dites « auxiliaires » parmi lesquelles se trouve la méthodologie, ne sont abordées qu'au premier semestre du M2 pour le parcours recherche *Histoire européenne comparée*. Pour les parcours professionnalisants (*Histoire et médias* ; *Histoire publique*), les spécialisations sont concentrées sur ce premier semestre du M2.

Un équilibre est à trouver entre mutualisation entre les parcours, progressivité et spécialisation. Un travail est à mener sur l'identité des formations. Le parcours recherche *Histoire européenne comparée* n'a pas d'originalité, pas même de comparatisme : il n'est pas surprenant qu'il subisse les concurrences des autres masters *Histoire* parisiens. L'idée de s'appuyer sur les six doubles licences existant à l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée-UEPM pour développer des doubles inscriptions disciplinaires est bonne et pourrait mener à un renforcement de l'identité de cette *Histoire européenne comparée*, dont on ne voit guère la teneur dans le dossier d'autoévaluation.

Les deux parcours professionnalisants (*Histoire et médias* ; *Histoire publique*), touchant tous deux aux Médias, sont proches : cela ne favorise pas la lisibilité, d'autant que la notion d'« Histoire publique » n'est ni facile à définir, ni ancrée dans une tradition. En revanche, son aspect novateur et tourné vers l'international est un atout. L'absence de visibilité de ces parcours ne relève donc peut-être pas seulement d'une politique insuffisante de communication et de structure, comme l'a déjà identifié le dossier d'autoévaluation. La création, évoquée dans le dossier d'autoévaluation, d'un nouveau parcours en *Histoire visuelle et matérielle*, s'il s'ajoute aux parcours existants, risque d'affaiblir la formation en la morcelant.

L'aspect professionnalisant du parcours recherche *Histoire européenne comparée* n'est pas clairement explicite ; le seul débouché probant étant celui des métiers du Professorat qui relèvent d'un autre master, le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*- MEEF. Dans ce contexte, on aimerait avoir plus d'éléments sur les passerelles existant entre ces deux formations et avoir une quantification des étudiants diplômés du parcours *Histoire européenne comparée* qui s'inscrivent ensuite, ou en parallèle, aux concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré- CAPES d'Histoire-géographie et/ou de l'agrégation d'Histoire.

La formation est essentiellement dispensée en présentiel. Même si une plateforme numérique offre des supports de cours et d'exercices, il n'existe pas d'enseignement à distance. Si les étudiants bénéficient globalement d'un suivi individualisé, peu de choses apparaissent concernant la situation des étudiants ayant des contraintes particulières : essentiellement à propos des étudiants salariés, mais rien sur les situations de handicap. Les parcours sont ouverts à la formation continue et bénéficient de validation des acquis de l'expérience et des acquis professionnels (VAE, VAP) ou des acquis des études supérieures (VES).

La place de la professionnalisation des parcours est bien développée. Les dispositifs d'accompagnement des étudiants dans la formation sont corrects. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et correctement remplie. La place du stage long dans le parcours *Histoire européenne comparée* en lieu et place des enseignements du premier semestre de M2 apparaît incohérent, d'autant que sa finalité, par rapport au mémoire de recherche, n'est pas spécifiée, pas plus que ses modalités d'évaluation. Les modalités de stage et leur évaluation pour les deux autres parcours (*Histoire et médias*, *Histoire publique*) sont correctes. La formation s'appuie sur le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP).

L'adossement à la recherche reste local, en appui sur le CRHEC, et la formation à la recherche par la recherche n'est guère explicitée et ne semble pas suffisante. Il faudrait, *a minima*, que tous les étudiants de M2 inscrits dans le parcours recherche *Histoire européenne comparée* puissent participer à une journée d'études ou à un colloque et publier de manière scientifique un point de leur travail de recherche. La place du numérique dans la formation apparaît faible. Les étudiants bénéficient de l'enseignement d'une langue étrangère au cours du cursus, sauf en M2 du parcours *Histoire publique*, mais il n'existe pas de cours disciplinaire en langue étrangère.

Si des accords internationaux nombreux existent au niveau de l'université, il est difficile de se faire une idée de la mobilité entrante et sortante des étudiants de ce master : le dossier d'autoévaluation affirme que la mobilité sortante est « d'environ 70 étudiants en moyenne par an », que la mobilité entrante varie « de 100 à 72 de 2014 à 2017 », mais ces chiffres ne peuvent correspondre au seul master *Histoire*, dont les effectifs ont oscillé entre 51 et 63 étudiants dans la période 2012-2013 et 2017-2018 : il n'y a donc pas d'indications précises à ce sujet. De manière globale, la mobilité internationale apparaît peu efficiente.

Pilotage

Le master *Histoire* est piloté par un responsable qui est également co-responsable du parcours *Histoire européenne comparée*. Les parcours *Histoire publique* et *Histoire et médias* sont pilotés respectivement par deux co-responsables enseignants-chercheurs. Pour ces parcours, le pilotage se fait en concertation avec les professionnels qui participent à la formation. La notion d'équipe pédagogique est à revoir, notamment dans le parcours recherche *Histoire européenne comparée*. En fait, il n'y a pas de travail d'équipe, puisque ce parcours repose essentiellement sur le lien entre un directeur de recherche et un étudiant. Il ne semble pas exister de représentation étudiante dans les instances décisionnelles : le dossier d'autoévaluation n'en dit rien et apparaît faible sur les modalités de pilotage, la contribution des étudiants et des acteurs de la formation. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement au niveau du master. L'autoévaluation a toutefois été correctement menée, à en juger par l'analyse de synthèse. Les dispositions concernant les crédits ECTS et les jurys d'examen sont correctement renseignées. Les compétences selon les parcours sont bien définies. Il existe un livret pédagogique et un portefeuille des compétences est accessible aux étudiants. Il n'est cependant pas délivré de supplément au diplôme.

Résultats constatés

La formation a des effectifs stables, en légère augmentation depuis 2016, passant d'une cinquantaine d'étudiants à 63 en 2016-2017 et 2017-2018. Cette hausse n'est pas due au parcours recherche *Histoire européenne comparée*, mais à la création récente du parcours *Histoire publique*. Il est possible que le tassement des effectifs observé en *Histoire et médias* soit en relation avec l'augmentation du nombre des inscrits en *Histoire publique*. Le nombre d'inscrits en M2 est souvent égal ou supérieur au nombre des M1, mais aucune explication n'est proposée. Les taux de réussite pour 2013 et 2014 sont de 73,5 %. Cela signifie qu'il y a donc recrutement entre les deux années de master, mais la formation n'en dit rien. Pour le suivi, la formation renvoie à un service central de pilotage et d'offre de formation (SPOF). Les taux d'insertion après deux ans pour 2013 et 2014 sont de 87,5 %, inférieurs aux taux de l'ensemble des masters de l'UPEC (91,7 %).

Malgré quelques exemples de parcours professionnel d'étudiants récemment diplômés, il est difficile de juger globalement, d'après les données indiquées, de l'adéquation entre l'insertion professionnelle et les objectifs affichés de la formation, même si elle semble cohérente d'après les éléments fournis dans le dossier d'autoévaluation pour le parcours *Histoire et médias*. Le devenir des étudiants diplômés du parcours recherche *Histoire européenne comparée* n'est, quant à lui, pas renseigné. Si l'on apprend que 20 thèses sont dirigées par les membres du CRHEC et que deux étudiants de la promotion 2016-2017 « envisagent de faire une thèse », en réalité, les poursuites en doctorat ne sont pas documentées précisément et le dossier d'autoévaluation n'insiste guère sur cet aspect.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des parcours professionnalisants ciblant les liens entre Histoire et Médias.
- Une hausse régulière des effectifs étudiants dans les parcours professionnalisants.

Principaux points faibles :

- Peu de visibilité des parcours et peu d'identité spécifique.
- Faibles liens avec la recherche, en particulier pour le parcours *Histoire européenne comparée*.
- Un pilotage sans apparent travail commun de l'équipe pédagogique.
- L'absence de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La synthèse de l'autoévaluation souligne un certain nombre de points faibles, qui montrent que les intervenants de la formation sont lucides sur ce qu'il faudrait améliorer. Le parcours à vocation recherche *Histoire européenne comparée* concentre un grand nombre de faiblesses. Il devrait être repensé en fonction de débouchés professionnels clairs offerts aux étudiants mais aussi en fonction de la mise en valeur de sa spécificité en termes de recherche. En effet, la dimension d'Histoire comparée n'est guère présente en l'état actuel de la maquette.

Cependant, plutôt que de chercher à construire un parcours nouveau d'*Histoire visuelle et matérielle* qui s'ajouterait aux précédents sans apport particulier, il semblerait préférable de se recentrer sur un ou deux parcours professionnalisants bien identifiés. Globalement, une réflexion sur la structure du master devrait être entreprise (mutualisation, progressivité, spécialisations et travail d'équipe).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA)

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues étrangères appliquées (LEA)*, spécialité *Management international trilingue (MIT)* de l'UPEC propose de doter les étudiants de compétences linguistiques et culturelles relevant de deux langues étrangères (Anglais-allemand ou Anglais-espagnol), avec éventuellement une troisième langue optionnelle. Ce master multilingue et multiculturel axé sur le Management vise la préparation à des postes d'encadrement dans la Gestion internationale des organisations. En deuxième année de master (M2), les étudiants peuvent choisir entre trois parcours : *Marchés anglophones*, *Marchés hispanophones* ou *Marchés Pays de l'Europe centrale et orientale (PECO)*. Les deux années de formation peuvent être suivies en formation initiale ou continue, mais aussi en alternance en entreprise. La formation se déroule à Créteil.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs professionnels de la formation sont définis de manière claire et complète. En revanche, les objectifs scientifiques de la formation n'ont pas fait l'objet d'une réflexion spécifique, ce qui est regrettable pour une formation de ce niveau. Les compétences acquises par les étudiants au terme des deux années de master concilient la maîtrise de deux langues étrangères, une bonne connaissance des outils de gestion et la capacité à agir dans un environnement interculturel. Elles sont détaillées dans le dossier d'autoévaluation et s'organisent autour de quatre pôles : compétences linguistiques et interculturelles, relationnelles, techniques et stratégiques. Les enseignements dispensés au cours des deux années, ainsi que leur structuration, permettent d'atteindre ces objectifs. Les débouchés sont nombreux et orientés vers des postes d'encadrement : ils sont cohérents avec la formation dispensée. L'insertion professionnelle annoncée dans le dossier d'autoévaluation est bonne (82 %), mais seulement 41 % des étudiants occupent des postes d'encadrement 18 mois après l'obtention du diplôme.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation semble bien positionnée au sein de l'UPEC : c'est une poursuite d'études classique après la licence LEA et elle ne semble pas avoir de concurrence en interne. Une co-accreditation existe avec une mention de même nom à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée-UPEM, mais le positionnement offert est sensiblement différent. L'analyse du positionnement du master au-delà de l'UPEC est partielle et ne permet pas de savoir réellement si d'autres formations équivalentes sont proposées ailleurs. L'adossement à la recherche est quasiment inexistant,</p>

ce qui constitue un point faible considérable pour un master. Il est seulement fait mention de l'appartenance des enseignants-chercheurs à des équipes de recherche et de l'intérêt de leurs recherches pour nourrir leurs enseignements. Cette dimension mériterait d'être repensée et développée au sein du master.

Sur le plan socio-économique, un partenariat solide existe avec les Conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF). Il apporte une réelle plus-value à la formation, les étudiants étant investis dans des missions concrètes de développement à l'international. De plus, les CCEF s'investissent dans la formation en participant au conseil de perfectionnement. Il s'agit cependant du seul partenariat évoqué dans le dossier d'autoévaluation, ce qui est dommage étant donné la forte orientation professionnelle mise en avant. Sur le plan international, une possibilité de double diplomation existe avec l'Université de Fribourg pour les étudiants germanistes et un projet est en cours de finalisation avec l'Université de Cadix pour les étudiants hispanistes. Ce sont de belles initiatives qui méritent d'être soulignées et encouragées. La réalisation de semestres d'études à l'étranger est signalée, mais rien n'est dit sur le nombre d'étudiants pouvant en bénéficier chaque année. Le nombre d'accords propres au master *LEA* n'est pas très élevé, mais ceux-ci fonctionnent bien. La dimension internationale du master pourrait être accrue par des échanges enseignants ; aucune information sur ce point n'est apportée par le dossier d'autoévaluation.

Organisation pédagogique

La progression pédagogique est réelle et solide. Les disciplines linguistiques et de Management et négociation s'organisent de manière équilibrée et pertinente au cours des quatre semestres d'études, afin de permettre la spécialisation progressive annoncée. L'alternance en entreprise est possible dès la première année du master (M1) et fait l'objet d'un planning adapté. Les particularités des publics spécifiques (étudiants en situation de handicap, étudiants salariés, étudiants sportifs de haut niveau) sont prises en compte par la mise en place de contrats pédagogiques individualisés. S'agissant des compétences additionnelles, les étudiants peuvent notamment passer le *Test of English for international communication* (TOEIC). Le reste des dispositifs est présenté de manière générale pour l'UPEC, sans que l'on sache si les étudiants du master en bénéficient réellement. La place du numérique dans la formation reste classique. Les validations des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels (VAP) sont possibles.

La professionnalisation est pensée dès le M1. Elle passe par l'intégration de deux stages obligatoires longs dans les maquettes : trois mois en M1, avec un rapport de stage et une soutenance (10 crédits ECTS) ; six mois en M2, avec un mémoire de stage et une soutenance (20 crédits ECTS). En ce qui concerne l'alternance en entreprise pour les étudiants concernés, les modalités d'évaluation de leur travail en entreprise ne sont pas présentées dans le dossier d'autoévaluation. Un accompagnement à la recherche de stage est proposé. La pédagogie insiste sur la mise en pratique. Le projet avec les CCEF, ainsi que des *serious games* (jeux de simulation d'entreprise sur lesquels on a peu d'informations) complètent la démarche de professionnalisation. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est peu lisible. D'abord, elle annonce les compétences acquises pour trois métiers seulement, alors que les débouchés annoncés sont beaucoup plus nombreux. Ensuite, elle liste l'ensemble des compétences acquises.

La dimension recherche est absente du programme pédagogique, mais également du dossier d'autoévaluation. On relève néanmoins la capacité de l'équipe à considérer l'absence de celle-ci comme un point négatif du master. Il conviendrait ainsi de mieux analyser la situation afin d'y remédier, le niveau master devant permettre une poursuite d'études vers le doctorat.

La place de l'international est réelle. Elle passe par l'existence d'une co-diplomation (qui sera bientôt complétée par une autre), par les cours dispensés en langue étrangère, par la possibilité de réaliser des stages et des semestres d'études à l'étranger et par l'accueil d'étudiants étrangers.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée (présence d'enseignants-chercheurs- EC, de professeurs certifiés- PRCE ou professeurs agrégés- PRAG, de personnel associé à temps partiel- PAST). Des chargés de cours issus du monde socio-économique viennent compléter l'équipe, ce qui est un point très positif ; d'ailleurs, on peut s'étonner du volume horaire assuré par certains d'entre eux (plus de 100 heures), qui occupent par ailleurs des postes à responsabilité dans leurs entreprises et milieux professionnels respectifs. Le pilotage est lisible et semble organisé de manière efficace. Les responsabilités sont nombreuses et partagées entre les membres de l'équipe. Des réunions pédagogiques sont organisées régulièrement. Le conseil de perfectionnement existe, mais on n'en connaît pas la composition exacte et on ne sait pas quelles questions il aborde et de quelle manière sont prises en compte ses recommandations. Un compte-rendu de séance aurait pu être éclairant.

L'auto-évaluation a été réalisée de manière relativement rigoureuse. Le dossier d'autoévaluation propose une synthèse initiale de deux pages et se termine par l'exposé des points forts et des points faibles de la formation. Toutefois, quelques informations sont manquantes et l'analyse n'est pas toujours assez développée.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement présentées aux étudiants. En revanche, le dossier d'autoévaluation dit peu de choses sur le suivi de l'acquisition des compétences. Les étudiants ont accès à un portefeuille de compétences, mais on ne sait pas s'il est utilisé. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas très claire non plus. Le dossier d'autoévaluation parle d'une réunion semestrielle pour faire le point, ce qui laisse penser qu'il s'agit d'un échange oral et non d'une évaluation anonyme. Une charte votée en commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) devrait permettre de rendre plus systématique et transparent le mode d'évaluation.

Par ailleurs, rien n'est dit au sujet des modalités de recrutement et de l'organisation de la sélection des dossiers. La question de l'accompagnement des étudiants, face à d'éventuelles difficultés, n'est pas abordée. Le dossier d'autoévaluation parle de mise à disposition d'informations tout au long de l'année et de l'existence d'un responsable d'année pour chaque parcours, mais ne mentionne pas de dispositifs particuliers, par exemple de remise à niveau pour les étudiants français ou étrangers. Aucun supplément au diplôme n'a été joint au dossier d'autoévaluation.

Résultats constatés

Les effectifs sont élevés (entre 210 et 275 étudiants sur l'ensemble du master sur le dernier contrat). Ils ne se répartissent pas de manière équilibrée entre les parcours. Toutefois, même si le parcours *Marchés PECO* n'accueille que 15 % des inscrits en M2, ses effectifs restent tout à fait satisfaisants (autour de 20 étudiants). Il manque des informations particulières au sujet de la provenance des étudiants non issus de la licence *LEA* de l'UPEC ; il est ainsi difficile d'analyser l'attractivité de la formation auprès des autres licences, mais aussi au niveau régional, national, voire international, malgré des allusions faisant penser que les profils des étudiants sont variés. Le taux de réussite oscille entre 73 et 85 %. Des réorientations existent, mais ne concernent que peu d'étudiants.

L'insertion professionnelle est de 82 % à 18 mois. Il est difficile de savoir si ce chiffre est effectif pour chaque cohorte ni si ce taux a été stable au cours du dernier contrat, en raison de l'absence d'un tableau récapitulatif. Par ailleurs, il est indiqué que seulement 41 % des étudiants interrogés occupent un poste d'encadrement 18 mois après la fin de la formation. Ce chiffre interroge sur les besoins du marché du travail ou sur l'adéquation de la formation aux réalités professionnelles et mériterait d'être analysé par l'équipe de pilotage et les enseignants. Enfin, la satisfaction des étudiants à 80 %, d'après une enquête, atteste la qualité de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Construction pédagogique solide, permettant une spécialisation progressive des étudiants depuis le M1 jusqu'aux trois parcours de spécialité.
- Professionnalisation de la formation réelle et multiple : possibilité de formation par alternance, stages longs, projets, réseau d'entreprises partenaires favorisant l'insertion professionnelle.
- Développement appréciable de l'internationalisation du master : double-diplôme, échanges, étudiants étrangers, etc.

Principaux points faibles :

- Place insuffisante de la recherche au sein du master.
- Insertion professionnelle relativement faible dans les postes attendus avec un niveau master.
- Absence de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *LEA spécialité Management international trilingue* est construit de façon efficace pour atteindre les objectifs professionnels annoncés : former des étudiants aux métiers de l'international en Gestion, capables de négocier dans plusieurs langues. Il affiche une forte professionnalisation qu'il accompagne au plan opérationnel par la mise en place de stages et de projets, par la possibilité de l'alternance également. Toutefois, l'insertion professionnelle pose question, car les étudiants n'occupent finalement pas toujours des postes attendus au niveau master. Cette question mériterait d'être abordée en conseil de perfectionnement, pour comprendre avec les professionnels issus du monde socio-économique si cela est dû à des facteurs conjoncturels ou bien si la formation devrait connaître des ajustements ou des modifications plus substantielles.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un master et que la recherche doit trouver sa place dans la formation, par l'introduction de séminaires ou de conférences, par exemple. La mise en place d'une initiation à la recherche, assortie de la rédaction d'un mémoire, constitue une piste possible, offrant l'avantage de confirmer la capacité d'analyse et de réflexion des étudiants et consolidant de la sorte les compétences acquises pour occuper des emplois de niveau master.

De même, il serait nécessaire de fournir les informations manquantes et de les analyser afin d'améliorer encore la qualité du pilotage de la formation.

Enfin, il conviendrait de corriger l'absence de supplément au diplôme et de mettre progressivement en place une évaluation des enseignements formalisée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER)

Établissement : Université Paris Est Créteil Val de Marne-UPEC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC se compose de quatre parcours : trois parcours à vocation recherche, *Aires anglophones*, *Aires hispanophones* et *Aires germanophones* en première et deuxième année de master (M1/M2), et un parcours professionnalisant *Métiers de la rédaction et de la traduction* (MRT) accessible en M2 uniquement, en partenariat avec le master *Lettres* dispensé au sein de la même Unité de formation et recherche (UFR) des Lettres, langues et sciences humaines (LLSH). La formation est dispensée en présentiel sur le site de Créteil.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master <i>LLCER</i> a pour finalité de former des spécialistes en Langues et cultures de trois aires culturelles : anglophone, germanophone, hispanophone à travers des enseignements disciplinaires, méthodologiques, transversaux et professionnalisants. La formation se répartit entre une formation aux métiers de la Recherche et une formation aux métiers de la Rédaction et de la traduction (MRT), ouverte à partir du M2 aux anglicistes et hispanistes mais pas aux germanistes.</p> <p>L'offre de formation, les poursuites d'études (agrégation, doctorat) et les débouchés professionnels sont globalement en adéquation avec la finalité affichée.</p> <p>Le supplément au diplôme est en projet.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>LLCER</i> de l'UPEC constitue une poursuite d'études possible pour les diplômés de la licence <i>LLCER</i> dispensée au sein de la même UFR. Il est pensé comme un master de spécialité avec un fort accent mis sur la langue écrite et sur des parcours ancrés dans une aire géographique et linguistique spécifique. Il est conçu de manière à se distinguer de celui, assez proche géographiquement, de Marne-La-Vallée, moins disciplinaire et plus transversal. Le parcours <i>Allemand</i> est le seul de l'Est Parisien. Le parcours <i>MRT</i> du master a la spécificité d'être co-porté avec le département de Lettres. Ce type de parcours est rare (une seule formation équivalente à Saint-Etienne).</p>

Il a la spécificité de dispenser une formation polyvalente et transversale en Rédaction/traduction.

Sur le plan de la recherche, le master est adossé au Laboratoire Institut des mondes anglophones, germaniques et roman (IMAGER, EA 3958).

L'ensemble des membres titulaires de l'équipe pédagogique du parcours Recherche sont enseignants-chercheurs. Les étudiants sont encouragés à participer ponctuellement à des journées d'étude et colloques. En M2, ils sont incités à une activité de recherche, à présenter leurs travaux à la communauté scientifique. Certains étudiants font un stage orienté Recherche ou sont employés comme vacataires dans le cadre d'action de recherche.

La recherche est formalisée dans des mémoires dès le M1. En M2, le mémoire correspond aux problématiques de recherche du laboratoire pour faciliter les poursuites d'études en doctorat (27 doctorants sur la période 2013-2018).

Pour le parcours *MRT*, les objectifs sont tournés vers la professionnalisation mais les productions des étudiants font parfois l'objet de travaux de recherche pour les enseignants, ce qui permet ensuite des améliorations pédagogiques au sein du master.

Les partenariats permettent la mise en place d'une pédagogie de projet, ancrée dans le réel. Les étudiants sont impliqués dans la traduction de documents de communication pour la Maison des arts de Créteil.

Des spécialistes viennent former les étudiants à des outils numériques spécifiques (partenariat avec l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée-UPEM).

Un partenariat avec la Société française des traducteurs permet l'organisation d'une journée de formation orientée vers la vie active et des liens avec des agences éditoriales (ex : ANGIE) facilitent la mise en stage.

Le master *LLCER* profite de nombreux accords et partenariats (Europe et hors Europe) avec des universités ou institutions anglophones, germanophones et hispanophones communs à l'UFR. Les flux de mobilité entrants et sortants sont à préciser pour ce qui est du master : ceux qui sont donnés sont des flux globaux au niveau de l'UFR, ils ne permettent donc pas d'évaluer la mobilité au niveau du master lui-même.

La formation, bien positionnée dans son environnement, tire un certain dynamisme de ses liens avec l'extérieur au niveau local, national ou international.

Organisation pédagogique

L'organisation des enseignements est pensée de manière cohérente, progressive et complémentaire. L'équipe est fort déséquilibrée : elle est composée presque uniquement d'enseignants-chercheurs (une vingtaine). Des professionnels interviennent dans le parcours *MRT*, pour un volume horaire faible.

Les parcours *Aires anglophones*, *Aires hispanophones* et *Aires germanophones* présentent une structure commune en M1 et quelques mutualisations (méthodologie et technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement- TICE). Les étudiants choisissent cours et séminaires et la spécialisation est donc progressive vers le M2. Des unités d'enseignement (UE) d'ouverture sont prévues et utiles, notamment pour les étudiants qui envisagent l'agrégation. Le parcours Recherche en M2 est dédié au projet de recherche de l'étudiant au rythme de deux séminaires par semestre et encadrement du mémoire (contrat qui en formalise les étapes). Le rythme des études est (autant que possible) adapté aux besoins et disponibilités des étudiants. Le parcours est accessible en formation continue. Le stage est seulement optionnel, ce qui n'est pas réglementaire. L'atelier présenté comme un stage dans le dossier d'autoévaluation n'est pas un stage.

Pour le parcours *MRT*, l'organisation consiste en une période de cours intensifs (trois jours par semaine) suivie d'un stage long (quatre à six mois) évalué par un mémoire. Le stage représente néanmoins 12 crédits ECTS contre 18 pour les cours : il faudrait rééquilibrer les deux en faveur du stage, au moins à un rapport d'égalité (15 et 15). L'assiduité est obligatoire et seule la langue de travail (Anglais ou Espagnol) relève d'un choix. Le numérique est indispensable et des cours sont dédiés à l'utilisation d'outils logiciels spécifiques.

Un tiers de la formation de ce parcours est considéré comme professionnalisant. Le stage long est utile à l'employabilité, expérience valorisable sur un CV. Les étudiants sont guidés dans la recherche du stage et suivis (et visités) lors de celui-ci. Pendant la durée du stage, le contact avec l'université demeure grâce à 20 heures de cours pour préparer le rapport de stage, qui fait l'objet d'une soutenance.

Par ailleurs, pour tous les parcours, des offres de stage sont mises en ligne sur le site de l'université, des guides des stages et ateliers CV sont aussi proposés. Il est possible d'obtenir un statut d'étudiant-entrepreneur, qui permet un suivi supplémentaire.

Le numérique/TICE est intégré aux enseignements par le biais de la formation à divers outils spécialisés. La plateforme pédagogique en ligne est très fréquentée par enseignants et étudiants. La réflexion pédagogique et les innovations sont encouragées par l'université qui organise des journées de réflexion et d'échanges.

Sur le plan des dispositifs d'aide à la réussite, le suivi personnalisé des étudiants en M1 comme en M2 des mémoires est très positif. Les rencontres individuelles permettent de proposer un soutien adapté aux différents profils.

Des aménagements sont possibles pour les sportifs de haut niveau et les étudiants à besoins particuliers.

Les réorientations sont possibles entre parcours *MRT* et les autres parcours ou vers le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation- MEEF* (sur avis d'une commission pédagogique).

L'international a une bonne place dans cette formation de spécialistes des LLCER, dans le sens où la majorité des cours sont dispensés en langue étrangère. Les étudiants étudient deux langues étrangères depuis la licence, dont ils poursuivent l'étude dans ce master (langue de spécialité et deuxième langue).

Le master est accessible en validation des acquis mais il existe très peu de demandes.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et bien renseignée.

Pilotage

Trois départements (Anglais, Allemand, Espagnol) sont impliqués dans le master *LLCER* parcours *Aires anglophones*, *Aires hispanophones* et *Aires germanophones*, et le département de Lettres porte aussi le parcours *MRT*.

Un responsable de mention est élu pour un ou deux ans et des réunions d'équipe régulières sont prévues (deux à trois fois par an).

Un responsable de parcours suit les enseignements et les étudiants.

Les missions et responsabilités semblent bien partagées.

Un conseil de perfectionnement, dont la composition est conforme aux attendus, existe. Sont également en place un conseil de gestion et une commission pédagogique (au niveau de l'UFR) qui se réunit cinq à six fois par an et dont les membres sont élus.

Les modalités de contrôle des connaissances sont variées et explicites, et les étudiants ont à leur disposition un portefeuille des compétences. Il n'est cependant pas délivré de supplément au diplôme.

Résultats constatés

Le dossier d'autoévaluation indique un problème de recrutement, aussi bien qualitatif que quantitatif pour les parcours *Aires anglophones*, *Aires hispanophones* et *Aires germanophones* et déplore le manque d'attractivité des parcours au profit de parcours professionnalisants.

Les chiffres communiqués dans le dossier d'autoévaluation sont communs aux deux spécialités de master (*Recherche* et *Professionnalisation*) et ne permettent pas de les distinguer.

Les effectifs fluctuent mais la tendance récente est à la hausse après une forte baisse (32 inscrits en M1 pour 2013, 19 en 2015, 32 en 2016 ; 32 inscrits en M2 pour 2013, 15 seulement en 2014, 26 en 2016). Ils sont assez faibles si l'on considère qu'ils concernent quatre parcours.

Le taux d'échec en M1 est très élevé (9 admis sur 32 en 2016-2017, ce qui n'est pas une année exceptionnellement basse).

L'insertion professionnelle est plutôt bonne, notamment pour le parcours *MRT* (100 % en emploi) mais porte sur des effectifs très faibles (quatre diplômés seulement). La poursuite d'études après l'obtention du master *LLCER* (7 sur 18 répondants) semble assez élevée. Parmi ceux n'ayant pas repris d'études après obtention du master en 2014, 9 sur 9 répondants étaient en emploi en 2016.

Les métiers (notamment Enseignement mais pas uniquement) correspondent aux attendus, et les salaires moyen et médian (autour de 1700-1800€) correspondent à la norme. Pour le parcours *MRT*, le salaire moyen de 1475€ semble un peu faible.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Parcours *MRT* très satisfaisant : stage long, bonne réflexion sur l'environnement, pédagogie de projet.
- Bon positionnement de la formation dans son environnement local, national et international.

Principaux points faibles :

- Absence de stage dans les parcours *Aires anglophones*, *Aires hispanophones* et *Aires germanophones*.
- Suivi des diplômés insuffisant : données collectées faibles et analyse insuffisante des résultats.
- Manque d'attractivité de la formation (effectifs faibles et fluctuants).
- Taux de réussite trop faible en fin de M1.
- Absence de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *LLCER* devrait renforcer l'attractivité de ses parcours *Aires anglophones*, *Aires hispanophones* et *Aires germanophones*, en travaillant sur l'employabilité et la valorisation des compétences des étudiants. Un stage obligatoire de plusieurs semaines doit être mis en place dans ce cadre, par exemple sous la forme de séjours de recherche à l'étranger. Une autre solution, non exclusive, serait de repenser le périmètre et les finalités professionnelles du master, en s'appuyant notamment sur les travaux du conseil de perfectionnement.

Le suivi des diplômés doit être renforcé et mené au niveau de la mention, notamment en poursuivant le recours aux réseaux d'anciens étudiants, des annuaires, en organisant des rencontres afin de mettre en avant la pertinence de la formation. Le dossier d'autoévaluation est également lacunaire au niveau de la mobilité spécifique à la mention.

On déplore enfin l'absence de supplément au diplôme, qui doit être mis en place.

MASTER LETTRES

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le master *Lettres* porté par l'Unité de formation et recherche (UFR) des Lettres, langues et sciences humaines (LLSH) de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC dispense une formation (initiale ou continue) en deux ans. La première année de master (M1), qui propose un seul parcours (*Littératures, discours, francophonie- LDF*), se présente comme une année généraliste d'approfondissement des connaissances dans les domaines Littéraire et Linguistique. La seconde année de master (M2) propose soit une spécialisation d'initiation à la recherche pour ceux qui poursuivent le parcours *LDF*, soit un parcours professionnalisant (*Métiers de la rédaction-traduction- MRT*). Ce dernier parcours est commun aux départements de Lettres, d'Anglais et d'Espagnol de l'UFR LLSH, et délivre aux étudiants concernés un double diplôme de master : un master *Lettres* et un master *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER). Les cours sont dispensés en présentiel sur le Campus Centre de Créteil.

ANALYSE

Finalité

La finalité du master *Lettres*, bien exposée, est double, en fonction du choix de parcours que l'étudiant fera en M2. Le M1, commun, propose une formation généraliste dans le domaine Littéraire et Linguistique : les compétences analytiques et rédactionnelles, la vaste culture littéraire dispensée (littératures antique, française, générale et comparée, francophone ; rhétorique et linguistique) et l'initiation aux outils numériques qu'il délivre semblent à même de répondre aux objectifs de la formation, tout en permettant d'éventuelles réorientations ultérieures (écoles de journalisme, concours de bibliothécaire, master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation- MEEF*, etc.).

Ouvrant aux métiers de l'Enseignement et de la recherche, le parcours *LDF* conduit à (la préparation de) l'agrégation et/ou prépare à une poursuite d'études en doctorat. Quant aux débouchés du parcours *MRT* (qui permet lui aussi une poursuite en thèse), ils sont multiples, tant du point de vue des professions visées (concepteur-rédacteur bilingue, chargé de communication, traducteur, etc.) que des secteurs d'activité possibles (secteurs de l'Édition, de l'Administration, cabinet de *Consulting*, Presse, pour l'essentiel). Les enseignements dispensés en M2 semblent de nature à préparer de manière satisfaisante les étudiants à ces différents débouchés, ainsi qu'en témoignent pour le premier parcours les très bons résultats de poursuite d'études en doctorat (20 inscrits de 2013 à 2017). Le parcours *LDF* de ce master constitue l'un des premiers viviers de l'École doctorale (ED) Cultures et sociétés.

Positionnement dans l'environnement

Les deux parcours proposés au cours du M2 du master *Lettres* ne présentent pas le même positionnement, mais possèdent tous deux une forte attractivité à l'international. Bien que la formation proposée par le parcours *LDF* soit proche de plusieurs masters littéraires dispensés dans d'autres universités françaises, parisiennes *a fortiori* (Paris 3-Sorbonne Nouvelle en particulier), son attractivité au plan national et surtout international s'explique essentiellement par la tradition reconnue des études francophones à l'UPEC. L'attractivité du parcours *MRT* tient en revanche à la singularité de la formation proposée, laquelle combine trois champs qui sont généralement distincts dans les formations analogues proposées par les universités de la région : rédaction, traduction et maîtrise des outils numériques. L'éloignement de l'Université de Saint-Etienne, qui est l'autre université française à proposer ce regroupement, assure à ce parcours un recrutement géographique élargi.

La dimension internationale de la formation est avérée. Elle se vérifie d'une part par la forte attractivité de la formation auprès de nombreux étudiants étrangers, francophones notamment ; d'autre part, par la pluralité des co-diplomations actives au niveau de la mention (Italie, Turquie, Roumanie, Pologne, Cameroun) qui viennent gonfler les effectifs de M2 ; enfin, par une mobilité sortante assez conséquente (bien que le chiffre annoncé de 70 étudiants concerne manifestement l'échelle de l'UFR et non celle de la mention). Le département semble pourtant avoir délégué l'organisation de la mobilité sortante et son soutien à l'UFR, voire à l'établissement.

L'adossement à trois équipes d'accueil relevant toutes du périmètre de l'ED Cultures et sociétés, le Laboratoire Lettres, idées, savoirs (LIS, EA 4395), le Laboratoire Centre d'études des discours, images, textes, écrits et communications (CEDITEC, EA 3119) et le Laboratoire Institut des mondes anglophone, germanique et roman, IMAGER, EA 3958), nourrit la diversité des enseignements et assure une grande diversité de pistes de recherches, ce que confirme le bel essor des poursuites d'études en doctorat. L'étroit lien formation/recherche est aussi un point fort de la formation, du parcours *LDF* en particulier : outre la participation des étudiants de master aux séminaires d'équipe, ceux-ci sont amenés à rendre compte de colloques et à contribuer à l'organisation d'événements scientifiques (dans le cadre d'une unité d'enseignement- UE spécifique), voire à organiser eux-mêmes leur propre journée d'étude. La participation de l'UPEC au programme international « Lire en Europe aujourd'hui » a ponctuellement permis la participation d'étudiants à l'université d'été tenue dans ce contexte.

Les partenariats construits par la mention avec le monde socio-économique prolongent ceux de la licence *Lettres* de l'UPEC, qu'il s'agisse de partenaires universitaires (avec l'université Paris-Est Créteil Marne la Vallée par exemple), d'organismes publics (la Maison des Arts et de la culture de Créteil), ou d'entreprises régionales (Angie, agence éditoriale). Si ces partenariats se traduisent notamment par des offres de stage, les données manquent pour apprécier leur importance et leur vitalité.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est claire et la spécialisation progressive. En M1, le master combine une grande diversité de savoirs disciplinaires (Littératures en diachronie, Littérature comparée, rhétorique et linguistique), plusieurs enseignements de méthodologie de la Recherche et une formation en Numérique, adaptée aux besoins des Humanités numériques. En M2, tandis que le parcours *LDF* approfondit le champ disciplinaire Littéraire tout en introduisant à la recherche, le parcours *MRT* exploite les techniques de Traduction et de rédaction professionnelles, en faisant porter l'accent sur la maîtrise des outils informatiques et celle des langues. Ce dernier propose en outre une UE Connaissance de l'entreprise et insertion professionnelle.

Les dispositifs de stage varient suivant le parcours choisi, mais paraissent insatisfaisants. Dans le parcours *LDF*, contrairement à la réglementation en vigueur qui l'a rendu obligatoire, le stage est facultatif, dans la mesure où, au troisième semestre, les étudiants sont libres de choisir entre un stage, un séjour à l'étranger et la participation à l'organisation d'un colloque (ils peuvent aussi, mais toujours de manière optionnelle, faire un stage de quatre mois en entreprise au quatrième semestre, mais celui-ci ne compte alors, via le rapport de stage, que pour trois crédits ECTS). Dans le parcours *MRT*, si un stage d'une durée de quatre à six mois est bien obligatoire au quatrième semestre (évalué par un rapport de stage et une soutenance), le nombre important d'enseignements dispensés le même semestre (pour un volume horaire de 121 heures et 18 crédits ECTS) rend ce dernier particulièrement lourd.

Le parcours *MRT* fait bien appel à des intervenants professionnels (pour l'UE pré-citée ainsi que pour des interventions ponctuelles) ; pour autant, le volume horaire de leurs enseignements (une petite trentaine d'heures au total) paraît faible au regard de l'ambition professionnalisante du parcours.

L'équipe veille à varier les modalités de contrôle des connaissances : les premières évaluations (mini-mémoire, compte-rendu de colloque, soutenance de travaux) préparent la rédaction du mémoire (de recherche ou

professionnel) et la soutenance finale. Parallèlement, l'équipe soutient le développement puis la valorisation de compétences additionnelles, notamment au sein du parcours professionnalisant, telles l'obtention du statut d'étudiant-entrepreneur (dans le cadre du réseau Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat, l'accompagnement et la formation PEPITE de la ComUE Université Paris-Est), l'initiation à la gestion de projet et/ou à la gestion de l'événementiel (par la participation des étudiants à un événement culturel comme les « L de la nuit »).

On note l'absence de supplément au diplôme, obligatoire pourtant depuis 2014.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et complète.

Pilotage

Le pilotage est assuré par les responsables de parcours au sein du département de Lettres. Trois réunions annuelles au moins permettent de faire un bilan pédagogique des parcours. La composition du conseil de perfectionnement n'est cependant pas conforme aux exigences : la présence de professionnels extérieurs à la formation n'y est pas mentionnée, ce qui est d'autant plus regrettable dans la perspective du parcours professionnalisant *MRT*. Son fonctionnement et ses fonctions restent aussi à préciser. Par ailleurs, l'accent clairement porté sur le rôle du conseil de gestion de l'UFR en matière de décision pédagogique donne l'impression d'une forte centralisation et contribue à gommer le rôle du conseil de perfectionnement, voire celui des réunions de l'équipe pédagogique. Si les étudiants participent effectivement à ces réunions, leur rôle mérite lui aussi d'être précisé, et renforcé.

Si l'équipe pédagogique associe bien universitaires (11), enseignant du secondaire (1) et chargés de cours issus du monde professionnel (4), cette composition et le nombre d'heures attribuées au dernier groupe semblent pour le moins déséquilibrés, au détriment des enseignements professionnalisants.

La nature des modalités de contrôle des connaissances, qui sont bien communiquées aux étudiants, n'est guère précisée, sinon pour indiquer que leur modification survient dans le cadre du conseil de gestion de l'UFR – délégation qui pose une nouvelle fois le problème du défaut de proximité et de dialogue possible entre les acteurs de la formation.

Le master *Lettres* se révèle très sélectif en M1 : sur 149 demandes d'entrée en M1 en 2017-2018 (dont 47 par Campus-France), 30 dossiers environ ont été acceptés. Seul le parcours *MRT* opère une nouvelle sélection d'entrée en M2 (initialement sur test écrit et entretien, désormais sur entretien seulement). Le nombre relativement faible d'étudiants permet dès lors un suivi individualisé, ce qui contribue pour une part importante à la réussite, parallèlement aux dispositifs transversaux propres à l'UFR ou à l'établissement.

Résultats constatés

Les effectifs du master *Lettres*, parcours *LDF* (une petite trentaine d'étudiants en M1, dont 60 à 80 % poursuit en M2, auxquels il convient d'ajouter quelques étudiants en co-diplomation) sont constants et résultent d'une importante sélection, ce qui prouve la vitalité et l'attractivité de ce master. On ignore cependant ce que deviennent les 20 à 40 % d'étudiants qui n'entament pas de seconde année de master.

Les taux de réussite fluctuent à la marge mais sont globalement bons (80 % de diplômés), même si l'on regrette que ceux-ci ne soient pas affinés par parcours.

Pour l'instant, l'évaluation des enseignements par les étudiants demeure confidentielle, car confiée à la discrétion de chaque enseignant, ce qui en limite fortement l'intérêt.

Les données concernant l'insertion des diplômés sont largement lacunaires : si le taux d'insertion professionnelle est de 67 % pour le parcours *LDF* (en raison des nombreuses poursuites d'études), les informations manquent pour le parcours *MRT*, ce qui est d'autant plus regrettable qu'il est professionnalisant. Le dispositif de suivi envisagé par les enseignants n'est pas encore opérationnel ; une évaluation pilotée par l'établissement tarde à voir le jour, mais est programmée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte attractivité du master à l'international, vérifiée pour les deux parcours.
- Richesse et pluralité des enseignements, qui permettent des débouchés professionnels multiples.
- Étroitesse et cohérence du lien formation/recherche.
- Dynamisme du réseau international (notamment co-diplomation).

Principaux points faibles :

- Absence de stage obligatoire dans le parcours *LDF*.
- Composition du conseil de perfectionnement non conforme à la réglementation en vigueur (absence de professionnels) ; délégation excessive des prérogatives de pilotage de la mention à l'UFR ; implication insuffisante des étudiants dans les réflexions relatives à la formation et à son évolution.
- Suivi des diplômés insuffisant : données lacunaires et manque d'analyse de celles-ci.
- Absence de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Lettres* de l'UPEC propose une offre cohérente et pertinente, dont témoigne notamment la forte attractivité de la formation, *a fortiori* à l'international. La stabilité des effectifs, un bon taux de réussite et, pour le parcours *LDF*, un bon taux d'insertion professionnelle, reflètent sa vitalité, qui résulte notamment de l'efficace articulation entre formation et recherche dans les enseignements.

Pour optimiser la formation et accroître le taux d'insertion professionnelle des diplômés, l'équipe gagnerait notamment à affiner son pilotage : d'une part, en associant plus étroitement les étudiants aux réflexions relatives à la formation et à son évolution ; de l'autre, en accentuant le rôle du conseil de perfectionnement, après avoir rendu sa composition conforme à la réglementation en vigueur. La présence de professionnels en son sein, associée à un engagement accru dans le suivi des cohortes et l'analyse des données récoltées, permettrait d'évaluer avec plus de justesse l'efficacité de l'alliance des disciplines proposées dans ce master, partant, d'identifier plus finement les leviers disponibles. Enfin, la valorisation du stage dans les deux parcours permettrait sans doute d'améliorer elle aussi le taux d'insertion professionnelle des diplômés.

Il convient de délivrer aux diplômés un supplément au diplôme.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Philosophie* de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC, dans la continuité de la licence sous-jacente proposée dans la même Unité de formation et recherche (UFR) des Lettres langues et sciences humaines (LLSH), propose une formation approfondie aux savoirs et aux compétences (disciplinaires et transversaux) propres au champ de la Philosophie. La formation comprend deux parcours en deux ans : un parcours *Éthiques, normes, savoirs* qui propose (outre une formation généraliste en Philosophie) l'approfondissement de questions d'Éthique et de Philosophie politique contemporaines (questions médicales, environnementales, sociales), et un parcours *Humanités médicales*, tourné vers les métiers de la Santé et les questions de Bioéthique. La formation ne propose pas de préparation aux concours de l'enseignement secondaire. La formation est dispensée en présentiel, sur le Campus Centre Créteil.

ANALYSE

Finalité

La finalité principale du master *Philosophie* est de préparer les étudiants à la recherche fondamentale et appliquée en Éthique publique. Dans la mesure où le département de Philosophie n'assure plus de préparation aux concours de recrutement d'enseignants en Philosophie (du fait des nombreuses préparations présentes en Ile-de-France), les débouchés professionnels de la formation sont dans les domaines de la Recherche, de l'Expertise, de la Conception et du Pilotage de politiques de la santé, de l'environnement, de la justice sociale. Les fortes compétences analytiques et la culture philosophique théorique et appliquée dans ces domaines offrent aux étudiants les moyens d'une insertion professionnelle diversifiée, éventuellement en complément d'une formation plus professionnalisante ou comme formation continue complémentaire à un emploi déjà effectif pour permettre une progression de carrière. Les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre leurs études au niveau du doctorat.

Dans le cas d'une insertion professionnelle immédiate, les fonctions de conseil, d'audit, d'évaluation des implications éthiques, sociales et environnementales au sein des organisations sont donc les principales options d'insertion professionnelle pour les étudiants de la formation (chargés de mission ou de projet, experts ou analystes). Cependant, le manque de données précises sur l'insertion professionnelle des diplômés ne permet pas de savoir si cette diversification des débouchés est réellement effective.

Positionnement dans l'environnement

Le master se situe dans le prolongement de la licence *Philosophie* de L'UPEC, qui forme la plupart de ses étudiants. Une part des diplômés s'oriente ensuite vers le doctorat *Philosophie* au sein de l'École doctorale Cultures et sociétés de l'UPEC, avec une réussite notable aux concours d'accès aux contrats doctoraux. Un partenariat avec un acteur de la formation médicale (École supérieure Montsouris intégrée à l'UFR de Médecine de l'UPEC) permet d'accueillir des étudiants en Management des établissements de santé ou des organisations soignantes au sein d'un séminaire de la mention, intégrant ainsi des professionnels du Management des organisations du soin et de la santé aux effectifs du master. L'un des parcours (*Humanités médicales*) est co-accrédité avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée-UPEM) D'autres partenariats sont actuellement à l'étude avec les composantes de l'université, qui travaillent dans les domaines de l'Environnement et des Études urbaines (notamment le département de Géographie).

Les accords et conventions avec des établissements européens et africains permettent une bonne ouverture internationale de la formation (mobilité entrante et sortante) ; grâce à sa spécificité, la formation attire chaque année entre deux et cinq étudiants en provenance de pays africains (Sénégal, Maroc et Algérie).

Au niveau de la recherche, la formation est adossée au Laboratoire Lettres idées savoirs (LIS, EA 4395) de l'UPEC, dont les axes de recherche recouvrent les orientations du master. Les conférences et séminaires de l'équipe d'accueil, ou co-organisés par celle-ci, assurent une irrigation par la recherche de la formation (le séminaire de recherche pouvant être validé dans une unité d'enseignement- UE du Master) et une formation à la recherche de qualité. L'implication des étudiants dans la revue *Raison publique* permet en outre aux étudiants qui le souhaitent d'acquérir des compétences éditoriales et de mieux saisir les conditions de la diffusion des savoirs philosophiques vers un public varié.

Organisation pédagogique

La mention est organisée autour d'un tronc commun constitué : d'un dossier de recherche qui approfondit l'un des séminaires de recherches suivis (deux par semestre) ou lié à la participation à un colloque suivi d'un compte rendu ou au rapport de stage présentant et analysant l'expérience professionnelle acquise durant un stage ; de deux séminaires de recherches par semestre (les séminaires sont mutualisés entre la première année de master-M1 et la deuxième année de master-M2) au sein des séminaires du département de Philosophie ou, après avis des directeurs de recherches, dans des séminaires externes. Ces séminaires portent sur les questions de santé de Philosophie de la connaissance et des sciences, de Philosophie sociale et d'Éthique publique ; d'une UE d'initiation à la recherche obligatoire en M1, optionnelle en M2 selon le parcours choisi et les finalités poursuivies ; d'une UE de méthodologie qui comprend la préparation d'une présentation orale du projet de recherche et la remise d'un pré-rapport faisant le point sur l'état de la question autour de laquelle gravite le projet de recherche ; d'une UE Textes philosophiques en langue étrangère dans laquelle chaque étudiant traduit un texte pertinent pour son projet de recherche ; de la rédaction d'un mémoire d'au moins 30 pages en M1 et d'au moins 100 pages en M2.

Des aménagements d'emploi du temps et des modalités de contrôle des connaissances sont garantis pour les étudiants présentant des besoins spécifiques (reprises d'études, étudiants salariés, étudiants en situation de handicap, etc.). L'accès en formation continue ou en reprise d'études est permis par validation de acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) permettant, le cas échéant, de valider certaines parties du parcours.

Un accompagnement individuel par le directeur ou la directrice de recherches permet d'adapter le choix des séminaires au projet professionnel des étudiants. De même, les étudiants sont accompagnés dans l'élaboration et la réalisation de stages optionnels pour favoriser leur insertion professionnelle. Les stages sont pourtant réglementairement obligatoires au niveau master depuis 2014 et doivent donner lieu à la validation de crédits ECTS.

Une plateforme numérique offre des possibilités d'*e-learning* (cours et exercices en lignes, plateforme collaborative pour certains séminaires). La règle reste néanmoins l'enseignement présentiel. On peut souligner l'intégration dans la formation de dispositifs pédagogiques originaux, comme l'organisation annuelle de l'opération « les L de la nuit », événement durant lequel les étudiants peuvent présenter des réalisations artistiques et/ou des productions scientifiques.

Le suivi des étudiants est quasiment individualisé tout au long du master, du fait des effectifs raisonnables et des dispositifs mis en œuvre (réunions préparatoires d'information en début de M1 et de M2, accompagnement par le directeur ou la directrice de recherche, suivi par les responsables de parcours).

La formation intègre une UE de Langues et plusieurs enseignements prennent appui sur des textes et ouvrages en langue étrangère (notamment en Anglais, langue très souvent utilisée dans le domaine de l'Éthique, de la Politique et de la Bioéthique).

La fiche du répertoire national de certifications professionnelles (RNCP) est fournie et en adéquation avec les objectifs de la formation.

Pilotage

La formation est pilotée par l'équipe pédagogique du département de Philosophie (trois professeurs des universités- PU, trois maîtres de conférences- MCF, un professeur agrégé- PRAG) qui se réunit au moins deux fois par an pour préparer la rentrée, définir les contenus scientifiques des enseignements et évaluer la formation en cours de réalisation. A cela s'ajoute le conseil de perfectionnement du master et le conseil de gestion de l'UFR dont dépend le département de Philosophie. Le nombre réduit de titulaires exige de leur part un investissement conséquent dans les tâches de gestion et de pilotage des formations et du département (investissement destiné à croître dans un contexte d'augmentation du nombre d'inscrits).

La taille réduite de l'équipe pédagogique et des cohortes permet un suivi quasi individualisé des étudiants. Ces derniers disposent d'un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) fourni à tous les étudiants de l'UPEC via la plateforme *e-campus*. On ne dispose pas d'éléments sur l'existence de passerelles éventuelles entre les deux parcours.

Le dossier d'autoévaluation ne fournit pas de supplément au diplôme pour la formation.

Résultats constatés

L'évolution des effectifs sur le quinquennal concerné (2013-2018) fait apparaître une augmentation des inscrits en 2017-2018 (en M1, passage de 9 inscrits pour l'année 2013-2014 à 18 en 2017-2018) mais une relative stabilité des effectifs sur les autres années (entre 11 et 15 en M2). Le nombre de M1 admis en M2 par année reste globalement faible (sauf en 2016-2017) et les disparités de résultats d'une année à l'autre sont importantes (pour le M1 comme le M2 : un admis en M1 en 2013-2014 et six en 2016-2017 ; quatre admis en M2 en 2013-2014 et huit en 2016-2017). La structure socio-économique du recrutement du master explique en partie cet état de fait (nombreuses inscriptions d'étudiants salariés ou en reprise d'études). Les aménagements apportés au cursus pour ces étudiants ne permettent pas d'éviter la nécessité pour certains d'étaler sur trois ans la réalisation du cursus.

Les étudiants de la mention bénéficient d'un PEC mis à disposition par l'UPEC.

La formation prend en compte l'évaluation de la formation par les étudiants et organise (une fois par an, depuis l'année universitaire 2017-2018) un *Evaluation Day*, auquel participent les enseignants, les étudiants et d'anciens étudiants.

Les données de suivi de cohorte pour l'insertion professionnelle sont trop lacunaires pour être réellement interprétables.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des parcours originaux, dans les domaines de l'éthique, de la politique, de l'environnement et de la santé, qui visent à élargir les débouchés professionnels des diplômés.
- Une formation adossée à une équipe de recherche de qualité qui permet la formation par et à la recherche.
- Une intégration à l'environnement positive (co-pilotage du parcours *Humanités médicales* avec l'UPEM et mutualisation avec l'École Supérieure Montsouris).

Principaux points faibles :

- L'absence de stages obligatoires.
- La mutualisation des séminaires de recherche entre M1 et M2 ne permet pas de bien distinguer le M2 du M1 en termes de progression.
- Les effectifs restent modestes et les taux de réussite en M1 et en M2 faibles.
- Un suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés insuffisant : données lacunaires et manque d'analyse de celles-ci.
- L'absence de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Philosophie* est une formation qui s'est affranchie de la préparation aux concours de recrutement de l'Education nationale, ce qui lui permet d'explorer des voies articulant recherche philosophique et insertion professionnelle de manière volontariste. Le suivi des étudiants mis en place vise précisément à les accompagner dans cette direction. Les effectifs restent modestes, mais la dimension de l'équipe pédagogique fait qu'elle aurait du mal à assurer un encadrement et un suivi de la même qualité s'ils étaient plus importants (la nécessité de mutualiser les séminaires entre M1 et M2 et les deux parcours montre que l'encadrement est déjà à sa limite supérieure).

Pour maintenir et développer ce master *Philosophie*, il serait souhaitable d'envisager un ou plusieurs recrutements pour accroître la progressivité de la formation entre le M1 et le M2 et mieux distinguer thématiquement les deux parcours. Le choix d'ouvrir vers une professionnalisation en dehors des métiers de l'Education impose également une réflexion pour imaginer des partenariats nouveaux (avec des formations en gestion projet, par exemple) afin d'apporter aux étudiants les savoir-faire techniques qui sont exigés dans le milieu de l'Expertise et du conseil. Le taux de réussite en M1 et M2, trop faible, devrait être amélioré. Il faut en outre introduire des stages obligatoires et qui donnent lieu à la validation de crédits ECTS, en accord avec la réglementation en vigueur.

Comme le signale déjà le dossier d'autoévaluation de la formation, le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés est actuellement très insuffisant. La création d'une association d'Alumni (déjà envisagée par le pilotage de la formation) pourrait permettre de recueillir des données plus nombreuses et fiables dans ce domaine. Le suivi des diplômés pourrait également être assuré par l'équipe du master, étant donné la faiblesse actuelle des effectifs.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

PRÉSIDENTE

A l'attention du comité d'experts du Hcéres

Créteil, le 24 avril 2019

OBJET : Observations de l'Université Paris-Est Créteil sur le rapport d'évaluation du Hcéres du champ et des formations du champ Humanités, cultures et sociétés

Champ – Humanités, cultures et sociétés

- **Observations**

Les équipes pédagogiques ainsi que la direction de l'UFR porteuse du champ remercient les membres du comité pour leur travail sur les dossiers d'autoévaluation, ainsi que pour leurs recommandations qu'elles tenteront d'intégrer dans une nouvelle offre de formation déjà construite en grande partie. Le calendrier, auquel les équipes pédagogiques ont été soumises, ne permet pas de les prendre en compte autant qu'il serait souhaitable.

Il est souligné, et nous en sommes heureux, que le champ présente « des formations diversifiées et pertinentes grâce à un savant dosage entre formations classiques (...) et parcours et doubles diplômes originaux, et grâce à un adossement dynamique à des équipes de recherche habilitées et reconnues, locales ou associées, et à deux Écoles Doctorales ». Les fiches formation soulignent de nombreux « points forts » - notamment une réelle attention à la pédagogie et au suivi des étudiants - et comparativement assez peu de « points faibles » à quelques exceptions près. Certains de ces points sont récurrents et repris dans le dossier champ. Nous y apportons quelques observations ici pour éviter de fastidieuses répétitions. De plus, replacer ces points récurrents dans le contexte du champ, ce que l'évaluation fait peu, permet d'éclairer l'analyse menée.

Le champ est en effet peu pris en compte au profit d'une synthèse des conclusions des fiches formation. L'analyse du champ semble occulter que le tout est plus que la somme des parties. Par exemple, rien n'est repris sur les formations continues qui, certes, ne sont pas du ressort des diplômes nationaux, mais contribuent à un contexte de professionnalisation – remarqué et jugé remarquable - et de formation tout au long de la vie. Cette prise en compte aurait pu également amener à situer le champ en termes de taille au sein de l'UPEC (quelques 5 000 étudiants en 2018). Les équipes pédagogiques ont donc en charge un nombre très conséquent d'étudiants.

La prise en compte de cette dimension aurait pu éviter une méprise sur les accords internationaux qui, au sein de chaque rapport d'autoévaluation, sont bien ceux attachés en propre aux formations. Le champ peut s'appuyer bien entendu sur des accords cadre de l'Établissement, mais développe ses propres relations. Leur nombre est sans doute inhabituel et manifeste un investissement individuel et collectif très important et de longue date dans ce domaine en LLCER et LEA bien sûr, mais également en Lettres et Sciences humaines et sociales. Comme le souligne l'une des fiches formation, il est regrettable que l'Université ne soutienne plus ces échanges depuis cette année. Il en est de même, dans une moindre mesure, sur les accords de partenariats mentionnés qui sont bien ceux des formations dans chaque rapport. Si ces dernières peuvent s'appuyer sur les structures collectives de l'UFR, elles développent aussi des partenariats en fonction de leurs spécificités.

Enfin, la prise en compte des effectifs, notamment en licence où cinq des six mentions sont organisées en portail, aurait permis de mieux cerner la part nécessaire de pilotage au niveau de l'UFR pour garantir une offre diversifiée car mutualisée (parcours transversaux aux mentions en licence) réellement accessible aux étudiants (par exemple la matrice d'emploi du temps soulignée dans une des fiches) sans surcoût. Des dispositifs d'accompagnement sont également systématisés et articulés à ceux propres à chaque mention.

On peut être surpris de lire que « les formations ne manifestent que peu d'innovations pédagogiques » (p. 7). Comme il est mentionné dans l'ensemble des dossiers, les équipes mènent de longue date une réflexion sur le sujet. Chaque année lors de la « Journée pédagogique », les enseignants et enseignants-chercheurs échangent sur leurs pratiques. Ce moment de réflexivité de mise en commun a permis l'émergence de projets originaux. De plus, l'UFR organise tous les ans une soirée mi-avril, « Les L de la nuit », durant laquelle les étudiants peuvent présenter des productions directement issues de formations suivies et d'enseignements en mode projet (jeux pédagogiques interactifs, joutes philosophiques, chants historiques illustrés, atelier de copistes médiévaux, concours de poésie ou de nouvelles, etc.). Environ 130 étudiants et de nombreux enseignants de toutes les mentions s'impliquent dans l'organisation et dans les ateliers en amont de cet événement. Certains enseignements peuvent être ainsi validés. Ce dispositif annuel incitant à développer une pédagogie de projet est à notre connaissance unique en France. Il s'agit de valoriser une innovation quotidienne qui part du terrain, en lien avec des partenaires comme le Conservatoire régional Marcel Dadi. La diversité des projets n'a pu être décrite compte-tenu des contraintes des formats de restitution des auto-évaluations des formations, mais tous les dossiers présentent *au moins* ce cadre d'innovation pédagogique, financé tous les ans sur l'appel à projet de transformation pédagogique de l'UPEC. En outre, la licence LLCER Anglais a obtenu en 2018 le financement d'un projet sur fonds IDEFI (IDEA de la ComUE Paris EST) intitulé « Travel and Train Experiment » favorisant l'apprentissage de la conduite de projet culturel et préparant la future offre de formation en master. Deux collègues investis dans la formation au sein du DELCIFE ont obtenu également deux projets de ce type dont « Radio FLE » (qui sera présenté aux « L de la Nuit »).

Dans le rapport du HCERES, il est souligné à diverses reprises que l'établissement et, partant, le champ n'auraient qu'une attractivité locale par opposition aux établissements de Paris (p. 4, 5 et 8). Cela semble contradictoire avec le fait que le recrutement des étudiants n'est pas assez détaillé, voire absent. Sont sans doute à distinguer, dans cette réflexion intéressante à mener, les niveaux de formation dans une région de forte densité universitaire. En licence notamment dans les formations dites « classiques » et très répandues, le recrutement est en effet majoritairement local comme dans la quasi totalité des universités (25% des étudiants néo-bacheliers inscrits en 2018 viennent d'une académie de province). A ce même niveau, les universités parisiennes attirent sans doute au-delà de leur seule académie du simple fait que le nombre de bacheliers y est très inférieur au nombre de places offertes en L1. Des parcours plus spécifiques et moins répandus comme le parcours « Rédaction professionnelle et communication multimédia » en Lettres attirent bien au-delà de l'académie. Il est souligné dans différentes fiches formation l'attractivité de différents parcours (doubles licences par exemple). Les licences professionnelles ont également une attractivité qui dépasse le bassin local de recrutement. Au niveau master, la plupart des formations recrutent sur l'ensemble de la région francilienne voire au-delà, selon la spécificité des parcours. Les étudiants sont très mobiles en Ile-de-France et l'entrée en master semble être un moment clé de cette mobilité. L'hypothèse posée dans le rapport de bifurcations importantes vers les mentions MEEF est juste – les étudiants inscrits en MEEF second degré ne sont en outre plus inscrits administrativement dans le champ depuis 2014, ce qui est problématique dans la mesure où ils suivent toujours environ la moitié de cette formation au sein du champ (environ 140 étudiants par an sont concernés). On observe enfin très régulièrement le retour de certains étudiants, partis en fin de L3, en M1, ou en M2 ou en doctorat, signes qu'ils sont conscients de la qualité de l'encadrement proposé.

Des points à améliorer sont signalés de manière récurrente. Ils sont pour la plupart des éléments déjà pris en compte dans nos réflexions collectives.

Le faible taux de réussite en L1 est très souvent pointé. Il est à noter qu'il est apprécié à partir des tableaux d'effectifs et non de suivi de cohorte de sorte qu'on ne peut évaluer la réussite réelle des étudiants en quatre ans par exemple, à la suite d'une réorientation ou d'un redoublement. Il est néanmoins certain que beaucoup d'étudiants sont confrontés à des difficultés en L1. Les projets d'étude envisagés par ces étudiants ne sont généralement pas en adéquation avec le cursus précédent et les acquis antérieurs. Il est alors difficile de les remettre à niveau en quelques mois seulement, quel que soit le dispositif. Dans tous les établissements, nombre de filières non sélectives servent de position d'attente pour certains étudiants avant l'entrée espérée dans une autre formation. Le nombre d'abandons est dès lors conséquent. Cependant, on note, depuis cette année, une nette tendance au maintien des effectifs de la rentrée jusqu'en fin d'année. Si cette tendance pose la question de l'accueil et donc des locaux disponibles pour les enseignements, elle permet d'avoir des dispositifs plus efficaces de remédiation sur la durée que nous sommes en train de transformer en cohérence avec les recommandations faites.

Il est enfin difficile de mesurer l'effet de certains dispositifs (accompagnement en L1 mais surtout insertion professionnelle) quand ils ont été mis en place au cours du contrat. Le décalage entre les chiffres demandés sur les cinq années précédentes (2013-2018) et des nouvelles maquettes mise en œuvre à partir de septembre 2015 ne permet pas, dans un contexte de forte croissance des effectifs, d'isoler des effets.

Nous entendons le travail de réflexion à mener sur les stages. Néanmoins, il semble que ce soit la seule modalité « d'expérience en milieu professionnel » retenue dans cette analyse. Or, les arrêtés de 2014 et plus encore de 2018 insistent sur la forme variée que peut prendre cette expérience obligatoire. L'expérience en milieu professionnel en master est ainsi développée dans l'ensemble des parcours dits classiques. Nous travaillerons dans le prochain contrat sur la formalisation et une meilleure visibilité de ces dispositifs pour lever toute ambiguïté. Il est surprenant par ailleurs que les parcours en alternance ne soient pas toujours identifiés comme tels et que cette spécificité autant pédagogique que juridique ne soit pas prise en compte dans l'analyse.

Des remarques récurrentes pointent à raison un manque d'information en ce qui concerne la poursuite d'études des diplômés, le suivi de l'insertion professionnelle, la mise en place du supplément au diplôme. Il ne s'agit pas de notre part d'un désintérêt sur ses sujets fondamentaux car nous souhaiterions avoir des données plus complètes ou fiables à proposer. L'analyse du champ et deux fiches de formation indiquent à juste titre une faiblesse dans l'encadrement en enseignants-chercheurs ou en support de PAST, mais il est aussi à souligner le manque global d'appui administratif au niveau de l'établissement et au niveau du champ. Ainsi le travail sur le supplément au diplôme, piloté par l'établissement, a été engagé mais n'a pu être mis en place faute de moyens humains à la Direction des études et dans les composantes.

Pour des raisons similaires, il a été convenu au sein de l'Etablissement que les fiches RNCP nationales seraient par défaut, en licence, retenues. Cela ne permet pas en effet de valoriser certains parcours de L3, nous tenterons donc de spécifier lors du prochain contrat les fiches RNCP concernées.

Il en est de même des conventions de partenariat avec les acteurs du territoire à systématiser. Les relations sont bien matérialisées par des conventions de stage ou des versements de taxe d'apprentissage récurrents, mais l'établissement de convention en bonne et due forme ne peut être fait sans moyens humains supplémentaires. L'établissement d'un suivi fin et régulier de l'insertion professionnelle parcours par parcours nécessite également un investissement lourd pour collecter l'ensemble des informations nécessaires auprès d'anciens diplômés et/ou structurer des réseaux d'anciens. Nous nous appuyons déjà sur une page Facebook à l'échelle de l'UFR et sur des

initiatives propres à certaines formations. Nous souhaiterions vivement pouvoir développer ces points qui donneraient à nos formations une meilleure visibilité. Les efforts sont notés et nous en remercions les membres du comité ; aller plus loin nécessite des moyens avant tout humains.

Concernant les conseils de perfectionnement, leur mise en place systématique a débuté sur demande de l'établissement en 2017. Si les équipes pédagogiques se réunissent toutes régulièrement, ces conseils sont inégalement aboutis, cela tient à la difficulté de trouver et pérenniser dans toutes les mentions des professionnels extérieurs de secteurs d'activités divers (nos formations sont transversales aux branches pour la plupart). De même, il s'avère complexe de conserver dans toutes les instances (réunions de département, conseil d'UFR) des représentants étudiants et anciens étudiants très mobiles dans leurs premières années de carrière. Seules les formations aux objectifs professionnalisants qui associent à leur conseil de perfectionnement des professionnels (parfois anciens étudiants) intervenant dans la formation arrivent à une certaine forme de stabilité. Un effort en ce sens sera mené dans le prochain contrat ; néanmoins, nous doutons que ce dispositif puisse réellement améliorer la faible participation des étudiants à la vie des formations et à leur structuration. Celle-ci est, en dépit de nos sollicitations, à l'image de leur faible implication dans la vie de l'établissement (mesurable lors des élections des conseils centraux et des conseils de gestion).

Un point d'attention appelle plus particulièrement un commentaire : la possible intégration de la LP MCCC en FA au sein de la mention Lettres. Ce parcours spécialisé sur la communication en collectivité locale et en association s'inscrit par ses objectifs pleinement au sein du département de communication politique et publique. La mention Lettres quant à elle dispose déjà d'un parcours spécifique et non redondant intitulé « Rédaction professionnelle et communication multimédia » (RPCM) s'appuyant sur des spécialistes de sciences du langage. Mais nous retenons cette recommandation pour faire évoluer et renforcer ce dernier parcours pour une meilleure visibilité dans un contexte très concurrentiel dans ce domaine.

Enfin, une dernière remarque d'ordre général et méthodologique : on peut regretter qu'à l'inverse de l'évaluation des unités de recherche, la composition du comité, son président et le délégué HCERES ne soient pas identifiés. Cela renforcerait la transparence du processus pour l'ensemble des acteurs.

FICHES FORMATIONS

L'ensemble des équipes pédagogiques a pris connaissance avec intérêt des analyses faites par le comité et en remercie beaucoup les membres. En plus des points récurrents commentés à l'échelle du champ ci-dessus, les équipes pédagogiques souhaitent faire quelques observations plus précises ou prolonger les observations précédentes dans le cas précis de leur formation.

Licence - Géographie et aménagement

- **Observations**

L'équipe du département de Géographie remercie les experts pour avoir souligné dans les points forts l'investissement pédagogique en direction de différents publics étudiants, une attention à une maquette équilibrée, de bons taux de réussite et une ouverture internationale importante. Cela est en effet le fruit d'une réflexion de longue date.

Les quelques points faibles soulignés ayant déjà été commentés à l'échelle du champ, l'équipe se concentre ici sur quelques observations qui prolongent l'analyse.

La géographie régionale est présente indirectement dans la maquette actuelle notamment au travers d'un enseignement en L2 portant sur la « construction des espaces ». Néanmoins, l'équipe rejoint l'analyse faite et réintroduira dans la prochaine offre de formation l'approche régionale avec deux enseignements : Approches régionales en géographie (L1) et Les Suds (L3).

Concernant l'accord de co-diplomation avec l'Université de Chicoutimi, il est à noter que les maquettes sont désormais construites et les échanges seront donc possibles très prochainement.

Sur la place insuffisante donnée aux étudiants dans le pilotage de la formation, nous tenons à bien préciser que chaque enseignement est évalué par les étudiants et que les étudiants sont convoqués aux réunions de département et font partie des nouveaux conseils de perfectionnement. Selon nous, la place accordée aux étudiants dans le pilotage de la formation est centrale, même si cela ne transparait peut-être pas dans le rapport. Leurs retours nourrissent une réflexion « qualitative » dans la mesure où ils sont finement analysés et critiqués. Concernant la réussite des étudiants, il faut faire très attention aux modes des calculs employés et aux variations, les résultats de 2018 sont par exemple meilleurs.

Il est à noter également que l'enseignement en L3 « Initiation à la recherche » consiste en un stage de terrain sous la forme de projets tutorés, préparés en classe, réalisés sur le terrain, puis évalués en aménagement, en environnement, en géographie sociale ou encore en géographie de la santé. Cet enseignement permet à la fois une pré-orientation vers les parcours de master mais également une forme de préprofessionnalisation. En parallèle, l'existence au sein du département d'une licence professionnelle « Aménagement des territoires urbains » permet aux étudiants qui le souhaitent des voies plus immédiatement professionnalisantes.

Licence – Histoire

- **Observations**

« Des groupes de niveaux sont mis en place en L1 tant en expression française qu'en méthodologie du travail universitaire pour faire face à l'hétérogénéité des publics. On aimerait connaître, de manière concrète, le contenu de ces unités d'enseignement (UE) ».

En « Expression Française », en raison de la variété des niveaux des étudiants, les objectifs et les méthodes mises en place sont très différents : dictées et exercices grammaticaux pour ceux qui ne maîtrisent pas du tout l'écrit, travaux simples d'écriture pour ceux qui maîtrisent les bases, travaux et jeux sur les niveaux d'écriture et de réécriture à partir de textes en lien avec les Sciences Humaines pour les plus avancés d'entre eux.

En « Méthodologie du Travail Universitaire », là encore, en raison de l'hétérogénéité des étudiants les exercices et contenus proposés varient considérablement : enseignement d'une Histoire Universelle à partir d'un manuel très simple pour maîtriser un cadre chronologique de base et quelques notions fondamentales de l'Histoire de l'Antiquité à nos jours ; apprentissage de méthodes pour la prise de notes en cours ; maîtrise d'outils indispensables comme le catalogue informatisé de la bibliothèque ; méthodes pour apprendre un cours ou, pour ceux qui ont le moins de difficultés, apprendre à maîtriser les exercices universitaires, en particulier la dissertation.

« Les enseignements de L2, dits de renforcement, mériteraient d'être repensés afin d'être plus en adéquation avec les problématiques posées par le public étudiant. »

Ces enseignements de renforcement ont pour objectif d'ouvrir un public étudiant moins hétérogène en L2 à des problématiques et des historiographies originales, dans le but de renforcer et d'enrichir leur formation générale en Histoire.

« Vingt-et-un accords *Erasmus* existent (...) et favorisent la mobilité des enseignants et des étudiants. Cette dernière, quoiqu'en hausse, reste cependant faible. »

Il n'y a pas de mobilité sortante possible en L1. Le niveau des mobilités étudiantes sortantes, qui a atteint le nombre de 20, représente 15% des effectifs (sur environ 130 étudiants de L2-L3). Il n'est donc pas négligeable. Il convient en effet de le mettre en perspective avec la sociologie des étudiants de l'UPEC, et de le confronter avec celui des autres départements de l'UFR. De ce point de vue, le département d'Histoire est le deuxième en mobilité sortante après le LEA. La mobilité entrante (autour de 5 par an en moyenne) est en revanche faible et doit faire l'objet d'efforts, dans un environnement parisien très concurrentiel (nos universités partenaires ont en général également des accords avec des universités du centre de Paris). Il convient d'ajouter à ces chiffres les mobilités enseignantes sortantes, autour de 5 par an en moyenne, qui devraient à terme accroître la mobilité étudiante entrante et sortante.

Licence - Langues Etrangères appliquées

- **Observations**

L'équipe pédagogique précise qu'un accord vient d'être signé en LEA avec l'université de Warwick de façon à favoriser les échanges avec la Grande Bretagne au niveau licence. Cependant, comme il est justement signalé p. 20, les étudiants partent en stage à l'étranger plus volontiers qu'en séjour Erasmus. Dans ce cadre, une quinzaine d'étudiants en moyenne partent en Grande Bretagne.

Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

- **Observations**

Les responsables des équipes pédagogiques des 3 départements, anglais, allemand, langues romanes ont pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du retour de l'HCERES sur le dossier d'auto-évaluation soumis en 2018. Certaines des pistes d'évolution évoquées dans ce retour de l'HCERES ont été anticipées et se trouvent déjà dans les propositions de licences LLCER pour la nouvelle offre de formation. On peut citer par exemple le parcours « conduite de projets franco-allemands » qui ouvrira à des formations professionnalisantes et offrira des débouchés variés.

Dans la rubrique « Résultats », il est signalé une augmentation « légère des effectifs ». Cette augmentation entre 2013 et 2016 était de 10%, ce qui ne peut être qualifié de « léger ». Le plus important néanmoins, c'est que cette augmentation s'est encore accentuée ces deux dernières années (+6% entre la rentrée 2016 et la rentrée 2017 puis 10% de hausse à nouveau cette année par rapport à l'année dernière) et nous obtenons en anglais des TD de première année à 50 étudiants en moyenne aux deux semestres.

Licence – Lettres

- **Observations**

Concernant l'articulation formation / recherche mentionnée dans la rubrique « positionnement dans l'environnement », il est à signaler que l'initiation à de petits travaux de recherche s'est développée au cours des deux dernières années, en L3, tant dans des enseignements du parcours « monodisciplinaire » (dossiers de recherche) que dans le parcours « Médiation culturelle » (travaux de réflexion critique et théorique liés à l'expérience professionnelle des étudiant.e.s). L'équipe pédagogique souhaite en améliorer la visibilité.

Pour la lisibilité de la fiche RNCP, il convient de préciser que les débouchés sont envisagés à Bac + 3, pour les parcours professionnalisants, ou +5, pour tous les parcours (pour le domaine du journalisme, par exemple, via la réussite aux concours d'entrée dans des écoles). Il est à noter que l'établissement a fait le choix de retenir systématiquement en licence la fiche nationale.

Concernant le pilotage, si la mise en œuvre des formations de l'UFR est coordonnée au sein du conseil de gestion, l'équipe pédagogique du département des Lettres est responsable de l'organisation et du contenu de la mention. C'est dans ce cadre que le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants mis en place doit progressivement nourrir la réflexion collective sur la réussite et sur l'attractivité d'une offre dont l'originalité tient à la complémentarité de ses parcours.

Licence – Philosophie

- **Observations**

L'équipe pédagogique remercie les experts pour leur travail et prendra en compte leur recommandation.

Le recrutement en L1 s'effectue très largement auprès d'étudiants de bac technologique et professionnel, ce qui signifie qu'ils ne disposent pas des pré-requis. Pour lutter contre le faible taux de réussite en L1, le département compte renforcer, dans la limite du possible, la sélection et surtout la réorientation des étudiants.

Le recrutement d'un PR est en cours. A partir de septembre 2019 l'équipe pédagogique sera formée par 3 PR et 3 MCF.

Le département s'engage à créer un dispositif de suivi des diplômés par la création d'un réseau d'Alumni.

Licence Professionnelle - Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

- **Observations**

L'équipe pédagogique de la LP remercie les experts pour leur analyse qui va être prise en compte pour la transformation en FA de cette formation.

Si les relations entre les deux mentions (licence et LP) ne sont pas décrites, c'est qu'elles sont relativement indépendantes et semblent appeler à le rester avec un passage prévu de la LP en FA. Si ces deux mentions appartiennent au même département (l'équipe pédagogique est en partie commune quoique la LP inclut par définition beaucoup plus d'intervenants dits professionnels), elles ont des objectifs totalement distincts : poursuite d'étude dans l'une / professionnalisation immédiate dans l'autre. Elles ont donc des programmes d'enseignements complémentaires et non-redondants, ainsi que des calendriers décalés. Ces objectifs distincts expliquent également un recrutement différent.

L'origine des étudiants est bien connue. Les étudiants proviennent essentiellement de trois types de formation : les BTS de géomètre-topographe ; les DUT « carrière sociale » ; les formations dans le domaine du paysage. Cette LP correspond pour certains étudiants à une sorte de réorientation dans leurs études. Pour d'autres il s'agit plutôt d'une spécialisation dans un domaine qui était annexe dans leur formation d'origine. Les étudiants de la licence générale de l'UPEC utilisent peu l'orientation vers ce parcours professionnalisant, même si certains enseignants du département de géographie le regrettent. L'« effet promo » concourt en partie à ce délaissement.

La VAE est tout à fait possible (RAE p. 12). En 2018, un dossier a ainsi été examiné et validé.

La réussite des étudiants a effectivement été faible une année, car des étudiants recrutés, s'étant bien inscrits administrativement, ne venaient tout simplement pas en cours. Sauf année particulière, les taux de réussite sont très bons dans la mesure où les étudiants qui choisissent ce parcours sont très motivés.

L'équipe note avec intérêt la recommandation de recruter un PAST qui serait en effet très utile au sein de cette formation et ce d'autant plus que trois collègues habituellement fortement investis dans cette formation sont actuellement très pris par des fonctions lourdes dans l'établissement et auprès du HCERES.

Licence Professionnelle - Métiers de la communication : chargé de communication

- **Observations**

L'internationalisation de la formation, s'agissant d'une licence professionnelle dédiée au secteur de la communication locale d'une part, proposée en apprentissage d'autre part, ne semble pas immédiatement pertinente. Elle n'a jamais été demandée par les employeurs qui participent à la formation (intervenants et maîtres d'apprentissage) et n'apparaît pas comme un facteur déterminant pour les recruteurs sur ce champ spécifique de la communication locale. Elle est par ailleurs peu évidente à mettre en place. Si nous sommes convaincus de la pertinence de la comparaison internationale comme opératrice de connaissances, nous ne voyons pas de réels espaces dans le format actuel des LP pour la porter.

Toutefois, la recommandation de l'HCERES nous incite à rechercher les moyens de renouveler l'expérience du séjour international d'études. Celui-ci pourra prendre appui comme suggéré sur un des deux ateliers et faire l'objet d'un enseignement spécifique en langue étrangère, *a priori* l'anglais, qui sera évalué.

Attractivité - Nous sommes conscients de la faible visibilité dans l'espace numérique de la formation et des insuffisances du site internet de l'université. Nous avons travaillé cette année, avec le groupe d'apprentis, à la conception d'une stratégie de communication numérique qui va être mise en œuvre à partir du mois de juin (réseaux sociaux, site dédié, notamment). L'étude a en effet montré que notre formation était peu visible et que nombre de nos étudiants avaient eu du mal à l'identifier.

En revanche, une fois identifiée, elle apparaît clairement attractive et distinctive, selon les apprentis qui l'ont choisie, plutôt que d'autres licences professionnelles où ils avaient pu être admis, notamment celles de l'UPEM et de Paris Descartes.

L'ouverture à la rentrée prochaine d'un département SRC à l'IUT permettra en outre de renforcer l'offre de formation professionnalisante en communication, de renforcer le vivier de candidatures et plus fondamentalement de développer des synergies nouvelles entre l'IUT et le département de communication de l'UFR LLSH.

Poursuite d'études. Si la poursuite d'études apparaît trop importante, elle n'est pas encouragée par les responsables de formation. Aucun avis de poursuite d'étude n'est émis. On notera que la poursuite d'études lorsqu'elle a lieu, se fait très majoritairement en apprentissage. Les étudiants restent donc en emploi et dans un parcours de professionnalisation.

Master - Communication publique et politique

- **Observations**

Sur certains points la préparation du nouveau contrat a déjà conduit l'équipe pédagogique à des réflexions qui répondent en partie aux observations du comité :

- **l'effectif** a été ramené en effet à 30 étudiant.e.s par promotion, pour les raisons évoquées dans le document ;
- l'évaluation des enseignements continuera à faire l'objet d'une rencontre informelle avec les étudiant.e.s, car elle permet de prendre en compte leurs suggestions, mais l'année en cours a été mise à profit pour remettre en

vigueur **les évaluations formelles des enseignements par voie de questionnaire en ligne** (à raison d'une passation par semestre en M1 et une par an en M2) : le questionnaire a été revu, en collaboration avec le service Pilotage et offre de formation de la Direction des études et de la vie étudiante de notre université et a fait l'objet d'une sollicitation à laquelle les étudiants ont répondu à proportion de 64% en mars 2019 ;

- s'agissant de la **formation continue**, l'équipe, partageant l'hypothèse d'une mauvaise adaptation de l'ancienne offre de FC, s'est attachée à élaborer une nouvelle formation, proposée à partir de 2020 sous forme de DU et destinée à un public mixte de professionnels de la communication et de professionnels de la santé. Ce nouveau diplôme, adossé aux recherches menées au Ceditec dans ce domaine (problèmes de santé publique ; controverses - notamment vaccinales ; interactions langagières en médecine), est en cours d'évaluation par les instances de l'Université.

La voie de **l'apprentissage** a été écartée pour l'instant pour deux raisons très différentes : la difficulté – pour ne pas dire l'impossibilité – de proposer en parallèle une formation en FI et une formation en apprentissage dans un petit département où les capacités d'encadrement sont limitées ; l'existence d'une formation similaire, en apprentissage, à l'UVSQ qui se trouverait en concurrence directe avec celle qui pourrait être montée à l'UPEC.

Sur d'autres points, l'équipe s'attellera dans l'année qui vient à revoir les points suivants, avec les services concernés de l'Université

- **suivi des diplômés** (un questionnaire existe mais il est en l'état peu exploitable et, concernant les années immédiates après la formation, peut entretenir l'idée que les diplômés ont des emplois précaires, alors qu'un suivi à plus long terme voit se réduire très significativement la part de CDD). Un travail de collaboration semblable à celui qui a été mené pour les questionnaires sur les enseignements doit être engagé dans les mois qui viennent ;

- même remarque concernant **l'annexe au diplôme** qui devra faire l'objet d'échanges avec le service de la scolarité de l'UFR.

Enfin, s'agissant de la pédagogie, l'équipe tient à rappeler les choix qu'elle a faits en faveur d'innovations qualitatives, la pédagogie par projet n'étant pas seulement mentionnée dans le dossier mais structurant progressivement la formation (à partir des projets tutorés en M1 et pendant tout le M2). Les collègues reconnaissent bien volontiers en revanche que les usages du numérique sont (devenus) assez classiques. Mais ils insistent sur le fait qu'ils sont assez intenses dans cette formation, avec en particulier de nombreuses publications (en moyenne 30 articles/an) sur un blog très fréquenté (225 713 visites et 56 795 visiteurs entre avril 2018 et avril 2019), ce qui représente un travail de suivi et d'accompagnement considérable pour une équipe somme toute limitée.

Pour finir, l'équipe observe, avec une satisfaction mêlée d'inquiétude, l'insistance bienvenue du comité sur la dimension européenne et internationale de la formation : objet d'un travail soutenu dans la durée, et d'un fort investissement collectif, cette spécificité de la formation, aujourd'hui compromise par un plus faible soutien de l'université aux missions Erasmus et aux échanges qu'elles rendent possibles, a bien besoin de ces encouragements.

Master – Géographie

- **Observations**

Les équipes pédagogiques des différents parcours du Master de Géographie ont pris connaissance avec intérêt des analyses faites. Certains points indiqués sont déjà en réflexion pour le renouvellement des formations.

Sur la question des effectifs : en dehors du parcours Géomarketing en FA, les autres parcours sont co-accrédités avec d'autres établissements. Comme cela a été justement souligné dans l'évaluation, ces co-accréditations

permettent des complémentarités et des mutualisations sans concurrence stérile. Néanmoins, elles ont pour conséquence un décompte par établissement des étudiants, qui ne permet pas de donner une juste mesure des effectifs réels en classe qui sont beaucoup plus élevés que ceux indiqués : c'est ainsi que le parcours EST compte une trentaine d'étudiants, le parcours TVS une quarantaine d'étudiants, le parcours DYNARISK environ 25. Il est ainsi envisagé, en accord avec nos collègues des autres établissements co-accrédités, de pouvoir d'une part équilibrer les inscriptions premières dans les établissements, d'autre part de systématiser une inscription seconde à titre gratuit des étudiants inscrits hors UPEC pour rendre compte de manière exhaustive des inscrits dans les différents parcours. Les inscriptions dans le master TVS sont d'ores et déjà équitablement partagées entre les universités de Nanterre et de Paris Est Créteil.

Les interactions entre les responsables de parcours de master sont nombreuses. En effet, les parcours de master au même titre que les parcours de licence font l'objet de discussions et d'échanges lors des réunions de département.

Concernant le parcours géomarketing, les évaluations des enseignements sont exhaustives et informatisées. L'information est centralisée sur une plateforme de l'IAE, le partenaire « éco-gestion » du parcours. La formation est donc évaluée par les étudiants dans le cadre de la politique qualité du CFA et les comptes rendus sont transmis au CFA. Les autres parcours ont recours à des évaluations papiers dont les résultats sont analysés par équipe enseignante.

Nous prenons bonne note qu'une des recommandations des experts du HCERES porte sur les outils d'accompagnement et de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés par parcours. Nous tenons à rappeler que, comme indiqué dans le dossier d'autoévaluation page 12, des « journées clés » réunissant inscrits en M1 et en M2 au cours desquelles les étudiants présentent leurs travaux et rencontrent des anciens diplômés, des futurs employeurs existent déjà dans certains parcours. C'est l'occasion pour nous de rappeler que, dans la mesure où il est demandé une présentation des formations au niveau des mentions, il apparaît compliqué de détailler les dispositifs qui existent dans chacun des parcours. Des choix ont dû être faits, ce qui peut laisser une impression lacunaire.

Master – Histoire

- **Observations**

Masters Histoire publique et Master Histoire et Media (futur Histoire et Métiers de l'Image et du Son)

« Une réflexion sur la mutualisation, la progressivité et la spécialisation est néanmoins à mener pour une meilleure efficience. »

Cette réflexion a été menée durant l'établissement de la nouvelle offre de formation et sera mise en œuvre en 2020. Jusqu'à présent, les parcours Histoire publique et Histoire et métiers de l'image et du son n'étaient ouverts qu'en M2, ce qui explique les variations d'effectifs entre M1 et M2. Dans la nouvelle offre de formation, l'ouverture en M1 des masters professionnalisants « Histoire publique » et « Histoire et métiers de l'image et du son » amène à une double mutualisation : d'abord avec les enseignements du M1 « Histoire européenne comparée », ensuite entre les deux masters professionnalisants qui mutualiseront un enseignement.

La spécialisation est assurée en M2 par un renforcement des enseignements délivrés par des professionnels pour « Histoire publique » et « Histoire et métiers de l'image et du son » assorti d'un stage obligatoire. La part des exercices de spécialisation dans la maquette du master 2 Histoire publique a été triplée entre 2015 et 2019. Mais cette spécialisation rend précisément difficile toute mutualisation, à l'exception de quelques UE — dont celle consacrée aux aspects juridiques de la diffusion de l'image et du son.

Concernant le master « Histoire publique », la question d'une spécialisation thématique s'est posée (se concentrer sur l'écrit, l'image, le web etc — ou pas). Mais étant seul dans le paysage français, l'équipe responsable a choisi de rester « pluri-medias » en renforçant les enseignements pratiques.

« Pour ce qui est du positionnement dans l'environnement socio-économique, il faudrait renforcer les partenariats des deux parcours professionnalisants, notamment en direction des acteurs du secteur privé, afin d'être en adéquation avec les objectifs annoncés en termes d'emplois recherchés. »

Le master « Histoire et médias » a précisément fait de son réseau de partenaires, publics et privés, l'une de ses principales forces. Tissé depuis 2007, ce réseau ne se réduit pas aux deux partenaires principaux (ECPAD et Archives départementales du Val-de-Marne). Des partenariats plus ponctuels, liés notamment à des visites de site, ont été noués avec une multiplicité d'acteurs : sociétés de production, Agence AKG, Philharmonie, BnF, INA, Mac-Val, La Contemporaine, etc. Le réseau des anciens étudiants du master « Histoire et médias », très actif, permet également des contacts étroits avec le tissu professionnel du secteur des archives visuelles, sonores et audiovisuelles. L'insertion professionnelle des étudiants de ce master est excellente.

Le master « Histoire publique » a noué dès sa création des partenariats avec des acteurs institutionnels mais pas seulement. Ainsi, le partenariat avec BNP Paribas a été actif dès la première année, et a été fructueux (stage, bourse BNP Paribas attribuée à une SCOP, la Boîte à Histoire, créée par des étudiants du master ; versement d'aide dans le cadre de la convention-cadre BNP Paribas-UPEC). A côté, des appuis du secteur privé, qui n'ont pas été conventionnés ont été précieux, comme des conventions de stage avec le magazine *L'Histoire*, Pierre Laporte Communication, Manzalab, Tallandier etc, sans oublier le versement récurrent de la taxe d'apprentissage au master. Cette recherche de partenariats dans le secteur privé va se poursuivre dans les années à venir, en recherchant la « transformation » des stages en emplois.

A partir de 2020, les masters « Histoire publique » et « Histoire et Métiers de l'Image et du son » vont proposer leur formation en alternance afin de consolider leur caractère professionnalisant.

« Peu de visibilité des parcours et peu d'identité spécifique. »

La faiblesse de l'identité du master Histoire européenne comparée est perçue par les acteurs de la formation et fait l'objet de propositions dans la nouvelle offre de formation. En revanche, les actuels parcours « Histoire et médias » et « Histoire publique » ont de vraies spécificités, ils n'ont pas les mêmes finalités, ni les mêmes débouchés professionnels, ni les mêmes réseaux.

Le parcours « Histoire et médias » (et à l'avenir « Histoire et métiers de l'image et du son ») vise à former des professionnels dans le domaine de la conservation, de la documentation et de la valorisation des sources visuelles, sonores et audiovisuelles. Ses principaux débouchés concernent les métiers d'archivistes audiovisuels, documentalistes, iconographes, consultants en organisation de photothèque, médiathèque, filmothèque ou cinémathèque. Installé depuis 2007, il bénéficie d'un très dense réseau de professionnels partenaires et d'une excellente insertion professionnelle. Il a souffert ses dernières années d'une concurrence accrue des masters d'archivistique et d'une moindre visibilité en termes de communication. Un effort considérable a été mis en œuvre cette année pour pallier ce déficit de visibilité : mise en place d'un blog avec témoignages d'anciens étudiants (<https://imagesetsons.hypotheses.org/>), d'un compte twitter et d'un compte Facebook, lancement d'une vidéo de présentation (<https://www.youtube.com/watch?v=wAziv73-CAI&feature=youtu.be>).

On compte sur le renouvellement de la formation pour améliorer le recrutement.

Le parcours « Histoire publique » vise à former des historiens capables de répondre à la demande croissante de divulgation historique, de travailler à la valorisation de fonds ou de collections qu'elles soient patrimoniales ou entrepreneuriales, de maîtriser les contraintes et spécificités de médias différents. La formation a fait face à un double défi : sa création récente et l'absence de reconnaissance de la notion d'Histoire publique dans le paysage français. Les responsables du master ont donc agi dans deux directions :

1) la participation à différentes manifestations publiques françaises pour renforcer la visibilité et la compréhension de ce qu'est l'histoire publique (émissions de radio, animation de débats aux Rendez-Vous de l'histoire à Blois, préparation d'un livre aux éditions La Découverte, *Introduction à l'histoire publique*, présentations à l'Institut d'Histoire du Temps Présent – CNRS-, à la Casa de Velázquez, à l'École française de Rome...);

2) une politique de promotion du master en vue d'attirer des étudiants avec l'envoi, chaque année, d'un mail circulaire aux collègues des autres universités françaises pour les informer, l'ouverture d'un compte Facebook et d'un compte Twitter (avec 230 followers pour chaque compte). Mais l'absence de communication institutionnelle reste, malgré tout, un obstacle à la notoriété du master dans les supports liés à la vie étudiante. En outre, le master « Histoire publique » s'est fait reconnaître au plan international par différentes actions, notamment en cherchant à attirer des étudiants étrangers dans le cadre des accords Erasmus avec Trieste et Wrocław, et dans l'optique de créer un master européen de Public History (mission Erasmus d'enseignement en février 2018 à Wrocław et mission d'organisation en mai 2019 à Trieste).

L'internationalisation nécessaire du master a été prise en compte par son insertion en 2019-2020 dans un programme *Collaboration of Public History Masters* au sein du Center for Contemporary and Digital History (C2DH) à l'Université du Luxembourg, avec Trinity College Dublin (Irlande), University of Wrocław (Pologne), University of York (UK), University of Modena and Emilia Region (Italie), Universität Hamburg (Allemagne) et par sa participation aux congrès de la Fédération internationale d'histoire publique (Ottawa, Ravenne).

Créer un seul master professionnalisant brouillerait la visibilité du projet et n'aurait aucune pertinence pédagogique. Des mutualisations ponctuelles, en revanche, de certains enseignements communs, ont été d'ores et déjà prévues dans la nouvelle offre de formation.

« Mobilité internationale peu efficiente »

Le parcours « Histoire et médias » a écarté la mobilité internationale en liaison avec la spécificité de la formation reçue. Le parcours Histoire publique l'a engagée depuis 2015. L'équipe de formation est consciente d'une mobilité internationale insuffisante, en particulier dans le parcours Histoire européenne comparée.

Sur l'ensemble de la mention, on regrette la séparation de la réflexion sur la dimension internationale et sur la mobilité internationale, réduite au seul qualificatif de « peu efficiente ». La mobilité internationale s'élève à 2 à 3 mobilités étudiantes entrantes et 1 à 2 sortantes. Il faut ajouter 1 à 2 missions enseignantes entrantes et 1 à 2 sortantes, ainsi qu'un professeur invité par an en moyenne. Le master Histoire publique inclut un séjour à Trieste au début du M2.

« Faibles liens avec la recherche, en particulier pour le parcours Histoire européenne comparée. »

Les liens avec la recherche collective se déclinent dans les journées thématiques du CRHEC entrant dans la maquette. Ces journées thématiques s'inscrivent dans les axes fédérateurs du CRHEC et permettent des échanges très riches entre enseignants-chercheurs et étudiants.

« Les sciences dites « auxiliaires » parmi lesquelles se trouve la méthodologie, ne sont abordées qu'au premier semestre du M2 pour le parcours recherche Histoire européenne comparée ».

Les sciences auxiliaires existent de manière forte dans le parcours de Licence (au S2 de la L3). Les étudiants de Master ne découvrent donc pas ces matières en M1 (et non M2).

« Les étudiants bénéficient de l'enseignement d'une langue étrangère au cours du cursus, sauf en M2 du parcours Histoire publique, mais il n'existe pas de cours disciplinaire en langue étrangère. »

La connaissance de l'anglais fait partie des pré-requis pour candidater dans le parcours Histoire publique. L'UE d'ouverture internationale peut être dispensée en anglais et le voyage d'étude est entièrement mené en anglais.

« Pilotage »

Le pilotage des masters professionnalisants est assuré par l'équipe des responsables, étroitement associée aux partenaires et en relation avec les étudiants et anciens étudiants du master. Un questionnaire sur l'évaluation des enseignements a permis de faire évoluer le contenu de l'enseignement de manière importante au cours des dernières années.

« Le devenir des étudiants diplômés du parcours recherche *Histoire européenne comparée* n'est, quant à lui, pas renseigné. »

Les responsables de la formation sont désireux d'un échange avec le SCUIO qui assure ce travail à l'échelle de l'Université, afin de fournir des données fines et fiables pour la prochaine évaluation.

Master - Langues Etrangères appliquées

• Observations

Sur la dimension recherche du programme pédagogique : les mémoires de stage s'apparentent à un véritable travail universitaire faisant appel à des méthodes de recherche ; deux matières sont dédiées exclusivement à la préparation des étudiants à l'acquisition des outils pour le développement de la recherche : « Méthodologie du management » (M1S2) et « Méthodologie de la recherche en gestion » (M2S3). Ils préparent les étudiants à la réalisation de leurs mémoires de stage, dont l'un des objectifs fondamentaux est d'effectuer une recherche sur une étude de cas liée à leur activité lors de leur stage. Il s'agit d'une recherche appliquée au monde professionnel. Concernant la **recherche**, l'équipe pédagogique envisage l'organisation d'un colloque dédié exclusivement à des problématiques autour de la filière des Langues Etrangères Appliquées et des cycles de conférences sont intégrés à la nouvelle offre de formation sur des questions de recherche dans les différents champs de la formation pour approfondir cette dimension selon l'axe **Interculturalité et Entreprise**.

Un dispositif d'évaluation et d'évolution de la formation est actuellement mis en place à travers le conseil de perfectionnement réunissant membres représentatifs des différentes composantes de la formation : des responsables de la mention (la co-direction du département), des responsables de parcours, des représentants de l'équipe pédagogique, de la composante, des laboratoires d'adossés de la formation, des étudiants et d'anciens étudiants, des BIATSS, et professionnels extérieurs provenant des secteurs d'activités concernés par le champ du diplôme (monde socioprofessionnel). Le conseil de perfectionnement se réunira une fois par an et analysera les résultats des enquêtes d'insertion ou de poursuites d'études, les dispositions pédagogiques dans le cadre du processus d'amélioration de la formation. Il sera chargé d'informer l'équipe pédagogique sur la situation actuelle et prospective de l'emploi dans le champ couvert par le Master MIT, de contribuer à mettre en place une « démarche compétences » du diplôme afin de répondre aux besoins du tissu économique ou associatif concerné par les diplômés et d'entretenir la communication avec ces derniers.

Par ailleurs, rien n'est dit au sujet des modalités de recrutement et de l'organisation de la sélection des dossiers

Une commission pédagogique est chargée de statuer sur les demandes d'admission en Master LEA. La formation étant par définition pluridisciplinaire, la commission est formée de trois enseignants représentant chacun l'un des trois blocs de connaissances : l'anglais, l'allemand ou l'espagnol et les enseignements professionnels.

La sélection s'effectue sur la qualité et la richesse du dossier des candidats : le niveau académique, la motivation, le projet professionnel, les expériences et le parcours personnel. La commission considère la cohérence entre le profil du candidat et l'offre de formation du programme. Le parcours académique du candidat est examiné avec attention et les résultats obtenus constituent des éléments essentiels pour la sélection des futurs étudiants.

L'évaluation porte sur l'ensemble des éléments présentés ; par conséquent, aucune moyenne académique ne garantit une admission et, inversement, une très bonne moyenne académique qui ne serait pas appuyée par d'autres éléments étoffant le parcours du candidat peut constituer une candidature moins solide. Une expérience professionnelle ou au moins un/des séjours à l'étranger ou stage(s) en lien avec le champ d'études Master constitue un atout. L'internationalisation de la formation et des débouchés professionnels du Master International Trilingue exige des capacités d'écoute, d'adaptabilité, d'ouverture aux autres et d'autonomie ; ces dernières sont particulièrement valorisées chez le candidat.

La commission s'assure que le candidat, dans sa lettre de motivation, est en mesure d'exposer clairement les éléments de son parcours antérieur ainsi que les raisons qui motivent son choix pour le Master International Trilingue. La commission apprécie ainsi l'adéquation entre le projet du candidat et la formation.

Concernant le manque de données sur l'origine des étudiants, l'équipe de direction en collaboration avec le secrétariat pédagogique de la formation est en train de développer une base de données qui permettra de connaître ce type d'information.

Master - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

- **Observations**

Nous remercions l'HCERES pour son évaluation qui reconnaît les mérites de notre Master, l'engagement de l'équipe pédagogique, tout en proposant des pistes pour réduire les problèmes d'attractivité signalés dans le dossier d'évaluation. Certaines de ces pistes sont intégrées dans le projet de master LLCER pour la nouvelle offre de formation que nous proposons à la direction de notre faculté. Nous espérons qu'elles pourront être mises en œuvre dans la prochaine maquette et que notre MASTER gagnera en attractivité auprès de nos étudiants de L3. Dans le parcours « Métiers de la Rédaction-Traduction (MRT), 1/6 du volume d'enseignement (56h) est assuré par des professionnels vacataires.

Ce chiffre a été plus élevé dans le passé mais il est très difficile de recruter des professionnels étant donné la rémunération de l'heure TD et nous avons aussi pris en compte le retour parfois critique des étudiants qui ont trouvé dans le passé que le contenu des cours assurés par des professionnels manquait de profondeur.

Cependant, nous avons recruté deux EC qui ont exercé en tant que professionnels dans la communication d'entreprise ou numérique. Aussi, dans l'équipe pédagogique du Master il y a deux EC qui cumulent ou ont cumulé récemment leur activité d'enseignante-chercheuse avec une activité de traductrice.

A l'avenir, nous pensons profiter du réseau de nos anciens étudiants qui commence à former un vivier intéressant après 10 ans d'existence.

Dans les parcours LLCER « classiques », à ce jour, le stage est facultatif (et non obligatoire comme mentionné dans le rapport). L'expérience en milieu professionnel (seule obligation réglementaire) est toutefois privilégiée : ainsi, nous avons tous les ans un étudiant ou une étudiante qui est recruté-e pour travailler sur un projet de recherche dans le cadre d'un stage financé par l'EA IMAGER (notamment pour le corpus CODEXT). Par ailleurs, tous les étudiants de M2 sont intégrés aux séminaires de recherche des EC. Enfin, nous incitons nos étudiants à aller suivre des journées d'études ou des colloques, ce qu'ils font surtout lorsqu'il s'agit de manifestations scientifiques organisées à l'UPEC.

Dans le rapport, il est signalé que le ratio « inscrits en M1 » / « étudiants validant leur M1 » est faible (un peu moins d'1/3). Il faut noter que depuis que la sélection en master M1 a été mise en place (2017-2018) le ratio a augmenté et qu'un étudiant sur deux est allé au bout de son M1 lors de cette première année de sélection dont nous constatons ainsi les avantages.

Master – Lettres

- **Observations**

Concernant le pilotage, si la mise en œuvre des formations de l'UFR est coordonnée au sein du conseil de gestion, l'équipe pédagogique du département des Lettres est responsable de l'organisation et du contenu de la mention. C'est dans ce cadre que le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants mis en place doit progressivement nourrir la réflexion collective sur l'évolution du master. Enfin, bénéficiant du support administratif de l'UFR, la forte internationalisation du master s'appuie sur l'action concertée de la responsable du master et du responsable pédagogique des co-diplomations avec l'ensemble des enseignants-chercheurs, que cette concertation porte sur l'encadrement des étudiants en mobilité entrante, le suivi de la mobilité sortante ou le devenir des conventions.

Master – Philosophie

- **Observations**

Un stage professionnalisant, pour les étudiants en formation initiale, sera mis en place dans la prochaine offre de formation 2020-2025.

Le recrutement d'un PR en « Philosophie des normes : esthétique et éthique » nous permettra d'enrichir l'offre pédagogique, d'attirer plus d'étudiants de l'extérieur, de garder en Master davantage d'étudiants de licence. Nous envisageons de proposer, à terme, des séminaires différents pour le M1 et pour le M2 de manière à instituer une progression pédagogique qui ne soit pas limitée au nombre de pages du mémoire final (de 30 – M1 – à 100 pages – M2-)

Le département instituera à partir de la rentrée 2020 un dispositif de suivi des diplômés pour avoir plus de visibilité sur leur évolution professionnelle

Jean-Luc Dubois-Randé

Président de l'UPEC

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)